Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1683/09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

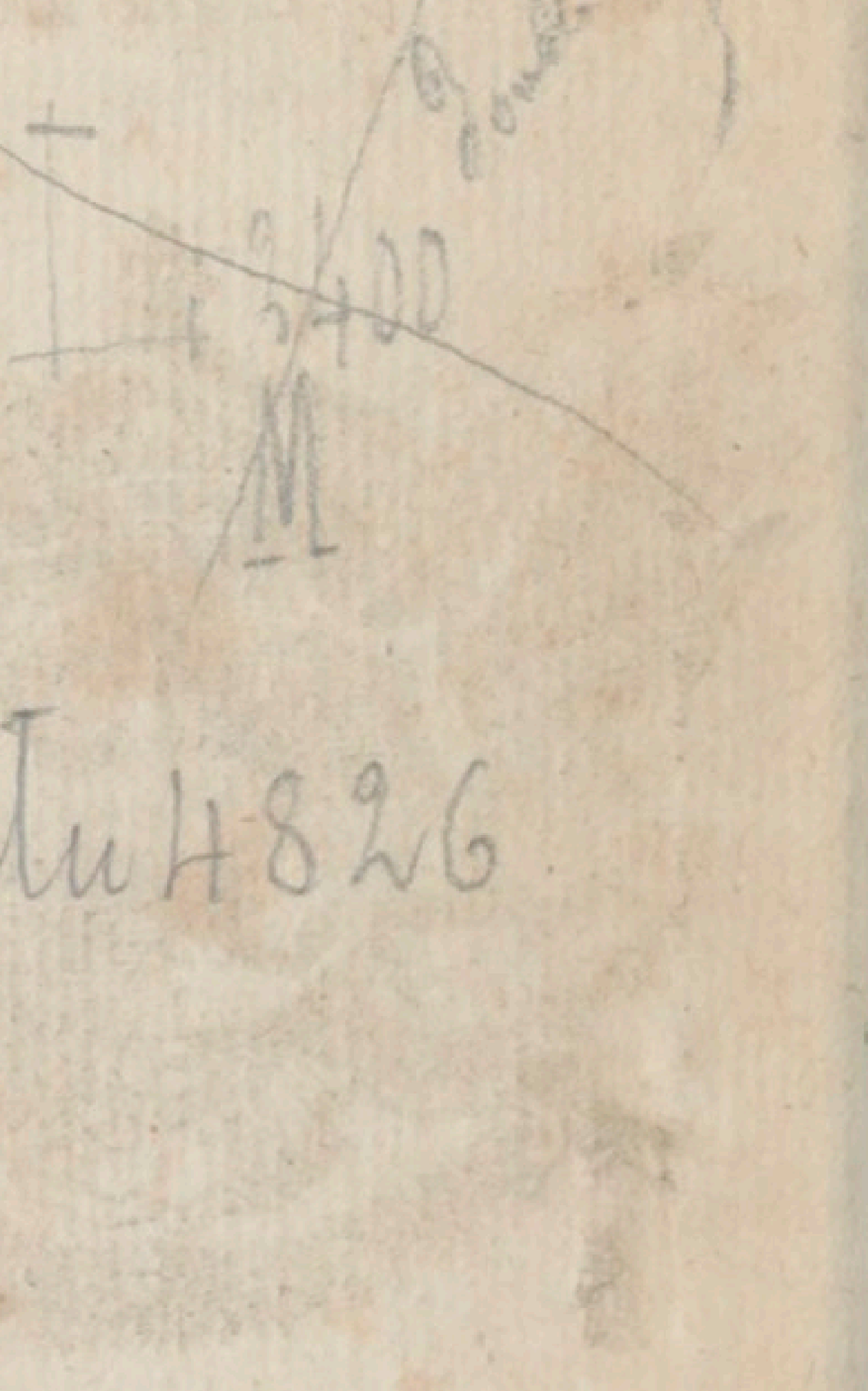
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(mg. Planch. Pag. 94)

(92)



Ulm 826

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

SEPTEMBRE 1683.



A PARIS,

AV PALAIS.

ON donnera toûjours un Volun
nouveau du Mercure Galant
premier jour de chaque Mois, & c
le vendra, auſſi-bien que l'Extraor
dinaire, Trente ſols relié en Veau
& Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans
Salle des Merciers, à la Juſtice.

Chez C. BLAGEART, Ruë S. Jacque
à l'entrée de la Ruë du Plâtre,

Et en ſa Boutique Court-Neuve du Palai
AU DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grand
Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXIII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *Rien n'eſt égal*
ma douleur, doit regarder la page 94.

La Figure du Mouton, doit regarder l
page 198.

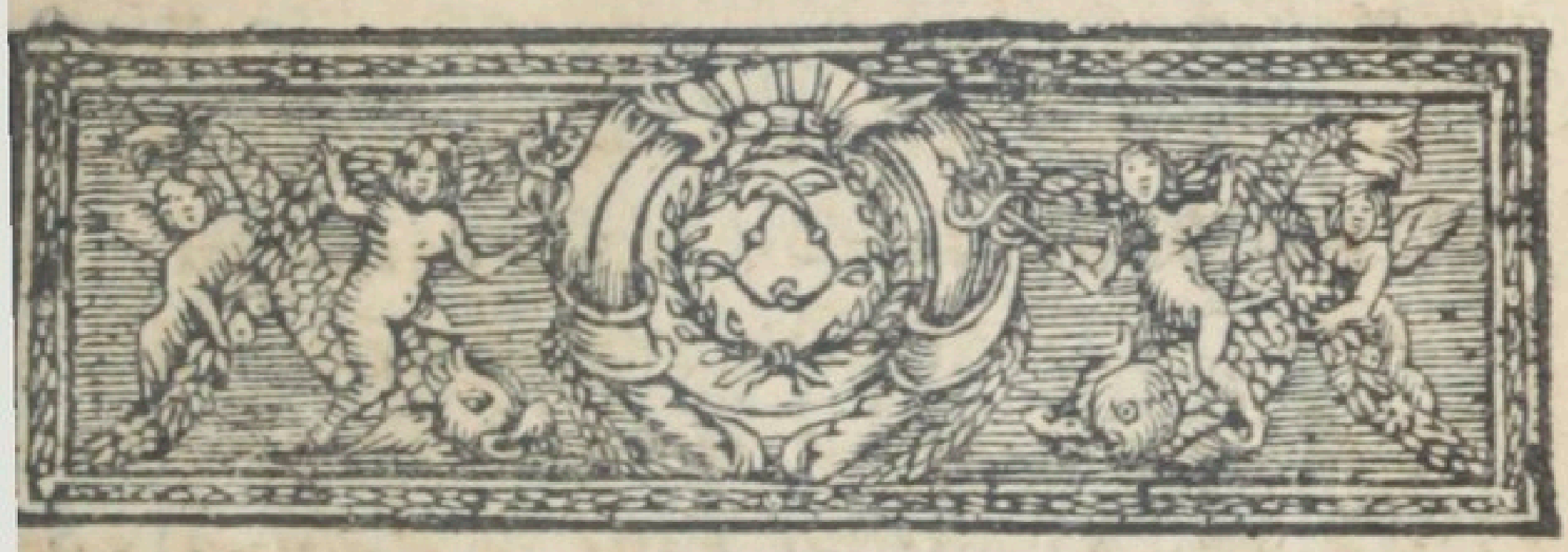
Le Plan, doit regarder la page 286.

La Figure des Rats doit regarder la pag
386.

AU LECTEUR.

Rien ne peut mieux estre reçeu du Public, que l'a esté le dernier Mercure. Ce n'est pas que ce Livre ne soit toûjours également travaillé, mais la matiere ne se trouve pas toûjours égale. Les Habits qui sortent de la main des bons Ouvriers, sont aussi bien faits avec de la Serge, qu'avec du Brocard d'or, mais les uns brillent moins aux yeux que les autres. On voit dans les Mercures ce que l'Histoire n'apprendra point, & qui demeureroit ensevely dans un oubly eternel. Si du temps des Romains on avoit écrit un pareil détail, nous en sçaurions mille choses à fond, que leurs Histoires n'ont pû faire deviner qu'à ceux qui vivoient de ce temps-là, & qui connoissoient leurs Loix, leurs Coûtumes, leurs Festes, & leurs manieres d'agir en toutes choses. Cela ne suffit pas mesme encore ; car ceux qui auront leu les Gazetes & nostre Histoire, ne pourront par le gros de la Nouvelle, deviner le détail qui est dans les Mercures. On a traité trois matieres à fond le mois passé. C'est ce qui avoit obligé de réserver plusieurs Articles ausquels il a falu donner place dans ce Volume. Cela n'a pas empesché que l'on n'ait fait une Relation tres-curieuse de tout ce qui s'est passé

à S. Denys le jour de l'Inhumation du Corps de la Reyne. Jamais en pareille occasion on n'a descendu dans un détail si exact. On y voit des choses qui n'ont point encore esté imprimées, ny peut-estre remarquées. Un si long Article ayant pris beaucoup de place, on n'a pû rien mettre dans ce Volume touchant l'Affaire d'Alger. On en donnera la suite le mois prochain avec la mesme exactitude qu'on a déja fait le commencement. Quant à l'Article de la Conspiration d'Angleterre qu'on avoit promis, & que plusieurs ont demandé, on ne le donnera point que tout ce qui la regarde ne soit finy. Quoy qu'on ait reçeu un grand nombre de Mémoires touchant les Services qui ont esté faits pour la Reyne dans les Provinces, on n'a pû parler que de ceux de S. Denys & de N. Dame, qui n'ont point laissé de place pour les autres. On a crû d'ailleurs qu'il n'en falloit pas tant mettre dans le mesme Volume, parce que la diversité plaist, & que la mesme matiere ennuye, quelque belle qu'elle puisse estre. On en remet donc beaucoup pour le mois prochain, mais on ne parlera que de ceux qui ont eu quelque chose de singulier dãs leur Pompe & l'on en retranchera toutes les choses que l'on sçait qui sont communes à toutes les Cerémonies de cette nature.



MERCVRE GALANT

SEPTEMBRE 1683.

IL m'eſt fort aiſé, Madame, de m'imaginer les vives alarmes que vous avez euës de la dangereuſe chute de Sa Majeſté. Jamais Monarque n'ayant eſté ſi cher à la France, tout ce qui

fait craindre pour une ſante
auſſi prétieuſe que la ſienne
met d'abord l'eſprit en trou-
ble, & quand les nouvelles
de cette nature ſe répan-
droient dans l'exacte verité,
il ſuffit qu'on aime, pour ne
les pouvoir apprendre, ſans
ſe figurer en meſme temps
les ſuites les plus fâcheuſes
que peuvent avoir de pareils
malheurs. Vous avez ſceu
l'accident; en voicy les cir-
conſtances. Le Jeudy 2. de
ce mois, le Roy alla à la
Chaſſe dans la Plaine de la
Boiſſiere, qui eſt ſur le che-

min de Paris, à deux lieuës de Fontainebleau. Malheureusement il y avoit au milieu de la Bruyere, deux ou trois trous de Lapin, qu'on n'avoit pas découverts pour les boucher, comme on bouche tous les autres depuis quelque temps. Le Cheval que montoit Sa Majesté, mit le pied dans un de ces trous, & quelque effort qu'Elle fist pour le retenir, il se renversa d'une maniere, que n'ayant pû empescher qu'il ne s'abatist, Elle se trouva engagée dessous. La chute de ce

Cheval, fit trembler tous ceux qui eſtoiét préſens. On avoit à craindre, ou qu'il n'étoufaſt le Roy, ou qu'en faiſant effort pour ſe relever, il ne le bleſſaſt dangereuſement. Un Garde de Sa Majeſté, prompt & adroit, ſe jetta à terre au meſme inſtant, courut au Cheval, & luy prit la teſte parce que dans cet état, les Chevaux ne font aucun mouvement. Ce Prince eut le temps de ſe dégager, & di en ſe relevant, *J'ay le bra aſſé, il faut vouloir ce qu'il plai Dieu ; mais tout mon regret e*

que cet accident ne me ſoit pas ar-
rivé dans une meilleure occaſion.
Ces paroles qui glacerent
l'ame de chacun, furent trou-
vées ſi dignes d'un Roy, qui
ſe poſſede toûjours, qu'elles
ne cauſerent pas moins d'ad-
miration que de frayeur. Un
autre ſe ſeroit écrié ſur un ac-
cident ſi malheureux; un au-
tre euſt parlé de ce qu'il au-
roit ſouffert. C'eſt ce qu'on
fait naturellement. La vio-
lence du mal ne laiſſe aucun
temps aux refléxions, & ce
qu'on ſent vivement, arrache
des plaintes qui le font con-

noiſtre ; mais quelque force qu'ait la douleur ſur l'eſprit des Hommes, elle ne peut rien ſur l'eſprit de ce Monarque. Si elle ſe fait ſentir, c'eſt ſans le ſurprendre. Toutes ſes paroles ſont nobles, tous ſes ſentimens ſont relevez, & dans tout ce qu'il fait, il n'a que le bien & la gloire de l'Etat en veuë. C'eſt à quoy il travaille inceſſamment. Il y reſve meſme lors qu'on le croit occupé du ſeul plaiſir de la Chaſſe ; & ſi elle eſt quelquefois un délaſſement pour luy, c'eſt parce que l'é-

xercice contribuë à ſa ſanté, qu'il eſt d'un grand Roy de monter ſouvent à cheval ; & que ce Prince eſtant enfermé pendant des journées entieres, & appliqué ſans relâche à un travail qui l'échaufe, il eſt abſolument neceſſaire qu'il prenne l'air. Je ne parle qu'apres ceux qui ont l'honneur de l'approcher tous les jours. Si-toſt que le Roy ſe fut relevé, le Chirurgien de quartier, qui eſt obligé de le ſuivre toûjours à la Chaſſe, voulut luy donner quelque ſecours ; mais Mr le Duc de la

Rochefoucaut représenta à Sa Majesté, *Qu'encore que ce Chirurgien eut beaucoup d'expérience, on ne pouvoit se servir de trop de précaution pour une santé si chere à l'Etat, qu'en se laissant panser dans la Plaine, apres qu'Elle auroit souffert de grandes douleurs, l'ébranlement du Carrosse luy en pourroit causer de nouvelles, qui obligeroient à la panser encore une fois, & qu'il sembloit que pour toucher à son bras, on devoit attendre qu'on fust dans un lieu, où rien ne manquast, & dans lequel il y eust plus d'un habile Homme, afin qu'on pust faire*

consultation sur son accident, si l'on jugeoit qu'il en fust besoin. Cet avis fut trouvé judicieux, le Roy l'approuva, & dit, *Qu'il attendroit bien qu'il fut arrivé à Fontainebleau, qu'on allast chercher Mr Felix, & qu'il fist tout préparer dans son Cabinet pour y faire l'opération.* Cependant Mr Besson, qui estoit le Chirurgien de quartier, mit le bras du Roy en état de le faire moins soufrir. Il le soûtint par une maniere d'Echarpe qu'on fit avec deux Cravates, dont l'une estoit à Mr de Chasteauneuf, & l'au-

IO MERCURE
tre à M Guéry, Enſeigne des Gardes-du-Corps. Vous pouvez juger que la douleur de ce Prince eſtoit violente, quoy qu'il ne le témoignaſt par aucune plainte. Son mal eſtoit au bras gauche. Il voulut deux fois le prendre avec ſa main droite; ſon bras luy échapa toutes les deux fois, & depuis le coude juſqu'en bas, le devant tourna derriere, & changea de place. Ainſi c'eſtoit comme un bras rompu, qui pendoit ſans conſerver aucun mouvement. Je croy, Madame, vous voir ſaiſie de

frayeur, & toute agitée, en liſant cecy, tandis que le Roy demeure tranquille. Pouvons-nous aſſez admirer ſa fermeté ? On luy conſeille d'attendre qu'il ſoit à Fontainebleau pour chercher quelque ſoulagement à ſon mal, & il n'a aucune peine à ſe réſoudre d'attendre. Il ne fait paroiſtre ny inquiétude, ny impatience, & l'on diroit à le voir, & à l'entẽdre parler, que la douleur le reſpecte. Il eſt pourtant vray qu'elle ne connoiſt perſonne. Ce Prince eſt Homme pour en ſoufrir

les atteintes ; mais il eſt Roy pour les ſuporter, & ſi la douleur ſe rend ſenſible pour luy, il ſçait la braver en dédaignant de s'en plaindre. Comme il n'y avoit aucun temps à perdre pour s'en retourner, Mr le Duc de la Rochefoucaut, toûjours animé de ce zele ardent qu'il fait éclater pour tout ce qui regarde le Roy, prit la liberté de dire à Sa Majeſté, qu'il ne falloit pas qu'Elle ſe remiſt dans ſa Caleſche, & qu'Elle devoit monter dans un grand Carroſſe pour y eſtre accompa-

rnée, & par ce moyen plûtoſt
recouruë, en cas que le mal
devint preſſant. Le Roy y
conſentiſt, & ne fut pas plû-
toſt en carroſſe, qu'il dit,
Que s'il avoit le bras rompu au
lieu où il ſentoit la douleur, qui
étoit à l'endroit du coude, *qu'il*
faudroit le luy couper plus haut.
Il prononça ces paroles, &
montra enſuite l'endroit où il
croyoit que l'opération de-
voit eſtre faite, avec un ſang
froid, qui étonna d'autant
plus, que ceux à qui il parloit,
n'ignoroient pas que ce Mo-
narque intrépide, ſçavoit

qu'elle eſtoit mortelle en cet endroit, pour la plûpart de ceux qui ſont obligez de l'endurer Quand il euſt ſceu le contraire, il n'auroit pas parlé autrement, & de la maniere qu'il s'expliquoit, on euſt dit qu'il eſtoit perſuadé, non ſeulement de guérir, mais encore, qu'on luy couperoit le bras, ſans qu'il ſoufriſt aucune douleur. Avoüez, Madame, que vous ne pouvez vous repréſenter l'état où eſtoit ce Prince, ſans que cette idée vous faſſe frémir. C'eſt luy qui reſſent le mal; c'eſt

uy qui ſe voit dans le péril;
l ne doute preſque pas que
ce qui vient de luy arriver ne
doive dans peu luy couſter la
vie, & il conſerve luy ſeul un
repos d'eſprit, que la penſée
de ce qu'il endure ne peut
ſoufrir dans les autres. Il craint
aſſez peu la mort, pour la mé-
priſer dans le fond de l'ame;
mais en ne diſant aucune pa-
role qui découvre qu'il la
brave, il ſe montre digne
d'en eſtre épargné. Il regarde
d'un œil ferme ce qu'aucun
de ſes Sujets n'oſe enviſager;
& cette conſtance dans un

accident ſi dangereux, le met au deſſus de tous les Héros que l'Antiquité nous vante. En effet, eſt-il quelqu'un ſur la Terre qui duſt mieux que luy gouſter la douceur de vivre ? Rien ne manque ny à ſa félicité, ny à ſa gloire, & il n'a beſoin que d'un grand nombre d'années pour en joüir. Cette gloire, ce bonheur, tout eſt au deſſous de luy. Il les poſſede ſans attachement ; s'il faut les quiter, ce ſera ſans peine ; l'Arreſt qui l'ordonnera n'a rien qui l'étonne, & ſon intrépidité

fait voir que la flaterie n'a aucune part au ſurnom de GRAND qu'on luy a donné. Enfin il arrive à Fontainebleau, ſans que dans tout le chemin il ait cherché à ſoulager ſa douleur par la moindre plainte. Il n'en eſt pas de meſme du Peuple. Sur le bruit qui s'eſt répandu de cet accident, tout eſt en alarmes, tout eſt en pleurs. Les endroits par où le Roy doit paſſer, ſont remplis de monde, & chacun travaille pour couvrir les Ruës de paille & de fumier, afin que le Carroſſe

en roulant plus doucement, luy cauſe moins d'agitation. Ce Prince, qui voit ce ſpéctacle, cache ce qu'il ſoufre, & ſoûrit au Peuple pour faire ceſſer ſa crainte. Ceux qui l'examinent de plus prés remarquent pourtant la contrainte qu'il ſe fait. Son viſage eſt tout en feu, & l'effort du mal y fait voir une ſueur, qui fait connoiſtre ce qu'il cherche à déguiſer. S'il eſt maiſtre de luy-meſme, en ſuportant ſes douleurs patiemment, il ne l'eſt pas des effets de la Nature; mais elle

beau travailler ſon corps,
lle ne peut abatre ſon ame.
Eſtant arrivé au Chaſteau, au
ravers d'un Peuple déſolé,
l apperçeut à la Porte de la
Court des Cuiſines, Mr le
Duc de S. Aignan, à qui ſa
endreſſe pour Sa Majeſté, &
a crainte que le mal ne fut
plus grand, faiſoit verſer des
larmes; il le montra en ſoû-
riant à Mrs les Ducs de Lu-
xembourg, & de la Roche-
foucaut. Il trouva enſuite au
bas de l'Eſcalier un autre
ſpéctacle fort touchant. Ma-
dame la Dauphine y fondoit

en larmes, avec toutes les Dames de la Cour. Dés qu'il fut aupres de cette Princesse ; *Ce n'est rien Madame*, luy dit-il. *Voyez l'état où vous estes, & ne songez qu'à vous conserver.* Puis adressant la parole aux autres ; *Je vous suis obligé, Mesdames*, aioûta-t-il, *mais il n'y a pas lieu de s'affliger tant.* Il monta ensuite les degrez, sans s'appuyer sur personne, & il les monta d'un pas aussi ferme que s'il ne luy fust rien arrivé. Lors que ce Prince fut rentré chez luy, il donna son bras à Mr Félix,

qui eſt ſon Premier Chirurgien, & luy dit; *Félix, ne m'épargnez-pas.* Mr Félix, qui avoit tenu toutes choſes preſtes, commença à examiner la grandeur du mal, & dit au Roy que ce n'eſtoit qu'une diſlocation. Toutes les réfléxions eſtant faites, on ſe mit en devoir de remedier à cet accident. Mr Félix fit la réduction M Beſſon tenoit la partie principale du bras; & Mr Dionis, Premier Chirurgien de Madame la Dauphine, ſe trovvant là par hazard, aida à tenir le haut du

bras, juſqu'à ce que la ré-
duction fuſt entierement fai-
te. On ne peut, ny avec plus
d'adreſſe, ny avec plus d'ha-
bileté, réüſſir à une Opéra-
tion auſſi hazardeuſe que
celle-là, puis que les plus
conſommez en cet uſage,
auroient eu beaucoup de
peine à la faire dans un
temps, où les os avoient fait
un fracas extraordinaire dans
les chairs, à cauſe du chan-
gement de leurs ſituations,
& de la ſéparation de l'un
d'avec l'autre, qui avoit cauſé
une tenſion, & un gonfle-

ment de muſcles terrible. L'ancien uſage eſt d'attendre que les accidens ſoient paſſez, & apres on travaille à la réduction, qui eſt beaucoup plus périlleuſe que quand on la fait ſur l'heure. Pour la faire ainſi avec un entier ſuccés, il faut eſtre habile, adroit, & hardy. On ſçait que Mr Félix eſt tout cela. Il panſa le Roy avec des Remedes qu'on appelle *Défenſifs*. Il eſt venu à bout de ce grand déſordre des os diſloquez, & tout a eſté conduit par ſon eſprit, & par ſon ſçavoir. L'os ne put

ſe remettre dans ſa naturelle ſ
ſituation, ſans qu'il fit un
tres-grand bruit, ce qui obli-
gea le Roy à faire un cry, au-
tant de ſurpriſe que de dou-
leur. Ce que ce Prince ſou-
frit, parut d'une telle vio-
lence, que M les Ducs de
la Rochefoucaut, & de Geſ-
vres, s'en évanoüirent, tant
ils y entrerent vivement. Si
la ſeule penſée des douleurs
du Roy cauſa en eux ces
effet, jugez combien elles
furent grandes, & de quelle
fermeté il faut s'armer pour
les ſuporter avec une patience
auſſi

auſſi digne d'admiration que celle qu'il fit paroiſtre. Tous ceux qui ſe trouverent préſens, paſſerent tout-à-coup d'un extréme abatement au plus grand excés de joye; & la plûpart n'en pouvant retenir les tranſports, embraſſerent Mr Félix, luy donnerent mille loüanges, & le remercierent de les avoir délivrez de crainte, & ſi promptement, & avec tant de ſuccés. Apres l'Opération, on eut bien de la peine à obtenir du Roy qu'il ſe miſt au Lit. Il vouloit diminuer ſon mal,

quoy qu'il fuſt grand. Il dit, *Que ce ne ſeroit rien de conſidérable pour un Particulier, & qu'on y auroit peu d'égard; mais qu'à cauſe de ſon rang, on prenoit plaiſir à exagérer* On continua de panſer ce Prince deux fois chaque jour. Mr Beſſon, Chirurgien de quartier, & Mr Lartet, auſſi Chirurgien de Sa Majeſté, ſervant pour lors aupres de Monſeigneur le Dauphin, ont eu l'hóneur d'y eſtre préſens. Cet accident n'a point empeſché le Roy de travailler toûjours aux Affaires de

l'Etat avec la meſme aſſiduité. Il ſemble que les maux auſquels la Nature nous aſſujetit, ne ſoient faits que pour augmenter ſa gloire. Il en tire de toutes choſes, & quand la douleur devroit l'égaler aux Hommes, elle le met au deſſus de tous les Héros. Elle ne luy fait rien faire d'indigne de l'auguſte Perſonnage qu'il ſoûtient ſur le Théatre du Monde; je ne dis pas comme Roy de France, ce Perſonnage luy ſeroit commun avec ſes Prédeceſſeurs, mais comme Loüis

LE GRAND, c'eſt à dire, com-
me un Prince incomparable
qui ne doit rien qu'à luy-
meſme, & qui tire plus de
gloire de la grandeur d'ame
qu'il s'eſt formée, & de ſes
actions toutes merveilleuſes,
que du haut rang où ſa Naiſ-
ſance l'a mis. Il fait les gran-
des choſes tellement par ha-
bitude, qu'il ne s'en apper-
çoit pas. On ne ſe prépare
point contre la douleur
quand les coups ſont impré-
veus; & ſouvent meſme, en
s'y préparant, on ne la ſur-
monte pas. Lors qu'elle n'a

git que ſur l'eſprit, on peut la cacher, quoy qu'on ſoit touché veritablement; mais quand le corps ſoufre, il eſt difficile de n'en point donner de marques. Je ne ſçay ſi l'action de Scévole eſt plus eſtimable que ce que nous venons de voir. Il s'eſtoit préparé à une douleur de courte durée, & le Roy n'avoit point prévû une douleur perçante qui penétre juſqu'au cœur, & qui dura fort longtemps. Cependant il la ſoufrit avec une fermeté toûjours égale pendant deux lieuës de che-

min. Monſeigneur le Dau-
phin eſtoit alors à Paris, où il
venoit rendre les derniers
devoirs à la Reyne. Il y ap-
prit cette nouvelle par Mr le
Marquis de Moüy, qui eſ-
tant à la Chaſſe avec le Roy
dans le temps de l'accident,
partit auſſitoſt pour l'envenir
avertir. On ne ſçauroit eſtre
plus touché que le fut ce
Prince. Il envoya dans le
meſme inſtant chercher des
Chevaux de poſte, & ſeroit
party, s'il n'euſt receu des
nouvelles de Sa Majeſté,
avec des ordres de demeurer

pour le Service ſolemnel qui ſe devoit faire deux jours apres à Noſtre-Dame. Monſieur parut auſſi tres-ſenſible à cette triſte nouvelle, & s'en ſeroit retourné à Fontainebleau, s'il n'euſt eſté arreſté icy par les meſmes ordres.

Voicy des Madrigaux qui ont eſté faits ſur cet accident. Le premier eſt de Mademoiſelle de Scudery ; le ſecond, de Mr Diéreville ; & le dernier, de Mr Guyonnet de Vertron, Hiſtoriographe du Roy.

MADRIGAL.

CE Bras qui fit trembler tant de fiers Ennemis,
Fait maintenant trembler les Cœurs les plus ſeûmis;
La France l'adoroit, & commence à le plaindre;
Mais non! rendons au Ciel des honneurs immortels,
Un Bras qui ſoûtient les Autels,
Ne ſçauroit avoir rien à craindre.

MADRIGAL.

NE riez point, fiers Ennemis,
Le Bras bleſſé du Grand LOVIS,
A Félix n'eſt pas incurable;
Craignez plutoſt qu'aux Champs de Mars,
Ce Bras pour vous ſi redoutable,
Ne renverſe encor vos Ramparts.

INPROMPTU.

Vostre chute, Grand Roy, fait
du bruit dans le monde.
Vous avez bien connu nostre douleur
profonde,
Vous avez dans vos maux éprouvé
vos Sujets.
Que seroient devenus tant de nobles
Projets!
Que ferions-nous helas? si....gardons
le silence;
Mais gardez vostre Bras nécessaire
à la France,
Heureusement il est remis,
Gardez-le pour vos Ennemis.

Vous attendez le détail de ce qui se passa le jour de la Feste de S. Loüis à l'Aca-

démie Françoiſe, & je vay
vous ſatisfaire. Cette illuſtre
& ſçavante Compagnie, re-
gardant ce Saint comme les
Patron de Loüis le Grand,
en fait faire tous les ans les
Panégyrique. Il eſt précedé
d'une Meſſe, celebrée dans la
Chapelle du Louvre par M^re
l'Abbé du Pont, qui en eſt
le Chapelain. La Muſique y
eſt chantée par un grand
nombre des plus belles Voix
de France, & juſques icy elles
a toûjours eſté de la compo-
ſition de M^r Oudot. M^re
l'Abbé Savary a eſté choiſy

cette année pour prononcer le Panégyrique de S. Loüis. Quoy qu'il ſoit encore fort jeune, il a déja paru avec applaudiſſement dans les meilleures Chaires de Paris; mais ce qui doit vous convaincre de ſon mérite plus qu'aucune choſe, c'eſt le choix de Mrs de l'Académie. Non ſeulement il faut avoir de l'eſprit, & de l'érudition, mais il faut encore ſçavoir bien parler, pour ſoûtenir de ſemblables actions devant les Maiſtres de la Langue. Tout cela ſe trouve dans Mr l'Abbé Sa-

vary, & l'on peut dire de luy que le ſçavoir n'a point attendu le nombre de ſes années. Malgré ſon air doux & inſinuant, l'ardeur de ſon zele luy donne beaucoup de feu, & il a l'art de penetrer les cœurs agreablement & vivement. Il donna un tour auſſi nouveau que ſpirituel à tout ce qu'il dit. Il ne diviſa point ſon Diſcours, & cependant les pauſes s'y rencontrerent auſſi naturellement, que ſi une diviſion dans les regles y euſt donné lieu. Apres avoir fait un Por-

trait des Roys parfaits, il fit voir que ce Portrait convenoit à S. Loüis; & toutes les choſes qu'il marqua eſtant reconnuës dans les actions du Roy, chacun le nõma ſans que le Prédicateur parlaſt de luy. De pareilles loüanges ne ſont point forcées, & il faut qu'elles ayent un raport parfait à la Perſonne à qui on les applique, lors que l'Auditeur, ou le Lecteur, en fait luy-meſme l'application. Comme il avoit pris pour texte ces paroles de l'Exode, *Quis ſimilis illi in fortibus? Magnificus in ſan-*

ctitate, terribilis atque laudabilis, faciens mirabilia ? il dit, *Qu'on ne devoit point estre surpris que les Roys eussent l'avantage par-dessus le reste des Hommes, d'estre appellez les vivantes Images de Dieu; qu'à la verité il n'y avoit personne, qui outre ce caractere universel de sa Divinité que nous tenons de nostre origine, ne pust encore se faire remarquer par quelque trait particulier de ressemblance à cét Estre infiny; mais que les Roys seuls estoient capables de les porter tous ensemble, & qu'on pouvoit dire mesme qu'il n'y avoit qu'eux, qui eussent bonne*

race à vouloir se parer de la gloi-
e de la plus parfaite conformité
vec Dieu; Que sa douceur, sa
onté, sa misericorde, sa justice,
a patience, & tous les autres at-
ributs, qui l'ont fait nommer le
Dieu Saint, & le Saint des Saints,
stoient des choses sur lesquelles les
Hõmes ordinaires devoient tâcher
le se former; mais que sa magnifi-
ence, sa force, sa grandeur, sa ma-
esté, estoient plus particulierement
e partage des Souverains; Qu'il
n'appartenoit proprement qu'à
eux que Dieu avoit substituez en
a place sur la Terre, d'affecter de
la ressemblance avec luy, lors

qu'il se fait appeller le Dieu Fort, le Dieu Terrible, le Dieu Puissant, le Dieu des Armées, & qu'il sembleroit mesme que ce seroit deshonorer en quelque sorte le rang où sa Providence les avoit placez, s'ils aspiroient à la gloire des Saints au mépris de celle dont il vouloit que brillast leur Diadéme ; Qu'il falloit qu'une heureuse alliance réünist en eux ces vertus éclatantes & magnifiques, qui ne conviennent qu'aux Princes, & les vertus douces & tranquilles, qui font les Chrestiens & les Saints ; Que leurs mains ne devoient jamais cesser d'immoler des

Victimes, & d'offrir de l'Encens
sur les Autels du Tres-Haut; mais
que cet employ religieux & saint,
ne devoit pas les rendre moins
propres à lancer la foudre sur des
testes orgueïlleuses ou criminelles;
Qu'il falloit qu'ils écoutassent
avec respect, & exécutassent
avec humilité ces Loix adorables,
qu'un Dieu avoit voulu qui leur
fussent communes avec le moindre
de leurs Sujets; mais que lors qu'à
leur tour, pour user du droit qui
n'apartient qu'aux Souverains, ils
vouloient imposer des Loix aux
Peuples qui leur estoient soûmis,
il falloit qu'ils les prononçassent

avec ce ton de grandeur, & ce
air de majesté qui sied si bien aux
Roys; Qu'il falloit que toutes
leurs actions fussent & héroïques
& saintes; qu'une extréme valeur
qu'une prudente conduite, assurast
le succés de leurs Armes toûjours
justes; que l'équité, ou la modéra-
tion, en pust arrester le cours au
milieu mesme de la victoire; que
la Paix fust l'unique prix qu'ils
en espérassent; qu'ils ne joüissent
de ses douceurs que pour le bien de
leurs Etats, & pour la gloire de
celuy qui prend entre ses plus
beaux Titres celuy de Dieu paci-
fique; qu'ils ne laissassent aucun

crime impuny, aucune vertu ſans récompenſe; que leur nom fuſt l'effroy de l'Impie, & l'eſpérance du Juſte; enfin qu'ils fuſſent la terreur de leurs Ennemis, la protection de leurs Alliez, l'admiration des Etrangers, l'ornement de leur propre Cour, les délices de leurs Peuples, le plus ferme appuy de la Religion, & que l'Univers s'il ſe pouvoit ne viſt rien de plus grand, ny de plus ſaint.

Apres avoir fait connoiſtre par un détail éloquent, que ce Portrait magnifique qu'il venoit de faire des Roys, convenoit admirablement à

Saint Loüis, il ajoûta, *Qu'il n'y avoit jamais que l'équité de la fin que l'on ſe propoſoit dans la guerre, qui la puſt juſtifier; Qu'elle entraînoit trop de malheurs apres elle, pour n'en faire pas d'abord concevoir une idée qui donnoit une ſecrete horreur; qu'on y voyoit des Villes déſolées, des Campagnes arroſées de ſang, des Moiſſons embraſées, des Peuples éperdus, des Autels profanez, des Temples détruits, le culte du Seigneur, ou détruit, ou abandonné; & qu'encore que ce ne fuſt là qu'une partie des maux dont elle eſtoit cauſe, il falloit ſouvent que*

les Princes fermassent les yeux sur tant de miseres, pour ne plus voir que les justes sujets qui les devoient obliger à prendre les Armes; qu'alors réduisant la brutale fureur du Soldat aux termes d'une veritable valeur, & empeschant par une severe discipline, la licence, le desordre, & l'impieté, il leur estoit permis de profiter ou de leur bonheur, ou de leur science, dans ce grand Art si digne des Héros, & qui a donné si souvent des Maistres à l'Univers; & que c'estoit sur des motifs aussi saints qu'équitables, que le grand Roy dont il faisoit le

Panégyrique, avoit porté la guerre en Orient. Il décrivit ſes deux Voyages au dela des Mers, ſa Priſe dans l'un, & ſa Mort dans l'autre, & finit en diſant, *Que dans l'état glorieux, & fortuné où eſtoit la France, ſi nous avions quelque choſe à obtenir par les prieres de S. Loüis c'eſtoit que Dieu fixaſt noſtre félicité, à laquelle il ne manquoit plus rien qu'une durée eternelle, puis que nous avions pour Maiſtre* LOÜIS LE GRAND, *l'Invincible, l'Aimable, le Pacifique, & que dans un don ſi prétieux le Ciel avoit pris ſoin de raſſem-*

bler tous ces dons divers, qui répandus ſeparément ſur pluſieurs Peuples diférens, pourroient leur faire croire qu'ils ſeroient les ſeuls heureux. Il meſla un court éloge de la Reyne, dont la perte venoit d'interrompre ce long cours de gloire & de bonheur, dont il auroit eu à tracer l'image. Il dit, *que cette Princeſſe ayant eſté la plus grande de nos Reynes, & un des plus beaux Ornemens de la Cour, ſi quelque choſe pouvoit nous conſoler de ſa mort, c'eſtoit l'aſſurance certaine que ſes vertus nous donnoient, qu'elle*

n'avoit que change de lieu pour regner, & qu'on ne pouvoit douter qu'elle n'euſt reçeu dans le Ciel une Couronne plus belle, plus éclatante, & plus durable que celle qu'elle portoit icy-bas.

L'apreſdînée de ce meſme jour, les Prix de l'Eloquence & de la Poëſie qui ſe donnent tous les deux ans, furent diſtribuez dans l'une des Salles du Louvre, où Mrs de l'Académie s'aſſemblent. Le Sujet de celuy de l'Eloquence, eſtoit ſur ces paroles, *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. Quia feci mihi*

nihi magna qui potens est. Ce Prix fut remporté par Mr Tourreil, Fils de feu Mr Tourreil, Procureur General au Parlement de Toulouse. C'est le second qu'il a eu dans une pareille occasion. Le Sujet du Prix de la Poësie, estoit *Sur les grandes choses que le Roy a faites pour la Religion Catholique.* Mr de Santeüil, Chanoine de Saint Victor, dont vous connoissez l'excellent génie, avoit fait une Ode Latine sur cette mesme matiere, sans prévoir qu'elle seroit proposée pour le Prix des

Vers de cette année. Mr de la Monnoye, de Dijon, la trouva si belle, qu'il crut ne pouvoir mieux mériter le Prix, qu'en la traduisant en Vers François. Il ne se trompa pas. Une partie de l'Académie l'en jugea digne, & l'autre se déclara pour un autre Ouvrage. Cette égalité de voix fut cause, que pour rendre justice aux deux Autheurs, ces Messieurs résolurent de séparer la Médaille qui devoit servir de Prix. Ainsi l'on en fit deux de moindre valeur, l'une pour

M de la Monnoye, l'autre
cur ſon Concurrent. M de
a Monnoye ayant appris le
ıccés que ſa Traduction
voit eu, envoya auſſi-toſt
ne Procuration à M de San-
teüil, afin qu'il reçeuſt le
rix qu'il déclaroit luy ap-
artenir, puis qu'il n'avoit
ait que traduire ſes penſées.
Ce fut donc Mr de Santeüil
ui le remporta. Le procedé
e Mr de la Monnoye fut fort
ſtimé de l'Aſſemblée, de-
ant laquelle on lût cette
rocuration, auſſi-bien que
es trois Pieces, qui avoient

remporté les Prix. Mr l'Abbé Régnier, qui a esté depuis peu éleu Secretaire perpétuel de l'Académie en la place de feu Mr de Mezéray, lût tous ces Ouvrages. Quoy qu'ils soient remplis de grandes beautez, la maniere dont il les lût sembla leur en prester de nouvelles. Ensuite plusieurs Académiciens voulurent bien donner à l'Assemblée le plaisir d'entendre quelques-uns des leurs. Mr Quinaut, lût un Madrigal sur le Voyage du Roy. Mr l'Abbé Tallemant le jeune,

ecita une maniere de Fable
ui parut tres-belle. Elle
ſtoit ſur une Fontaine d'une
Maiſon qui appartient à Mrs
Perrault ; & comme Mr Per-
ault de l'Académie Françoiſe
a répondu, il lût ſa Réponſe,
vec une Ode ſur ce qui s'eſt
paſſé devant Alger, depuis
que l'Armée Navale de Fran-
ce eſt devant cette Place.
Les expreſſions en ſont ſi
ortes, que l'Auditeur croyoit
ntendre le bruit des Bom-
es, & voir le fracas qu'elles
nt fait. Mr de Benſerade,
ût la galante Epiſtre que je

vous ay envoyée dans m
derniere Lettre, sur le retou
de Monsieur le Prince d
Conty. Jamais Ouvrage n
fut applaudy, ny plus haute
ment, ny plus généralemen
Toute l'Assemblée se récri
presque à chaque Vers. M
Boyer finit par un Madrigal
auquel on donna beaucou
de loüanges. La matier
n'en pouvoit estre plus trist
puis qu'il estoit sur la mort d
la Reyne. Je ne vous répet
point ce que je vous ay déj
dit en d'autres occasions, d
la fondation de ces Prix. I

vaut mieux que je vous entretienne de ce qui ſe fit au commmencement du dernier mois, dans une Solemnité, fondée par Mademoiſelle Martineau à Aſnieres ſur Oiſe, pour y eſtre celebrée tous les ans le 6. Aouſt, jour de la Naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. La mort de la Reyne a eſté cauſe qu'on en a retranché cette année toutes les marques de joye qui devoient l'accompagner; mais ſi la Muſique, les Concerts de Voix & d'Inſtrumens, les

Feux d'artifice, & d'autres
choſes ſemblables y ont man-
qué, le zele de la Fondatrice
y a paru d'autant plus exact,
qu'elle a voulu qu'on ait com-
mencé la Feſte par des Prieres
publiques pour le repos de
l'Ame de cette Princeſſe.
C'eſt ce que va vous ap-
prendre la Relation qui ſuit.
Elle eſt de Mr Comiers d'Am-
brun, Profeſſeur des Mathé-
matiques à Paris, dont le mé-
rite vous eſt ſi connu par ſes
Ouvrages.

RELATION
DE LA FESTE
CELEBREE A ASNIERES
le 6. Aouſt 1683.

LE Ciel nous avoit annoncé la Naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne par une de ſes brillantes Cometes, ſemblable en tout à celle, qui au raport de Pline, mérita des honneurs ſacrez, dans l'un des plus ſuperbes Temples de l'ancienne Rome, pour avoir éclairé les Jeux & les Feſtes que l'Empereur

Auguſte celébroit à l'honneur d
ſa Mere Vénus. Claudien, ce
illuſtre Poëte que le Dauphin
preſta autrefois à la Cour Ro
maine, aſſure que la Comete qu
parut en l'année 389. le jour d
la naiſſance d'Honorius, lu
avoit préſagé ſon élevation
l'Empire. Il ajoûte, que la lu
miere qui couronna le Berceau d
petit Aſcagne, avoit eſté l'augur
de ſa future grandeur. Quels pré
ſages ne tireroit-il pas de la lu
miere éclatante qui parut ſur l
Palais de Verſailles, & qui fu
obſervée à Bourbon-Lancy pa
Mr l'Abbé Motheau, pendan

la nuit de la naiſſance du jeune Prince que le Ciel nous a donné? Puis que les Grecs prédirent la Monarchie de toute la Terre au Grand Aléxandre, parce qu'une Comete éclaira du haut de l'Equateur la nuit de ſa naiſſance, qui fut le 13. Aouſt de l'année du Monde 3628. les Aſtrologues ont raiſon de tout promettre à Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Sa naiſſance a tant fait allumer de Feux de joye dans toutes les Parties du vieux & du nouveau Monde, que toutes les Nations ont employé les termes de la Sainte Ecriture, Quis putas puer iſte

erit? *Que ne doit-on pas atten-*
dre de ce Prince, Petit-Fils de
LOÜIS LE GRAND?

Mademoiselle Martineau,
Petite-Fille de la Nourrice
d'Henry IV. fit des Vœux pour
la Grossesse de Madame la Dau-
phine. Elle prédit ensuite que
cette Princesse combleroit ceux de
toute la France, en luy donnant
un Prince; & lors qu'elle en eut
appris l'heureuse naissance, elle
se prosterna aux pieds des Autels,
demanda la conservation de ce
Fruit si prétieux, & pour l'ob-
tenir, elle fonda à perpétuité une
grande Messe, qui doit estre celé-

rée le 6. Aouſt avec toutes les
olemnitez que l'on a coûtume
l'obſerver dans les grandes Feſtes,
Sermon, Te Deum, & Salut,
en l'Egliſe d'Aſnieres ſur Oiſe.
Cette petite Ville eſtoit autrefois,
& du temps de S. Loüis, une
des plus agreables Villes de Fran-
ce, ſous le nom de Royalmont, ou
Royaumont. Nos anciens Roys
en avoient fait leur Lieu de plai-
ſance, & nos Reynes y alloient
faire leurs Couches, pour la bonté
de l'air & des eaux, comme il eſt
porté dans les Croniques. J'ay lû
dans des Lettres Royaux du 10.
May 1446. obtenuës par les Re-

ligieux, Abbé, & Convent de Nostre-Dame de Royaumont, Ordre de Cisteaux, qu'en 1228. S. Loüis n'avoit donné par la Fondation que la moitié du Domaine de la Ville d'Asnieres, & qu'en 1339. Philippe de Valois avoit donné l'autre moitié avec la Justice Haute, Moyenne, & Basse, excepté, *comme dit Charles V. surnommé le Sage,* nostre Manoir, Parc & Foreſt, & la Souveraineté. *Quant à ce Manoir, ou Maison Royale, Loüis XIII. le donna à Madame sa Nourrice.*

Ce pieux zele de Mademoiselle

Martineau pour un Prince nais-
ant, eſt ſans exemple, ſi on ne le
rend en la perſonne d'Acca
Laurentia, Nourrice de Romulus,
ui fonda la Ville de Rome l'an
le la création du monde 3213. la
remiere année de la ſeptiéme
Olympiade, & 750 ans avant la
aiſſance du Sauveur.

Cette *Nourrice de Romulus*
voit de coûtume, comme dit Ful-
gence, de faire tous les ans un
Sacrifice, pour demander aux
Dieux la proſperité de ſon Nour-
riçon. Elle y faiſoit aſſiſter ſes
douze Fils. L'un des douze eſ-
tant mort, Romulus qui eſtoit

bien-aise de seconder la devotion de sa Nourrice, occupa la place du Défunt, & comme Petit-Fils de Numitor XVI. Roy du Païs Latin, il se rendit Chef de ces douze, & ordonna qu'on appelleroit cette Societé, Le College des Freres Arvales, du mot Latin Arvum, qui signifie Champs, en mémoire de ce qu'il avoit esté nourry dans les Champs avec son Frere Rémus, par Faustulus, Gardien des Troupeaux du Roy Emilius, leur Oncle paternel, lequel Faustulus les ayant trouvez sur le rivage du Tibre, où ils avoient esté exposez, les

porta à Acca Laurentia ſa Femme. Il n'y a perſonne qui ne ſçache que le mauvais uſage qu'elle fit de ſa beauté, donna lieu de dire qu'ils avoient eſté nourris par une Louve. Ce College des Freres Arvales fut depuis toûjours compoſé de douze Romains des Maiſons les plus illuſtres. C'eſt à mon avis le premier Ordre de la Nobleſſe que l'on ait creé. Il avoit un Grand-Maiſtre, & un Sous-Grand-Maiſtre. Ils s'aſſembloient le troiſiéme des Nones de Janvier, à cinq milles de Rome, ſur le chemin appellé Via Cam-

pana, *dans le Bois ſacré de la Déeſſe Dia, la Grand' Mere des Dieux, qui donna ſon nom à la Ville de Die en Dauphiné. Il y a 1603 ans que ſous le Conſulat de Lucius Cejonus Commodus, & de Decimus Novius Priſcus, ces Freres Arvales deſtinerent le meſme jour troiſiéme de Janvier à faire des Vœux & des Sacrifices pour la ſanté de l'Empereur Veſpaſien, & de Titus ſon Fils, comme on le voit par l'Inſcription d'un Marbre en la Vigne Montalto à Rome,* *que les Curieux trouveront en la page 75.* des Recherches

d'Antiquité, *que le docte M^r. Spon a données au Public depuis peu de temps.*

Le zele de Mademoiſelle Martineau, quoy que poſtérieur de 2462 ans à celuy d'Acca Laurentia, eſt en toutes manieres plus auguſte. Elle a ſçeu accorder en un meſme jour ce que le deüil de la France exigeoit de nous avec les ſentimens de réjoüiſſance en actions de graces à Dieu pour l'heureuſe naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Voicy le détail de cette Solemnité.

Les nouvelles de la mort de la

Reyne ayant fait cesser les préparatifs du Feu d'artifice que Mademoiselle Martineau & moy avions résolu de faire tirer à Asnieres, je m'y rendis le Mercredy 4. du mois d'Aoust. Le lendemain au matin nous réglâmes la conduite de la Feste. J'allay voir en suite le Chasteau Royal, qui n'est qu'à trois cens pas au dessus de l'Eglise. Je remarquay dans la Chapelle du Roy, que Sainte Anne en estoit anciennement la Patronne, & j'inféray que cette Ville porte le nom d'Asnieres, par corruption de celuy de Sainte Anne. Ce

Chasteau est fort ; les Murailles en sont hautes & épaisses, & bien flanquées par de grosses Tours. Le soir, les Cloches commencerent par leurs tristes sons à convier toutes les Paroisses voisines d'assister le lendemain au Service qui se devoit faire pour les Morts. Le Vendredy au matin 6. du mois, on trouva l'Autel tendu de noir, ainsi que toute l'Eglise, avec une Représentation au milieu du Chœur. L'Office des Morts estant achevé, M^r le Curé de Viarme, Homme de mérite & d'une vie exemplaire, celébra solemnellement la

Messe de Requiem. *J'eus l'honneur d'officier en Chape dans le Chœur. A la veuë de la Représentation, je me consolay d'abord par ces paroles de la Sagesse, au Chapitre* 4. Immortalis est memoria illius, & in perpetuum coronata triumphat. *En effet, la Reyne ayant toûjours pratiqué avec une pieté solide toutes les Vertus Chrestiennes, elle est sortie de ce monde par un doux sommeil, qui est la mort du Juste, pour entrer dans la génération de la gloire eternelle. Elle régne maintenant dans le Ciel avec le Roy des Roys, &*

le Soleil de Juſtice. Apres les Prieres ſolemnelles pour les Morts, on dit des Meſſes baſſes de Requiem *en tous les Autels. Sur les dix heures, l'Egliſe changea ſon Deüil & ſes Tentures de noir, en Tapiſſeries & en riches Ornemens. On entendit tout d'un coup le carrillon des Cloches, apres quoy on fit l'Expoſition accoûtumée, & en ſuite on commença ſolemnellement la Grand' Meſſe, pour demander à Dieu la conſervation de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Le R. P. Dom Benoiſt, Sous-Prieur, & d'autres Religieux de l'Abbaye*

de Royaumont, y assisterent, comme Seigneurs de la Ville, accompagnez de Mr de la Chapelle, Avocat au Parlement, leur Prevost, & des autres Officiers de Justice. Mrs du Chapitre de la Ville de Luzarche, où sont les Corps de S. Cosme & de S. Damien, y députerent, pendant que dans leur Eglise ils unissoient de cœur leurs ferventes prieres aux nostres. Mrs les Curez des Paroisses voisines s'y rendirent, & l'affluence du Peuple y fut telle, que l'on eut besoin de Gardes pour conserver le Chœur de l'Eglise libre aux Prestres, & aux Officians.

cians. La Fondatrice offrit un Pain à benir, couronné de douze grandes Banderoles de Tafetas bleu, aux Armes pleines de France. L'Offertoire faite, le R. P. Bazile de Paris, Religieux Penitent du Convent de Picpus, monta en Chaire. C'eſt un Homme qui a la voix agreable, fléxible, & forte, & l'action d'un bon Orateur. Ses termes ſont bien choiſis. Il eſt éloquent & fort pathétique, & on luy preſta grande attention. Il prit deux Textes pour bien remplir les deux motifs de cette Solemnité. Il tira le premier de l'Evangile ſelon

S. Jean. Lors qu'une Femme enfante, elle eſt dans la douleur ; mais apres qu'elle a enfanté un Fils, elle ne ſe ſouvient plus de ſes maux, dans la joye qu'elle a d'avoir mis un Homme au monde. *Le Prophete Roy luy fournit ſon ſecond Texte, dans ces paroles du Pſeaume 40.* Dominus conſervet eum, & vivificet eum, *que feu Mr* Godeau, *Eveſque de Graſſe, a renduës ainſi en noſtre Langue.*

Que la divine Providence
Veille pour ſa défenſe;
Qu'elle prẽne ſoin de ſes jours;

Qu'il ſoit comblé par elle & de
biens, & de gloire;
Que ſur ſes Ennemis il gagne une
Victoire
Dont le bõheur dure toûjours.

Il fit connoiſtre à ſon Auditoire, que puis que Dieu avoit accordé Monſeigneur le Duc de Bourgogne aux Vœux de la France, nous devions luy en demander la conſervation, avec des prieres d'autant plus ardentes, que ſon enfance tendre & délicate l'expoſe aux meſmes infirmitez naturelles, que les Enfans du commun des Hommes; à quoy il appliqua les termes du Livre de la

Sageſſe, Chap. 7. & du Prophete Roy, Pſeaume 81. C'eſt ſans-doute par cette raiſon que S. Paul dans ſa I. à Timothée, Chap. 2. s'écrie, Je vous conjure donc avant toutes choſes, que l'on faſſe des ſuplications, des prieres, des demandes, & des actions de graces pour le Roy, & pour tous ceux qui ſont élevez en dignité. *Il paſſa en ſuite au Panégyrique de Sa Majeſté, de Monſeigneur le Dauphin, & de Madame la Dauphine; apres quoy il conclut que nous devions demander à Dieu, que Monſeigneur le Duc*

de Bourgogne fuſt une fidelle Copie de LOÜIS LE GRAND, *& l'Imitateur de ſes vertus. Il ajoûta que dans cette Priere nous demandions tout à Dieu pour ce jeune Prince, puis que dans la perſonne du Roy ſe trouvent réünies en un degré éminent la pieté de Clovis, la grandeur de Charlemagne, le zele ardent de S. Loüis, la magnanimité de Henry IV. & l'equité de Loüis le Juſte. Dans tout ce Panégyrique, il n'oublia à toucher qu'une ſeule choſe, que le docte Machiavel ſouhaitoit dans ſon Prince.*

Deve ancora un Principe

moſtrarſi amatore delle virtù, & honorare li excellenti in ciaſcuna arte. *C'eſt ce que toute l'Europe admire dans noſtre auguſte Monarque, qui pendant les exceſſives dépenſes de la guerre, a toûjouts fait fleurir les Sciences & les Arts, répandant continuellement ſes libéralitez rovales ſur tous les beaux Génies de l'Europe, qui ont eu l'avantage d'en eſtre connus. Auſſi ceux qui ne peuvent reſſentir les favorables influences de ce Soleil toûjours bienfaiſant, ne ſe plaignent que de manquer d'un Patron qui parle pour eux, & diſent ce que le*

Malade dit au Sauveur du monde, pres la Piſcine miraculeuſe de Iéruſalem. Non habeo hominem, *je n'ay perſonne pour moy.*

La Meſſe eſtant achevée, on chanta le Te Deum; *& apres que la Benédiction eut eſté donnée, on fit les Prieres ſolemnelles pour le Roy, & pour toute la Maiſon Royale. Au ſortir de l'Egliſe, on ſe rendit chez Mademoiſelle Martineau. Il y avoit dans toutes les Chambres pluſieurs Tables ſi bien ſervies, que toute la Compagnie, quoy que tres-nombreuſe, y trouva par tout*

un Dîné ſplendide. I'allay le ſoir à l'Abbaye de Royaumont. L'Egliſe eſt une des plus belles qu'il y ait en France. Elle paroiſt ſi neuve, qu'on croiroit qu'elle ne vient que de ſortir de la main des Ouvriers. Elle eſt enrichie du Tombeau ſacré des Reliques de S. Loüis. Les Baſtimens ſont d'une magnificence Royale. Les Iardins & les Iets d'eau tiennent de la beauté de ceux de Verſailles. Les Religieux y ſont veritablement Religieux, & avec cela civils & ſçavans. Ils ont le bonheur d'avoir pour Abbé Mre Alfonſe-Loüis de Lorraine, Che-

valier d'Harcourt, Primat de Lorraine, Commandeur de Lagny-le-Sec. C'eſt un Prince auſſi illuſtre par ſon mérite que par ſa naiſſance. Il parut Homme dés le Berceau, & jamais on n'a trouvé de traits de jeuneſſe dans ſa conduite. Sa pieté eſt ſolide, ſon ſçavoir profond, & ſa valeur reverée, meſme des Infidelles. Ils ſe ſouviennent qu'en l'année 1666. il ſortit de Malte avec vingt Chevaliers, qu'il mena à ſes dépens au Secours de Candie. Ce petit nombre de Braves, animez par l'exemple de leur Chef, fit des actions tres-

glorieuſes. Ce vaillant Prince, ayant eſté dangereuſement bleſſé d'un Mouſquet à la défenſe du Baſtion Panigra, fut obligé de ſortir de Candie ſur les Galeres du Pape. Sa Sainteté luy envoya le Brevet de Grand-Croix à Civitavecchia. Eſtant depuis General des Galeres de la Religion, il courut tout l'Archipel, & enfin le 30. & 31. May 1673. avec une petite Eſcoüade de cinq Galeres de Malte, il défit au Canal de Rhodes la grande Caravane des Turcs qui venoit d'Aléxandrie, compoſée de cinq Galiotes, de huit Vaiſſeaux, & de quinze Saïques.

l prit le Galion Amiral, un autre Galion, & deux Vaisseaux. Depuis ce temps-là, les Croix de Lorraine font la terreur des Turcs, ainsi qu'elles font la joye des Religieux de Royaumont.

C. COMIERS.

Dans le mesme temps que cette Solemnité fut faite à Asnieres, on en fit une autre à Beley, qui métite bien que je vous en parle. C'est la reception de Madame de Rivirie en qualité d'Abbesse, dans la célebre Abbaye de Bons. Elle fut nommée il y a

quelques mois par Sa Ma-
jesté, apres le deceds de Ma-
dame du Chastelard, qui
avoit dignement remply cet-
te place pendant un assez
grand nombre d'années. Ma-
dame de la Rivirie, distinguée
par son mérite, & d'une des
plus anciennes Familles de
Forests, alliée à tout ce qu'il
y a de considérable dans la
Province, estoit Religieuse
dans l'Abbaye de Laval en
Dauphiné, de l'Ordre de
Cisteaux, aussi-bien que celle
de Bons. Le jour choisy pour
sa prise de possession estant

rrivé, elle ſe rendit le matin
ar le Rhône dans une Mai-
on de Chartreux à une lieuë
e Beley. Cette Maiſon s'ap-
elle Pierrechâtel, & eſt For-
ereſſe & Monaſtere tout-à-
a-fois. M^r le Prieur de cette
Chartreuſe, & Commandant
le la Place, reçeut cette Ab-
beſſe avec toutes les hon-
neſtetez qui luy eſtoient
deuës. Madame l'Abbeſſe de
Laval l'accompagnoit. On
ſervit un magnifique Dîné.
La Compagnie ſe trouva
nombreuſe, tout ce qu'il y a
de remarquable dans Beley

& aux environs, s'eſtant em
preſſé de venir rendre ſes de
voirs à cette nouvelle Ab
beſſe. On paſſa toute l'apreſ
dînée dans la Chartreuſe
pour éviter la chaleur, & on
arriva à Beley ſur les ſept heu
res du ſoir, avec un for
grand Cortege de Carroſſes
Mr le Grand-Vicaire, Frere
de Mr Bruyſet, Major Genera
des Dragons, ſe trouva en
Habit de cerémonie à la Porte
de l'Egliſe, en l'abſence de
Mr l'Eveſque de Beley. Cette
Egliſe eſtoit richement or
née. Il introduiſit l'Abbeſſe

dans le Convent, & fut témoin de tous les Actes qu'on eſt obligé de faire en une ſemblable occaſion. Les Religieuſes, qui ont toutes beaucoup de naiſſance, n'oublierent rien pour marquer leur joye & leurs reſpects à leur nouvelle Supérieure.

Comme les trois Articles dont eſt compoſé ma derniere Lettre, ont eſté trop étendus, pour y laiſſer place aux Nouvelles ordinaires du mois, elles pourront vous paroiſtre vieilles. Cependant j'eſpere que ſi on vous en a

déja mandé quelques-unes, vous n'en ſçaurez pas ſi bien les circonſtances, que je n'y puiſſe encore ajoûter quelque choſe de nouveau. Ainſi vous aurez appris que Madame la Princeſſe Eléctorale de Brandebourg eſt morte; mais peut-eſtre ignorez-vous qu'elle eſt morte pendant qu'on a crû qu'elle repoſoit. Jugez quelle affliction & quelle ſurpriſe pour le Prince ſon Mary, qui ne l'a point veuë, à cauſe de la petite vérole dont elle eſtoit attaquée.

Le Parlement de Roüen a perdu ſon illuſtre Chef en la perſonne de Mre Claude Pellot, Seigneur de Port-David, des Deffends, Trévieres, & autres Lieux, qui mourut icy le 3. d'Aouſt apres une maladie de deux mois. Il avoit 64 ans, & eſtoit Fils de Mr Claude Pellot, Seigneur de Port-David, & de Sardars, Conſeiller d'Etat, qui avoit eſté choiſy comme une Perſonne d'un rare mérite par le feu Roy, pour accompagner Mr le Cardinal de Richelieu, Archeveſque de Lyon, en

ſon Ambaſſade à Rome. Apres avoir eſté Conſeiller au Parlement de Roüen, il fut Maiſtre des Requeſtes; & Sa Majeſté, à qui ſa capacité eſtoit connuë, l'envoya Intendant en Dauphiné dans le temps des guerres d'Italie, & en Rouſſillon, pour faire obſerver la diſcipline aux Troupes qui y paſſoient. Il fut en ſuite employé dans les Intendances de Poitou, de Limoſin, & de Guyenne, où il exécuta les ordres du Roy avec une fermeté digne de ſon zele. Le ſuccés en fut

fort grand, principalement dans la Guyenne, qui eſtoit remplie de Bandits & de Scélerats, du coſté de la Chaloſſe & du Bearn. Il en purgea le Païs, & les réduiſit à l'obeïſſance. Le grand nombre de belles reparations qu'il a fait faire en pluſieurs Villes de ces Provinces, rend pour luy un glorieux témoignage de l'entiere application qu'il a toûjours euë à ce qui pouvoit contribuer au bien public. Apres quinze ans de ſervices rendus dans les Intendances, Sa Majeſté l'ho-

nora en 1669. de la Charge
de Premier Préſident du Par-
lement de Normandie. Il l'a
exercée pres de quatorze ans
avec beaucoup d'honneur &
d'eſtime. Son principal ſoin
eſtoit d'établir de l'ordre en
toutes choſes, ſur tout au Pa-
lais, où il a introduit des uſa-
ges tres-utiles, & fait en ſorte
que les jeunes Conſeillers,
qui avoient peu d'occupation
auparavant, en ayent aſſez
pour ſe rendre capables de
leurs Charges. L'établiſſe-
ment qu'il a fait d'un Hôpital
General pour les Pauvres de

la Ville, eſt une marque du zele qui le portoit à les ſoulager. Il laiſſe trois Fils; l'un, Conſeiller au Parlement de Paris, qui s'eſt ſignalé dans le Barreau par pluſieurs Actions publiques, & qui a voyagé dans la plus grande partie de l'Europe; le ſecond, Capitaine dans le Regiment du Roy; & le troiſiéme, Abbé de la Croix S. Leuffroy, Dioceſe d'Evreux.

Je vous envoye un Air nouveau, que je ſuis fort aſſu é que vous chanterez avec plaiſir. Il eſt de l'illuſtre M.

Lambert. Ce nom vous dit tout.

AIR NOUVEAU.

Rien n'eſt égal à ma douleur,
Je me ſens mourir en lãgueur
Pour les yeux de Climene.
Ah, pourquoy faut il que mon cœur
Adore une Inhumaine!

Beaux yeux dont j'adore les coups;
La crainte de voſtre courroux
M'oblige à me contraindre,
Je ne me plains pas devant vous;
Qu'avez-vous à vous plaindre?

J'ay reçeu quatre Sonnets ſur le Sujet qui avoit eſté propoſé d'un Paon étalant ſa queuë. La moralité en peut

ſtre utile à ceux qui vou-
lront en profiter. Je vous les
nvoye. Les deux premiers
ont de Mr Vignier de Ri-
helieu, & le troiſiéme de
M Diéreville du Pontleveſ-
que. L'Autheur du dernier
n'eſt inconnu.

SONNETS
SUR LE PAON.

I.

INcomparable Oyſeau, dont la ri-
cheſſe extréme,
De meſme que le Ciel fait voir mille
ſplendeurs,

Paon qui desires plaire, & te plais à
toy-mesme,
Lors qu'en voyant ta Rouë, on fait
des cris flateurs.

SS

Petit échantillon de la Beauté su-
préme
Qui se fait admirer dans tes vives
couleurs,
Ce n'est pas sans raison que le monde
les aime,
Elles ne passent point comme celles
des Fleurs.

SZ

Mais que te revient-il d'un si char-
mant Plumage,
Si loin de t'élever à la Terre il t'en-
gage.
S'il te rend plus pesant, plus vain,
plus glorieux?

Vous

SS

Vous qui brillez par-tout avec plus
d'avantage,
Faites que vostre amour n'estant que
pour les Cieux,
Vous unisse aux Beautez dont vous
estes l'Image.

II.

QVe d'yeux, que de Soleils, que
de magnificence,
Quand le Paon fait la rouë, ébloüis-
sent nos yeux!
Et que ce Favory de la Reyne des
Cieux
Eut du Grand Aléxandre une juste
** Ordonnance!*

* Aléxandre défendit de tuer aucun Paon, sur peine de la vie.

SS

Ce bel Arc que Dieu fit en signe
d'alliance,

Lors qu'il paroiſt là-haut, eſt bien
moins gracieux,
Que les vives couleurs de ce Paon
glorieux,
Simbole de concorde ainſi que d'a-
bondance.

SS

Mais toutes ces beautez ne durent pas
toûjours,
Elles ont leur éclat, elles ont leur
decours,
Et celuy qui les perd ſe va cacher
de honte.

SS

Pour n'eſtre point ſujet à l'inſta-
bilité,
Pour trouver icy-bas & dans le Ciel
ton compte,
Chreſtien, brille en tous lieux par ton
humilité.

III.

JE ne veux point aimer, importune
Liſete,
Pour les Jeux innocens je n'ay plus
de loiſirs;
Avec un autre Amant accorde tes
deſirs,
Ou dance toute ſeule au ſon de ta
Muſete.

SS

Pour me faire quiter ma paiſible re-
traite,
En vain tu me promets les plus char-
mans plaiſirs.
Si j'allois t'écouter, bien-toſt mille
ſoûpirs
Troubleroient le repos de ma douceur
parfaite.

SS

Le Monde eſt comme un Paon, dont la
queuë ébloüit

Au moment qu'à nos yeux elle s'é-
panoüit,
Mais dont l'éclat se perd si-tost qu'il
la resserre.

§2

Les plaisirs qu'icy-bas on peut se
procurer,
Passent comme un Eclair qui prévient
le Tonnerre,
Et le mal qui les suit ne sçait que trop
durer.

IV.

O Oyseau, couvre tes pieds de ce
charmant plumage
Qu'aux yeux des Spectateurs tu veux
faire éclater;
Pour avoir moins d'orgueil, tu dois
les consulter,
Leur extréme laideur t'instruira da-
vantage.

Du vain faſte des Grands tu me
fournis l'Image.
Ces hautes Dignitez où je les voy
monter,
Ces honneurs dont le charme a ſçeu
les enchanter,
Ne ſont que des éclairs qui précedent
l'orage.

Leur cerveau penétré de ſubtiles
vapeurs,
Fait donner de l'éclat aux plus ſom-
bres couleurs,
Et produire à grands frais de pom-
peuſes ſottiſes.

En vertu du brillant dont ils ſont
reveſtus,
Un progrés d'amour propre, un art
de convoitiſes,
Paſſent pour les effets des plus rares
vertus.

Je ne doute point, Mad
daine, que ces sortes de Sonn
nets ne vous plaisent davan
tage que ceux qui se font
sur des Bouts-aimez qui en
déterminent toûjours la pen
sée, & la rendent fort souven
extravagante. On n'en peut
avoir que de relevées sur l
Soleil, si on veut choisir cett
matiere.

Le Mardy 10. Aoust, jou
de S. Laurens, Madame Bé
rault, Belle-sœur de Mr Coll
bert de Croissy, Abbesse d
Trésor, Dioceſe de Roüen
fut benîte dans l'Eglise d

l'Abbaye aux Bois. Le Grand Autel estoit magnifiquemẽt paré, & deux Tentures de riches Tapisseries, dont l'une étoit au dessous de l'autre, ornoient tout le tour du Chœur. Du côté de l'Epistre étoit une Estrade couverte d'un Daiz de velours rouge cramoisy, frãgé & passementé d'or, & ondoyé de quatre Bouquets de Plumes, pour Mr l'Archevesque de Paris, qui celébra la Messe, & fit la cerémonie de la Benédiction. Madame du Trésor eut pour Assistantes Madame l'Abbesse de S. Antoine des

Champs, & Madame de
Chaune, Coadjutrice de l'Ab-
baye aux Bois. Madame de
Croiſſy y fit les Honneurs au
dedans du Monaſtere, ac-
compagnée de Madame la
Maréchale d'Eſtrées, de Ma-
dame la Ducheſſe de Mor-
temar, & d'autres Dames
qualifiées. Mr le Marquis de
Torſy, en l'abſence de Mr de
Croiſſy ſon Pere qui eſtoit
indiſpoſé, fit la meſme choſe
au dehors envers Mr le Coad-
juteur de Roüen, & pluſieurs
autres Perſonnes de qualité.
La Cerémonie ſe termina par

un Régale auſſi ſomptueux que bien ordonné.

Trois jours apres, Mr l'Abbé de Croiſſy ſoûtint des Theſes de Logique & de Morale au College d'Harcourt. La Diſpute fut ouverte avec beaucoup de ſuccés par Mr le Comte de Beaumont, Fils aîné de Mr le Procureur General du Parlement de Paris. Mrs l'Abbé & Commandeur de Louvoys, la continuerent par les plus forts Argumens. Mr l'Abbé de Croiſſy n'en fut point embaraſſé. Il en dénoüa toutes les difficultez, &

y répondit si solidement, qu'il
fut admiré de tous ceux qui
l'entendirent. L'Assemblée
estoit illustre & nombreuse:
Mrs les Archevesques de Sens
& de Roüen, & Mr l'Evesque
d'Amiens, s'y trouverent,
avec les principaux Magis-
trats.

Je puis vous parler icy
d'un effort de mémoire qui
vous surprendra. S. Pierre de
Luxembourg, Cardinal, es-
tant un des Protecteurs de la
Ville d'Avignon; on y cele-
bre la Feste le 5. de Juillet
dans l'Eglise des Celestins:

Mr le Vicelégat, & Mr le Vi-
guier accompagné des Con-
suls, ont accoûtumé d'assister
à une grande Messe que l'on
y celebre tous les ans, & apres
laquelle ils écoutent le Pané-
gyrique du Saint. C'est une
Oraison Latine qui dure du
moins une demy-heure, &
qui est toûjours recitée par
un Ecolier. Celuy que le Ré-
gent de Rhétorique avoit
employé cette année, tomba
malade deux jours avant la
Feste, & elle se fust passée
sans Oraison, si un jeune
Gentilhomme de l'Isle dans

le Comtat, âgé ſeulement de treize ans, nommé de Donodey, n'euſt appris en vingt-quatre heures, ce que les autres étudient pendant un mois. Il s'acquita de cette Action avec une grace qui ne fut pas moins admirée que ſa hardieſſe. Il y avoit un Compliment à Mr le Vice-légat & aux Conſuls. Il prononça tout également bien.

Mr Roüillé, Conſeiller au Chaſtelet, a eſté reçeu depuis peu de jours en la Charge de Lieutenant General des Eaux & Foreſts de France, dont le

Roy luy avoit accordé l'agrément, avec la diſpenſe de pluſieurs années d'âge. Les fonctions de cette Charge ſont fort agreables. Auſſi a-t-elle eſté remplie par pluſieurs Perſonnes de diſtinction, entre leſquelles ſont Mrs Hotman, Sanguin, de Villemor, Saint-Yon, &c. Je vous ay déja parlé de Mr Roüillé, quand il épouſa Mademoiſelle Bitaut, d'une des meilleures Familles de la Robe.

L'amour le plus violent n'eſt pas celuy qui dure le

plus, & on a toûjours à ſe défier de ces Amans trop paſſionnez, qui n'ont pour but dans leurs marques de tendreſſe, que de ſatisfaire leurs deſirs. C'eſt de cette ſource que ſont venus les malheurs d'une jeune Damoiſelle, à qui mille belles qualitez faiſoient mériter une moins cruelle deſtinée. Outre les charmes du corps, & la beauté de l'eſprit, elle avoit une vertu naturelle, qui eſtant fortifiée par une heureuſe éducation, l'avoit toûjours défenduë des foibleſſes

ordinaires à celles de ſon ſexe & de ſon âge. Son cœur eſtoit tendre, mais quelque tendre qu'il fuſt, ſon ſeul devoir en régloit les mouvemens, & il ne pouvoit luy faire aucune ſurpriſe, dont ſa raiſon ne vinſt aiſément à bout. A peine eut elle ſeize ans, que ſon mérite fit bruit. On parloit d'elle avec admiration, & il y avoit d'autant plus d'empreſſement à luy donner des loüanges, que ſa ſageſſe répondant à ſa vertu, on voyoit en elle une Perſonne accomplie. Un Gen-

tilhomme voiſin, aſſez riche, & fort bien fait, âgé ſeulement de vingt-ſix ans, qui l'avoit connuë dés ſon enfance, commença alors à la regarder d'un œil moins indiférent qu'il n'avoit fait juſque-là. La Mere de la Demoiſelle s'en apperçût auſſitoſt, & le Gentilhomme ayant laiſſé échaper quelques paroles qui faiſoient connoître les ſentimens qu'il avoit, elle diſpoſa ſa Fille à l'écouter favorablement. Son Pere entra dans la meſme complaiſance. Le Party luy ayant

paru assez sortable, il dit seulement que sa Fille estant trop jeune pour la marier si-tost, il falloit toûjours ménager le Gentilhomme, sans prendre avec luy trop d'engagement. C'estoit un Homme d'esprit, qui avoit sa politique. Il ne doutoit point que la beauté de sa Fille ne luy attiraſt force Adorateurs, & il estoit bien-aise de se tenir en état de pouvoir choisir ce qui tourneroit le plus à son avantage. Les choses se passerent de cette sorte pendant un an tout entier. Le Gentil-

homme redoubloit ſes ſoin
aupres de la Belle ; & cett
aimable Perſonne, autoriſé
par ceux à qui elle devoi
tout, en ne luy montran
que de l'eſtime, prenoit in
ſenſiblement de tendres im
preſſions, contre leſquelle
elle croyoit n'avoir pas à ſ
précautionner. Enfin parm
quantité d'Amans qui ſe pré
ſenterent, malheureuſemen
pour le Gentilhomme, un
Cavalier beaucoup plus rich
que luy, prit le deſſein de ſ
déclarer. Il n'avoit veu qu'
une fois la Belle, & cett

premiere veuë l'avoit tellement frapé, qu'il ne perdit point de temps. Il alla trouver le Pere, qui luy voyant de grands Biens, reçeut ſa recherche avec beaucoup de plaiſir. La Belle ayant eu ordre de le regarder comme celuy qu'elle devoit épouſer dans peu de jours, ſentit tout d'un coup que ſon cœur eſtoit plus engagé qu'elle n'avoit crû. L'effort qu'il luy falut faire pour en arracher le Gentilhomme, qu'elle voyoit depuis ſi longtemps, avec quelque ſorte d'eſpé-

rance de vivre toûjours pour luy, luy fit connoiſtre qu'une habitude agreable ne ſe perd pas aiſément. Sa Mere, qui avoit aidé à faire naître les ſentimens qu'il falloit qu'elle étoufaſt, ne fut pas moins touchée qu'elle de cette cruelle néceſſité. Le Gentilhomme avoit tant de bonnes qualitez, que ſi l'affaire euſt dépendu de ſon choix, elle l'auroit préferé, quoy que moins riche, au Cavalier qui ſe préſentoit; mais elle tâcha inutilement de gagner l'eſprit de ſon Mary. Il voulut la

choſe d'une autorité ſi abſo-
luë, que l'obeïſſance fut le
ſeul party qu'elle vit à pren-
dre. Dans ce triſte état, elle
pria le Gentilhomme de ne
la plus voir, & ne pût luy
refuſer la vaine conſolation
de luy apprendre que ſi on
l'avoit laiſſée maîtreſſe de ſes
volontez, elle auroit trouvé
beaucoup de plaiſir à luy
prouver que ſon cœur eſtoit
ſenſible au mérite plus qu'à
aucune autre choſe. Rien ne
peut eſtre plus tendre que le
fut l'adieu du Gentilhomme.
Il dit à la Belle les choſes du

monde les plus touchantes ;
& ſi elle ne ſe fuſt retirée
tout-à-coup ſans luy répon-
dre, toute ſa vertu n'euſt pû
l'empeſcher de laiſſer pa-
roiſtre plus qu'il ne ſembloit
luy eſtre permis. Se voyant
contrainte de ſe donner à un
autre, elle demanda du temps
pour y préparer ſon cœur.
Ce fut inutilement qu'elle fit
cette demande. Le Cavalier
devint amoureux ſi éperduë-
ment, qu'il ne laiſſoit nul re-
pos au Pere. Ses empreſſe-
mens alloient juſqu'à le por-
rer à l'extravagance. Pour

peu qu'on parlaſt de retarder, c'eſtoit réſoudre ſa mort, & il auroit acheté de toutes choſes le prompt accompliſſement du bonheur qu'il ſouhaitoit. Vous jugez bien que le Pere qui eſtoit habile, le voyant ſi plein d'ardeur, profita comme il devoit de l'aveuglement de ſa paſſion. Il donnoit fort peu de choſe à ſa Fille, & ne laiſſa pourtant pas de trouver moyen de luy aſſurer par le Contract une Dot conſidérable. Tout fut ſigné, & le Mariage ſe fit en ſix jours. Quoy que cette ai-

mable Fille fuſt remplie du
trouble d'abandonner un
Amant qui ne luy déplaiſoit
pas, elle ſçeut ſi bien ſe poſ-
ſeder, qu'on n'en puſt rien
découvrir, ny ſur ſon viſage,
ny dans aucune de ſes ac-
tions. Son cœur ſe ſoûmit à
ſa raiſon, & elle parut auſſi
contente qu'une grande mo-
deſtie luy pouvoit permettre
de le laiſſer voir. Elle ne fu
pas ſi-toſt mariée, qu'envi
ſageant l'étroite obligation
où elle eſtoit d'aimer ſon
Mary, elle n'euſt en veu
que de luy donner ſes ſoin

&

& toutes ſes complaiſances. Si ſes devoirs furent partagez, ce fut ſeulement du coſté de Dieu. Encore eſtoit-elle ſi perſuadée qu'elle trouvoit Dieu dans tout ce qui la rendoit agreable à ſon Mary, qu'elle ne donnoit à ſes exercices de religion & de pieté, qu'autant de temps qu'elle en pouvoit ménager ſans luy déplaire. Comme il n'avoit rien dans ſa perſonne qui fuſt capable de la dégoûter, elle l'aima veritablement, & en peu de temps elle ſe ſentit ſi dégagée de ce qui avoit oc-

cupé ſon cœur, que le Cava-
lier en fut ſeul le maiſtre.
Mais ſi ſa tendreſſe aug-
menta pour luy de jour en
jour, il n'en alla pas ainſi du
Cavalier pour la Belle. Sa
paſſion avoit eu d'abord trop
de violence. La poſſeſſion
l'ayant ſatisfaite, il la laiſſa
rallentir, & peu-à-peu, ce
qui avoit eſté l'objet de tous
ſes deſirs, le piquant moins
vivement, il tomba dans des
négligences de froideur,
dont il luy fut impoſſible de
ſe garantir. La Belle les eut
bientoſt remarquées; & com-

me les continuelles marques d'amour qu'elle luy donnoit, commençoient à estre payées de beaucoup d'indiférence, elle luy en faisoit quelquefois la guerre, & luy disoit d'une maniere toute engageante, que le mariage les avoit changez tous deux, puis qu'elle faisoit le personnage d'Amant, & luy celuy de Maîtresse réservée. Cependant quelque déplaisir qu'elle reçeust de ce changement, elle déguisa ce qu'elle soufroit, peur luy paroître toûjours de belle humeur,

& tâcher par là de le rame-
ner; mais quand on néglige
de remédier aux premiers
dégoûts que produit le ma-
riage, rien n'eſt plus à crain-
dre que les malheurs qui en
naiſſent. Le Cavalier guéry
de ſa paſſion, en prit auſſitoſt
une autre. Il fit connoiſſance
avec une jeune Veuve, bien
moins belle que ſa Femme,
mais dont la perſonne & les
manieres avoient je-ne-ſçay-
quoy de ſi attirant, qu'il fit
tout ſon bonheur de la voir.
Ses ſoins firent grand éclat,
& en peu de temps toute la

Ville en fut informée. La Belle, qui avoit le principal intéreſt à cette nouvelle, l'apprit apres tous les autres. Ce fut pour elle un coup de tonnerre. Lors qu'elle en fut un peu revenuë, elle ſe crût obligée de s'expliquer avec luy, & ayant pris pour cela toutes les précautions qui eſtoient à prendre, elle luy dit avec une honneſteté mêlée de douleur & de tendreſſe, que Dieu luy eſtoit témoin qu'elle ne trouveroit jamais rien à condamner dans ce qui feroit ſa joye;

que ſi elle ſe voyoit aſſez heureuſe pour eſtre en pouvoir de faire tout ſon bonheur, comme il faiſoit tout le ſien, elle luy ſacrifiëroit avec plaiſir tous les momens de ſa vie ; qu'elle vouloit éroire que ſes complaiſances pour la Dame qu'il voyoit, eſtoient remplies d'innocence, mais que la malignité des Hommes les portant à mal juger des intentions les plus ſinceres, il ne pouvoit la voir ſi aſſiduëment ſans luy faire tort ; que la réputation des Femmes eſtoit dé-

licate au point d'eſtre bleſſée de fort peu de choſe ; qu'il devoit d'ailleurs ſe défier de luy-meſme ; que ce qui n'eſtoit d'abord qu'un amuſement de galant Homme, pouvoit devenir une veritable affaire de cœur ; qu'il avoit à craindre pour ſes propres intéreſts de ſe trop abandonner aux emportemens d'une paſſion qui n'a ny regles ny bornes, & qui luy eſtant infructueuſe, ne ſerviroit qu'à luy faire perdre ſon repos. Le Cavalier reçeut cet avis fort indignement, &

ſe permettant juſqu'à la me-
nace, il répondit à la Belle,
que ſi jamais elle s'aviſoit de
luy tenir de pareils diſcours,
ce ne ſeroit pas ſans qu'elle
euſt ſujet de s'en repentir.
Elle ſe tût, & ne chercha
plus à le gagner que par quel-
ques larmes qui luy échape-
rent ; mais loin d'en eſtre
touché, il devint plus aſſidu
aupres de la jeune Veuve.
Tous ceux qui voyoient la
Belle affligée, faiſoient tom-
ber l'entretien ſur ſes griefs
de chagrin, dans le deſſein
de la conſoler. C'eſtoit inu-

tilement qu'ils la mettoient ſur cette matiere. Elle leur fermoit auſſitoſt la bouche, en les aſſurant d'un viſage ſatisfait, que les ſoupçons qu'on prenoit de ſon Mary eſtoient fort injuſtes; qu'il avoit pour elle les plus obligeans égards, & que s'il voyoit des Femmes, c'eſtoit ſans luy rien oſter de ſa tendreſſe, & par le ſeul uſage du monde. Le Gentilhomme, qui l'avoit aimée avec tant de paſſion, l'ayant rencontrée dans une viſite, elle luy fit la meſme réponſe ſur ce

qu'il luy dit de ſon malheur;
& quelques inſtances qu'il
put faire en luy demandant
permiſſion de la voir, il n'en
pût rien obtenir. Elle demeu-
ra ferme ſur le refus, & luy fit
connoiſtre combien ce qu'il
ſouhaitoit luy ſeroit injurieux, puis que tout le monde
voulant ſe perſuader qu'elle
avoit lieu de ſe plaindre, on
publiëroit infailliblement,
qu'elle ne l'auroit reçeu chez
elle que pour ſe vanger des
prétenduës infidélitez de ſon
Mary. Tant de vertu redou-
bla l'admiration qu'on avoit

pour elle. Elle pleuroit dans ſa Chambre, ſe conſoloit au pied des Autels, & ne recevoit perſonne dans la confidence de ſes déplaiſirs. On ne laiſſa pas de les penétrer, & de chercher à les adoucir. On fit parler à la Veuve, & on luy repréſenta le tort qu'elle ſe faiſoit de mettre ainſi la diviſion dans un mariage; mais ſoit qu'elle euſt pris trop d'attachement pour le Cavalier, ſoit que ſa vertu ne fuſt pas fort ſcrupuleuſe, elle ne put ſe réſoudre à le bannir. Il ſoupoit ſouvent chez

elle, & n'en revenoit qu'à
une heure apres minuit. A
ſon retour il trouvoit la Belle,
toûjours complaiſante, toû-
jours ſans aigreur, & dans
une apparence de tranquil-
lité qui cachoit ſes déplaiſirs;
mais ſi elle s'empeſchoit de
luy faire des reproches, ſa
veuë, à ces heures-là, luy en
faiſoit de cruelles. Il voulut
enfin ſe les épargner, & luy
dit un jour, qu'il rentra fort
tard, que n'eſtant pas juſte
qu'il la fiſt attendre, ny qu'il
l'éveillaſt en revenant, il luy
laiſſeroit ſon Apartement à

l'avenir, & coucheroit dans un autre. Cela fut fait dés le lendemain, malgré les prieres que luy fit la Belle de ne point s'inquiéter ſi elle veilloit ou non, & de ſoufrir qu'elle euſt toûjours ſoin de voir s'il ne manquoit de rien quand il revenoit la nuit. Comme les Domeſtiques n'ont point de ſecret, cette eſpece de divorce fut ſçeuë auſſitoſt dans toute la Ville. On en conçeut beaucoup d'indignation cõtre la Veuve qui en eſtoit cauſe, & vous pouvez vous imaginer les

contes qu'on fit de ce que le Cavalier paſſoit la plûpart des nuits chez elle. Tous les Parens de la Belle luy conſeillerent de ſe ſéparer, mais elle rejetta cette propoſition comme une penſée tres-criminelle. Elle diſoit que les injuſtices de ſon Mary, quãd elles ſeroient encore plus grandes, ne pouvoient l'autoriſer à manquer à ſon devoir ; qu'elle eſtoit toûjours ſa Femme, & dans l'obligation de ne ſe pas rebuter d'un égarement qui pouvoit finir ; que ſa préſence luy faiſoit toû-

ours garder beaucoup de meſures, & que ſi elle n'eſtoit plus aupres de luy, il pourroit tomber dans des deſordres qu'elle auroit ſans ceſſe à ſe reprocher. Ces raiſons eſtoient d'une Perſonne tres-ſage ; mais ſon Pere, qui eſtoit un Homme violent & entreprenant, ſe laſſa d'y déférer. Un jour qu'elle vint le voir, il l'arreſta malgré elle, & envoya dire à ſon Mary qu'il la retenoit pour la mener avec luy le lendemain paſſer quelques jours à la Campagne. Le Cavalier fit

répondre qu'il le laiſſoit
maiſtre de ſa Fille, & qu'il la
pouvoit garder autant qu'il
voudroit. On fit le voyage,
& huit jours apres le Pere re-
vint, la laiſſant avec ſa Mere,
& quelques Dames, qui s'em-
preſſerent pour la divertir.
Elle écrivit pluſieurs fois à
ſon Mary, & n'en recevant
aucunes nouvelles, elle de-
manda à revenir ſeule, puis
qu'on ne parloit point encor
du retour; mais elle eut beau
preſſer ſon depart, elle s'ap-
perçeut bientoſt qu'on n'eſ-
toit pas d'humeur à y con-

sentir, & qu'on la tenoit comme prisonniere. Deux mois se passerent de cette sorte, & son Pere l'estant enfin venu retrouver, luy apprit qu'il l'avoit mise en repos, & que par un Jugement qu'il avoit fait rendre contre son Mary, elle en estoit séparée de biens & de corps. Il avoit beaucoup d'Amis dans la Ville, où il estoit fort consideré; & le Cavalier qui ne demandoit qu'à vivre sans Femme, s'estant défendu légerement, avoit mieux aimé abandonner une partie

de son Bien, que de demeu-
rer dans la contrainte où le
retenoit un reste d'honnes-
teté. La douleur que cette
affaire causa à la Belle, fut
égale à sa surprise. Les avan-
tages qu'elle en retiroit, ne
pûrent la consoler, & elle ne
fut pas si-tost de retour, avec
son Pere, qu'elle alla chez
son Mary, desavoüant tout
ce qui avoit esté fait sans
qu'on l'en eust consultée, &
s'offrant à demeurer avec luy
comme auparavant. Le Ca-
valier traita la soûmission de
feinte, & d'adresse concertée.

il luy dit que puis qu'elle avoit voulu l'abandonner, c'eſtoit pour toute ſa vie, & qu'elle ne devoit jamais eſpérer qu'il la repriſt. Elle refuſa longtemps de retourner chez ſon Pere, mais il le voulut abſolument, & la laiſſa ſeule toute en pleurs, avec proteſtation de ne point rentrer chez luy qu'apres qu'il ſçauroit qu'elle en fuſt ſortie. Ce ſentiment de vertu qui la faiſoit renoncer à ſon repos, luy attira de fâcheux reproches. Son Pere ſe prétendit offenſé de ce qu'elle con-

damnoit par cette démarche ce qu'il venoit de faire pour elle ; & toute soûmise qu'elle estoit à son devoir, elle eut à soufrir des deux costez. Sa patience la mit au dessus de ces traverses. Quoy qu'elle sçeust qu'elle s'exposoit à la violente humeur de son Pere en se montrant résoluë à le quitter, elle fit prier vingt fois son Mary de la vouloir recevoir, & ses prieres furent toûjours suivies d'un refus. Il y avoit un an que ce divorce duroit, lors qu'on luy apprit qu'il estoit tombé ma-

lade. Elle ne balança point ſur ce qu'elle avoit à faire. Son devoir l'occupant uniquement, elle voulut luy ſervir de Garde, & ſe rendit dans ſa Chambre ſans l'avoir fait avertir. Il ne l'eut pas plutoſt apperçeuë, qu'il tourna la teſte de l'autre coſté, & quoy qu'elle puſt luy dire d'honneſte & de tendre, il luy répondit toûjours qu'elle le laiſſaſt ſoufrir en repos. Sa venuë l'avoit ſi fort agité, & il entra dans une ſi grande impatience de ce qu'elle s'obſtinoit à ne vouloir pas

ſortir, que les Medecins luy conſeillerent de ſe retirer, dans la peur qu'ils eurent que le ſecours qu'elle venoit luy ofrir, ne produiſiſt un effet contraire à ce qu'elle ſouhaitoit. Elle ſortit toute en larmes, mais ce ne fut que pour s'arreſter dans l'Antichambre, où elle paſſa les jours & les nuits tant qu'il demeura au Lit, pour prendre ſoin de ce qui pouvoit le plus contribuer à ſa guériſon. On n'oſa luy dire pendant tout ce temps, ce qu'elle faiſoit pour luy ; & quand apres ſa

ſanté entierement recouvrée, on luy fit connoiſtre ce qu'il devoit à cette aimable Perſonne, il reçeut avec dédain tout ce qu'on luy dit à ſon avantage, & ne voulut entendre parler d'aucun raccommodement. La Belle contrainte de retourner chez ſon Pere, eut à eſſuyer de nouveaux rebuts. Elle les ſoufrit ſans murmurer; mais quoy que l'auſtere vertu qu'elle pratiquoit luy fiſt ſuporter avec une entiere réſignation les infortunes qu'elle méritoit ſi peu, elle ne put

réſiſter longtemps à l'accablement où elles la mirent. Elle tomba inſenſiblement dans une langueur, qui eſtant ſuivie de fiévre, donna bientoſt lieu d'appréhender pour ſa vie. La premiere choſe qu'elle fit, fut de demander à voir ſon Mary. Il dit à ceux qu'on luy envoya, que rien ne preſſoit encore, & qu'il la verroit quand il ſeroit temps. Pendant tout le cours de ſa maladie, elle ne parla que du regret qu'elle avoit de ce que ſon Pere avoit fait en dépit d'elle; &

la violence du mal l'ayant enfin emporté ſur l'habileté des Medecins, qui ne luy promettoient pas encore trois jours de vie, elle demanda tout de nouveau, mais avec les inſtances les plus fortes, qu'on fiſt venir ſon Mary. L'état où il ſçeut qu'il la trouveroit, ne luy permit pas de refuſer ce que ſouhaitoit une Mourante. Il s'approcha de ſon Lit, & en voyant la mort peinte ſur ſon viſage, il ne laiſſa pas de remarquer dans ſes yeux toute la tendreſſe qu'une

Femme doit à ſon Mary. Elle le conjura d'abord de luy pardonner la ſéparation forcée qui avoit pû donner lieu à ſon entier refroidiſſement. Elle l'aſſura qu'elle ne gardoit aucun ſouvenir des injuſtices qu'il luy avoit faites; luy dit qu'elle mouroit d'autant plus contente, que depuis longtemps la vie luy eſtoit inſuportable, non ſeulement parce qu'elle n'avoit pû ſe rendre digne de ſa tendreſſe, mais parce que cette vie qu'elle ſe voyoit preſte de quiter, eſtoit un

obſtacle à ſon ſalut; que ſes aſſiduitez aupres de la Dame, qui eſtoit pour luy plus aimable qu'elle, toutes innocentes qu'elle les croyoit, ne laiſſoient pas de cauſer un ſcandale genéral; qu'il alloit eſtre en pouvoir de le reparer en l'épouſant; qu'elle le prioit de le faire ſi-toſt qu'elle ſeroit morte, & en meſme temps de n'avoir des yeux que pour elle ſeule, & de ne ſoufrir jamais qu'aucune autre Femme partageaſt ſon cœur; que Dieu qui par ſa bonté pardonne ſouvent les

premieres fautes, s'armoit de rigueur contre les ſecondes; qu'elle luy ſouhaitoit dans ce nouveau mariage tout le repos & tout le bonheur qu'elle euſt tâché de luy procurer, ſi elle euſt pû ſe faire aimer veritablement; & que ſi apres ſa mort, ſes prieres pouvoient avoir quelque force, elle n'en feroit que pour attirer ſur luy les graces du Ciel. Elle ajoûta beaucoup d'autres choſes qui firent pleurer tous ceux qui eſtoient préſens; & s'eſtant tournée vers ſon Confeſſeur,

elle luy parla encore, & expira un quart-d'heure apres. On ne ſçauroit exprimer l'effet que ce diſcours, & la mort qui le ſuivit, firent ſur l'eſprit du Cavalier. Il demeura immobile, & dans une eſpece de ſtupidité, qui luy oſta toute connoiſſance. Il ne pleura point, il ne parla point, & ſe laiſſa remener chez luy ſans ſçavoir où il alloit. Si-toſt qu'il y fut, il ſe jetta ſur un Lit, où ayant paſſé plus de trois heures ſans dire un ſeul mot, il pouſſa de longs ſoûpirs, verſa quel-

ques larmes, & dit qu'il estoit le plus criminel de tous les Hommes. Ses Amis le vinrent voir, & crûrent d'abord que sa douleur estoit affectée; mais il en donna des témoignages si vifs, qu'ils virent bientost qu'il en estoit pénétré. Il rappelloit toute la vertu & tout le mérite de sa Femme, & se voyant cause de sa mort, il détestoit l'aveuglement qui l'avoit perdu. La jeune Veuve luy envoya faire compliment, & il pria qu'on luy répondist ce qu'on voudroit. Il passa la nuit dans

un état pitoyable, régla tout le jour ſuivant quelques affaires, & ſur le ſoir, il ſe retira dans un des plus auſteres Convents de la Ville. La plûpart voulurent croire qu'il n'avoit choiſy cette retraite que pour mieux cacher aux yeux du monde l'embarras où il eſtoit d'avoir à ſe contrefaire, & on ſe perſuada qu'il en ſortiroit peu de jours apres. La Veuve le crût comme beaucoup d'autres, & n'en eut pas grande inquiétude; mais il y paſſa trois mois entiers ſans y vouloir

recevoir aucune visite, & on fut fort étonné lors qu'apres ce temps on luy vit prendre l'Habit. Ce changement fit beaucoup d'éclat. Chacun vouloit démentir ses yeux; & la Dame qui s'estant flatée d'estre maîtresse de ses volontez, avoit peine encore à croire qu'il pust se résoudre à l'abandonner, mais il demeura inébranlable dans sa résolution. L'année de son Novitiat s'écoula, & il fit ses Vœux sur la fin du mois de Juin dernier. La Veuve desesperée d'avoir hazardé sa

gloire inutilement, n'a pû ſoufrir le mépris où elle s'eſt veuë dans toute la Ville. La honte l'a obligée de ſe retirer à ſix lieuës de là dans une Maiſon de campagne qui eſt à elle, & on ne croit pas qu'elle en revienne ſi-toſt.

Le Roy ayant convoqué les Etats de Bretagne à Vitré, M^r le Duc de Chaunes en fit l'ouverture le Lundy 2. du mois d'Aouſt. On avoit dreſſé dans le Palais un grand Théatre, tendu tout autour de Tapiſſerie. Au fond du Théatre eſtoient les Sieges

des Préſidens des Trois Etats.
Mr de Lavardin Eveſque de
Rennes, occupoit celuy de
la droite, comme Préſident
du Clergé. M le Marquis de
Coiſlin avoit celuy de la gau-
che, comme Préſident de la
Nobleſſe, en l'abſence de
Mr le Duc de Rohan, qui
n'arriva que quatre jours
apres; & Mr l'Aloüé de
Rennes eſtoit au deſſous du
Clergé, comme Préſident du
Tiers Etat. L'on avoit placé
des Sieges élevez, l'un pour
Mr le Duc de Chaunes Gou-
verneur de la Province; &

les autres plus bas, pour Mr de Lavardin Lieutenant de Roy, & pour Mrs les Commissaires. Les Trois Etats estant assemblez, députerent selon la coûtume, vers Mr le Duc de Chaunes, qui estoit logé au Chasteau, pour le prier de venir faire l'ouverture. Il se rendit au Palais, accompagné de Mrs de Lavardin & deCaumartin, Commissaires du Roy, & de beaucoup de Personnes de la premiere qualité, précedé des Maréchaussées, à la teste desquelles estoit Mr le Grand

Prevoſt, & de ſes Gardes,
ayant leurs Caſaques veſtuës,
& le Mouſquet ſur l'épaule.
Lors qu'ils furent arrivez à la
Porte du Palais, les Etats dé-
puterent les plus conſidéra-
bles de leurs Corps pour les
recevoir. Ils entrerent au ſon
des Trompetes, & ayant ſa-
lüé les Dames qui eſtoient
dans un lieu élevé, ils prirent
chacun leurs places. M le
Duc de Chaunes parla le pre-
mier, témoignant avec l'élo-
quence qui luy eſt ordinaire,
la naturelle inclination qu'il
a pour le bien de la Province.

Mr le Marquis de Lavardin parla apres luy ; & en ſuite Mr de Caumartin ayant remontré les grands ſoins que prenoit Sa Majeſté pour la conſervation de ſes Sujets, & principalement pour ceux de ſa Province de Bretagne, en les maintenant dans leurs Privileges, & en leur facilitant le Commerce, par le grand nombre de Baſtimens, de Ports, & de Havres, qu'Elle fait cõſtruire inceſſamment, il dit qu'il ne doutoit point que Mrs des Etats n'accordaſſent les ſommes ordinaires

d'un Don gratuit, d'autant plus conſidérables, que le Roy avoit pour eux de grandes bontez, & qu'ils pouvoient faire monter ce Don à deux millions quatre cens mille livres, qui ſont deux cens mille livres de plus qu'à la derniere tenuë des Etats. Cette ſomme ayant eſté accordée tout d'une voix, l'Aſſemblée ſe ſépara. Le reſte du jour fut employé à ſe divertir. Les Trompetes, les Hautbois, & les Violons, ſe faiſoient entendre par tout. Les Dames eſtoient dans

eur plus magnifique ajuſte-
ment, & parmy elles on
voyoit briller Madame de
Lavardin, & Madame la Mar-
quiſe du Bois de la Roche.
Le lendemain, les Etats s'aſ-
ſemblerent, & les Tables
eſtant ouvertes, il ſe trouva
grande Compagnie au Dîné
de Mr le Duc de Chaunes,
qui fut ſervy au ſon des
Trompetes, & des autres
Inſtrumens. Chacun ne pen-
ſoit qu'à faire grand' chere,
lors qu'une Lettre qu'on luy
apporta le fit changer de
viſage. Tout le monde re-

marqua que cette Lettre luy apprenoit quelque choſe de fâcheux. Ce Duc ſoûpira, & dit tout haut ; *Trompetes, Hautbois, & Violons, taiſez-vous ; & vous, Meſſieurs, pleurez avec moy la perte que la France vient de faire par la mort de la plus grande, de la plus ſage, & de la plus pieuſe Princeſſe, qu'elle ait jamais euë pour Reyne.* On ſortit de table, & ce fut bientoſt dans toute la Ville une déſolation genérale. Chacun prit le deüil, & on congédia les Comédiens qui devoient faire

ce jour-là l'ouverture de leur Théatre. Les Etats ont duré un mois, & pendant ce temps on a travaillé aux Affaires de la Province. Les Dames ſe ſont diverties à la promenade du Parc, qui eſt la plus belle de la Province. Tout le monde a admiré le Parterre, & les choſes curieuſes que Madame la Princeſſe de Tarente y a fait placer. Elles ſe ſont auſſi promenées au Rocher, Maiſon de plaiſance de M le Marquis de Sevignié, qui les a régalées pluſieurs fois. Il ne s'eſt rien fait de conſidé-

rable dans tout ce temps, ſu
ce n'eſt la Converſion de
M^r Rebondi, qui a abjuré
entre les mains & par les inſ-
tructions de M^r l'Eveſque de
Rennes. Il eſt fort ſçavant,
âgé de 56 ans, & d'une des
meilleures Familles de Vitré.
M^r des Mordeaux, S^r de la
Bourgeaudiere, ſon Parent,
avoit déja fait la meſme ab-
juration à Rennes.

La mort de la Reyne ayant
cauſé un deüil general en
France, on en a donné des
marques par tout, & en tou-
tes choſes. Je vous ay déja

mandé que cette mort avoit
fait ſuprimer dans les Colle-
ges les Jeux de Théatre, qui
précedent tous les ans la
diſtribution des Prix. Cette
diſtribution ſe fit au College
d'Harcourt le Mardy 24. du
dernier mois, apres qu'on eut
fait entendre les Eloges de
cette vertueuſe Princeſſe. Ils
tinrent lieu de la Tragédie
que l'on devoit repréſenter
dans la Court, & dont les
préparatifs eſtoient déja fort
avancez, lors que cette perte
changea toutes les réjoüiſ-
ſances en triſtes regrets. L'on

abatit le Théatre qui devoit
ſervir à la Tragédie, & l'on
en dreſſa un autre dans la
Salle, ſur lequel M^r le Che-
valier Turgot de S. Clair pro-
nonça une Oraiſon funebre,
avec autant de grace que de
hardieſſe. Toute l'Aſſemblée
qui eſtoit nombreuſe, & com-
poſée de Perſonnes conſidé-
rables par leur qualité & par
leur ſçavoir, luy marqua par
ſes loüanges combien on
eſtoit content de cette Ac-
tion. Douze autres recite-
rent des Vers Latins & Fran-
çois de pluſieurs ſortes, & ils

furent tous écoutez avec plaisir. La Salle estoit tendue de noir, avec des Ecussons aux Armes de la Reyne. Il y avoit une tres-belle Décoration en peinture, éclairée de plusieurs Lustres, & dans le fond du Théatre estoit la représentation d'un magnifique Tombeau.

Les Députez du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aydes, & de la Cour des Monnoyes, s'estant rendus à Fontainebleau, y firent les Complimens à Sa Majesté

sur la mort de la Reyne le Mercredy 18. Aouſt. Ils furent conduits à l'Audience par Mr le Marquis de Rhodes Grand-Maiſtre des Cerémonies, & par M de Saintot Maiſtre des Cerémonies. Mr le Marquis de Seignelay, Secretaire d'Etat, les préſenta. Voicy ce que M de Novion, Premier Préſident du Parlement, dit au Roy.

SIRE,

Il faut que Dieu ait bien aimé la France, pour luy donner un Roy comme VÔTRE MAJESTE'.

Il faut que la France l'ait bien offencé, pour luy oſter une Princeſſe auſſi vertueuſe que la Reyne. Voſtre valeur, SIRE, eſt venuë à bout de tout ce qu'Elle a entrepris. Rien ne luy a pû réſiſter; le Ciel n'a jamais rien refuſé aux prieres de la Reyne. Quand Elle eſtoit parmy nous, tous ſes ſouhaits eſtoient pour V. MAJESTE'; *& dans le Ciel où elle eſt, nous ſçavons que ſes vœux ſeront toûjours François. Nous eſpérons, SIRE, que c'eſt icy la derniere perte que fera* V. MAJESTE', *& que ce que le Ciel a retranché des jours de cette grande*

Reyne, ſera joint aux voſtres pour les prolonger. Régnez, SIRE, régnez heureux. Régnez longtemps pour noſtre bonheur, & pour celuy de la France. Ce ſont les ſouhaits que font inceſſamment pour V. MAJESTE' *ſes tres-humbles, tres-obeïſſans & tres-fidelles Sujets.*

Ce Compliment reçeut beaucoup d'aplaudiſſemens. Il me ſeroit inutile d'en rien dire, puis qu'il parle aſſez de luy-meſme. Ceux de M Nicolaï, Premier Préſident de la Chambre des Comptes, & de Mr le Camus, Premier Préſident

Préſident de la Cour des Aydes, leur attirérent de grandes loüanges. Mr de Chauvry, Premier Préſident de la Cour des Monnoyes, fit en ces termes les Complimens de ſa Compagnie.

SIRE,

Nous eſtions encore dans la joye de l'heureux retour de V. MAJESTE'; *elle paroiſſoit ſur nos viſages, & ſa conduite merveilleuſe faiſoit noſtre plus ordinaire entretien. A préſent tout eſt malheureuſement changé. On voit une conſternation pu-*

blique & universelle. L'exem-
ple de la charité & de la bonté,
la vertu & la pieté mesme, n'es
plus, & dans cet accident funeste
il ne nous reste que des pleurs &
des gémissemens. Nous n'entre-
prenons pas, SIRE, la consolation
d'une perte aussi sensible que celle
que V. MAJESTE' vient de faire.
Elle la trouvera dans la gran-
deur de son ame, & dans la force
de son esprit. Nous venons nous
consoler nous-mesmes par la pré-
sence de V. MAJESTE'. Elle es
la source de nos espérances, & le
remede à nos maux. Nous l'
suplions avec un profond respect

d'agréer le devoir, que luy rend en cette occaſion de douleur, une Compagnie pleine de zele & d'affection pour ſon ſervice.

Le meſme jour, Mr Pomereu, Prevoſt des Marchands, fit les meſmes Complimens de condoléance. Il eſtoit accompagné des Echevins, & des autres Officiers de la Ville. Deux jours apres, le Grand Conſeil s'acquita du meſme devoir par la bouche de Mr le Préſident Barentin. Il parla avec beaucoup de force & de grace.

Le Dimanche 22. du meſ-

me mois, Mr Ranucci, Evef-
que de Fano, Nonce Extra-
ordinaire de Sa Sainteté, fit
ſon Entrée publique à Fon-
tainebleau. Il eſtoit à Moret,
où Mr le Prince de Liſlebon-
ne, & Mr de Bonneüil Intro-
ducteur des Ambaſſadeurs,
l'allerent prendre avec les
Carroſſes du Roy, & de
Madame la Dauphine, ſui-
vis de ceux de Monſieur,
de Madame, & des Prin-
ces & Princeſſes du Sang.
Apres qu'ils l'eurent conduit
à l'Hoſtel qu'on luy avoit
préparé, Mr le Marquis de

Geſvres, Premier Gentilhomme de la Chambre, le vint complimenter au nom du Roy; M le Marquis de Belfonds, Premier Ecuyer de Madame la Dauphine, au nom de cette Princeſſe; & M^r le Duc de Choiſeüil, Premier Gentilhomme de la Chambre de Monſieur, & M^r le Marquis de Bron, Premier Ecuyer de Madame, au nom de Leurs Alteſſes Royales. Le Lundy 23. il eut Audience publique de Sa Majeſté dans le grand Apartement de la Reyne, qui

eſtoit tout tendu de Drap violet. Le Mardy 24. le Roy luy donna une ſeconde Audience dans la Chambre du Lit à la Ruelle. Des deux coſtez de Sa Majeſté, eſtoient Monſeigneur le Dauphin, Monſieur, Monſieur le Duc, Meſſieurs les Princes de Conty, & de la Roche-ſur-Yon, & les principaux Seigneurs de la Cour & Officiers de la Couronne. Vous obſerverez qu'à ces Audiences, tous ces Princes & Seigneurs eſtoient en Manteau & en Rabat, & les Princeſſes &

Ducheſſes en Mantes, & que la Cour eſtant fort groſſe, ces Aſſemblées avoient quelque choſes de grand, malgré le noir des Habits. Toute la Suite de M^r le Nonce eſtoit auſſi en Rabat & en Manteau. Ce Prélat ayant donné au Roy un Bref du Pape, Sa Majeſté paſſa dans le grand Cabinet, où M^r le Nonce luy préſenta les Langes benits de la main de Sa Sainteté, & envoyez à Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Le Roy les trouva tres-beaux, & en ſuite toute la Cour les alla

conſidérer. Tout eſt chargé des Chifres du Pape, & de ceux de Sa Majeſté, de Monſeigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Le fond en eſt bleu. Il y a cinq Langes, deux Carreaux, un Manteau Ducal, une Epée, & un Ceinturon enrichy de Pierreries, avec des Miniatures tres-fines. Le Linge eſt tout de Point de Veniſe, avec des Chifres, & des figures d'Animaux, & des Armes d'un travail fort ſingulier. Il y a

environ quarante Pieces de Point, qui ſont propres à un Enfant, avec trois Cofres de Velours cramoiſy, garnis d'argent; les anneaux, les pieds, & les ſerrures, auſſi d'argent. Au ſortir du grand Cabinet du Roy, Mr le Nonce fut conduit chez Monſeigneur le Dauphin, chez Monſieur, & chez Madame; & toutes ces Audiences eſtant finies, on le remena à ſon Hoſtel. Mr Langlois, Maiſtre d'Hoſtel du Roy, le traita magnifiquement pendant quatre jours par ordre de Sa Majeſté.

Le Mercredy 25. les Miniſtres Etrangers Catholiques qui ſont à la Cour, firent les Complimens de cõdoléance ſur la mort de la Reyne, dans le grand Apartement. Ces Audiences n'eurent point de rang. Mr Rezzini, Envoyé Extraordinaire de Mr le Duc de Modene, y fut conduit le premier, & apres luy, Mr le Nonce, Mr l'Ambaſſadeur de Veniſe, Mr l'Ambaſſadeur de Savoye, Mr l'Envoyé de Portugal, & Mr l'Envoyé de Mantouë. Ils furent menez enſuite à l'Audience de Mon-

eigneur le Dauphin, & de
Monſieur. L'apreſdînée ils
llerent tous dans le meſme
rdre cõplimenter Madame
a Dauphine. Toutes les Da-
nes du Palais, en Mantes de
rêpe à grãdes queuës, eſtoiẽt
es deux coſtez du Fauteüil
e cette Princeſſe, avec ſes
illes d'honneur. Ils ſe ren-
irent de là chez Madame,
u'ils trouverent auſſi ac-
ompagnée de pluſieurs Da-
nes, & de ſes Filles d'honneur.
Le Roy ayant marqué le
8. du mois d'Aouſt, pour
ecevoir le Compliment de

l'Académie Françoiſe ſur la
mort de la Reyne, cette
Compagnie ſe rendit à Fon-
tainebleau le jour de devant,
& le matin du 28. elle s'aſ-
ſembla dans la Salle des Suiſ-
ſes, proche celle des Gardes
du Corps. Sur les dix heures
du matin, Mr le Marquis de
Rhodes, Grand-Maiſtre des
Cerémonies de France, l'y
vint prendre, & ſe joignit à
Mr Charpentier, qui devoit
porter la parole, & qui mar-
cha accompagné de Mr l'E-
veſque de Meaux, Chan-
celier de la Compagnie. En

ſuite marcherent ſelon l'or-
dre de leur reception, Mrs
le Villayer Doyen des Con-
ſeillers d'Etat, le Duc de Saint
Aignan, l'Abbé Teſtu, l'Abbé
Tallement le jeune, le Mar-
quis de Danjeau, l'Abbé
Renier, Quinault, M l'Ar-
cheveſque de Paris, Mrs
Perrault, l'Abbé Fleſchier,
Racine, & Roſe Secretaire
du Cabinet. Mr le Marquis
de Seignelay, Secretaire d'E-
tat, qui les vint recevoir à la
Porte de la Chambre, les pré-
ſenta au Roy qui eſtoit aſſis,
ayant à ſa droite Monſei-

gneur le Dauphin, debout
& à gauche Monſieur le Duc
& pluſieurs autres Princes &
Seigneurs; & apres deux
profondes revérences, M
Charpentier dit.

SIRE,

Il eſt arrivé enfin dans la vi
de VOSTRE MAJESTE' *un éve*
nement dont il nous ſeroit plu
avantageux de nous taire que d
parler. La ſageſſe de vos Con
ſeils, la proſperité de vos Arme
vos Victoires, vos Triomphes, on
ſervy juſqu'à préſent de matier
à nos diſcours. Nous n'avons eſt

en peine que de trouver des paroles assez nobles pour répondre à la dignité de nostre sujet ; aujourd'huy, SIRE, nous n'en sçaurions trouver qui répondent à l'excés de nostre douleur ; & l'occasion qui nous amene devant V. M. semble ne demander que le silence. Il faut étouffer dans le fonds de nos cœurs nos plus tendres ressentimens, pour ne point aigrir la playe dont toute la France vient d'estre frapée. Il faut dérober à l'incomparable Reyne que nous pleurons, les Eloges qui luy sont deubs, de crainte de retracer à vos yeux les

funeſtes images de ſa mort préci-
pitée Pardonnez-moy donc,
Divine Princeſſe, qui m'enten-
dez du Ciel, où vous ſerez de-
ſormais un des Anges tutelaires
de la France, ſi parlant dans un
Palais dont vous avez eſté le
bonheur & l'ornement, je ne dis
rien, ny de voſtre auguſte nais-
ſance, ny de voſtre ferveute pieté,
ny de voſtre tendreſſe cordiale
envers les Pauvres, qualité ſi
rare dans les Perſonnes de voſtre
rang, ny de voſtre heureuſe fé-
condité qui a affermy le bonheur
de l Etat, ny de tous les autres
avantages périſſables que la chair

& le ſang vous avoient donnez,
ny de toutes les Couronnes que
vous avez portées, puis que vous
n poſſedez une dans le ſein de
a Divinité, qui efface l'éclat
le toutes les autres. Pardonnez-
noy, ſi je ne m'attache point à
ant de titres ſublimes, qui vous
voient élevée preſque au deſſus
le la condition humaine; auſſi-
ien, dans quel eſprit pourrois-je
'entreprendre en préſence de
oſtre auguſte Epoux? Si c'eſt
our exagérer la grandeur de
oſtre perte, ne l'a-t-il pas ſentie
lus vivement que nous? Si c'eſt
our l'en conſoler, eſt-ce de nous

qu'il attend les grandes réſolu-
tions qu'il ſçait prendre ? Non,
SIRE, voſtre conſtance ne doit
point eſtre l'effet des exhortations
d'un Orateur, elle ne peut eſtre
que le fruit de voſtre propre cou-
rage. Tout eſt original dans les
Héros comme vous ; ils ſont les
grands exemples, ils ne les imi-
tent point. Leurs actions ſont les
idées de nos préceptes, nos préce-
ptes ne ſont point les motifs de
leurs actions. Le Ciel qui veille
ſi viſiblement ſur voſtre Perſonne
ſacrée, & qui vous a fourny les
occaſions d'exercer tant de vertus
de magnificence & d'éclat, vous

devoit auſſi faire naître une oc-
ſion pour exercer voſtre patience
& voſtre force. Il l'a fait, SIRE,
en un temps que V. M. ne s'y
ttendoit pas. Il vous a ſurpris
par cette viſite douloureuſe ; Eh
combien de fois vous a-t-il ſurpris
par des victoires & par des con-
queſtes au dela de voſtre eſpé-
rance ? Peut-eſtre qu'en ce mo-
ment meſme il vous prépare quel-
que nouvelle gloire que toute la
prudence humaine ne ſçauroit
découvrir. C'eſt par ces coups
impréveus, qu'il diſtingue du
commun des Roys, ceux ſur qui il
imprime plus efficacement le ſceau

de sa toute-puissance. Il ne fa
faut rien que de surprenant, il ne f
faut rien que d'extraordinaire dan
une vie toute pleine de miracles.

En suite, l'Académie pass
dans le mesme ordre à l'A
parlement de Monseigneu
le Dauphin, à qui M^r^ Chan
pentier dit.

MONSEIGNEUR,

L'Académie Françoise auro
fort desiré, que la premiere fo
qu'elle vous rend ses tres humbl
respects, c'eust esté pour un suj
moins triste que celuy-cy. Ma
son de voir ne luy laissant pas

liberté du choix, elle se tient toûjours tres-honorée de paroistre devant Vous, en un temps où les Premieres Compagnies du Royaume s'empressent de vous témoigner la part qu'elles prennent à vostre douleur. Les faveurs que nous avons reçeuës de LOÜIS LE GRAND, ont surpassé nos espérances, & nous devrions vous en parler, si nous osions mesler nostre reconnoissance avec la tristesse, & si vous pouviez maintenant écouter autre chose que des soûpirs & des plaintes. La mort de nostre auguste Reyne, occupe aujourd'huy toutes vos

pensées & toutes les nostres, & nous croirions mesme faire un effort injuste, si nous voulions nous opposer aux mouvemens de vostre tendresse & de vostre pieté. Il faut, MONSEIGNEUR, *vous laisser le temps de vous accoûtumer à une séparation si amere & si peu attenduë. Il faut vous laisser le temps de profiter des secours que vous pouvez tirer de la Philosophie & de l'étude des belles Lettres. Veritablement à vous regarder de ce costé-là, vous paroissez invincible aux passions, apres vous estre fortifié avec tant de soin*

contre toutes leurs attaques. Mais à dire la verité, la Philoſophie n'a point pour but, d'éteindre dans un bon cœur, tous les ſentimens que la Nature inſpire. Elle ne défend point au Sage de s'affliger quelquefois, elle ne prétend pas le transformer en une Plante inſenſible, ou en une Statuë qui marche. Il eſt juſte, il eſt honeſte, de ſentir vivement les grandes pertes, qui ne ſe peuvent jamais reparer. Permettez-nous ſeulement de vous dire, MONSEIGNEUR, *que le Fils de* LOÜIS LE GRAND *ne doit point avoir de douleur inconſolable, tandis*

que le Ciel nous conſervera ſon auguſte Pere.

De là, cette Compagnie toûjours conduite par le Grand-Maiſtre des Cerémonies, ſe rendit chez Madame la Dauphine, à laquelle M^r Charpentier parla en ces termes.

MADAME,

La perte que la France vient de faire, vous doit avoir eſté tres-ſenſible. Vous avez perdu la meilleure de toutes les Meres, nous avons perdu la plus vertueuſe de toutes les Reynes. Ceux qui s'approchent des Perſonnes de

voſtre

voſtre rang en de pareilles occa-
ions, ſemblent avoir deſſein de
es conſoler. Oſeray-je dire,
MADAME, *que c'eſt aujourd'huy*
out le contraire, & que c'eſt
Vous qui nous conſolez? Le
Prince que vous nous avez
lonné, celuy que nous attendons
le Vous, ſont les remedes infail-
ibles à noſtre douleur. Par ces
gages précieux, le Sang de
LOÜIS LE GRAND *eſt aſſuré*
à nos Deſcendans, il n'y a point
le triſteſſe qui puiſſe tenir contre
ette penſée. D'ailleurs, MA-
DAME, *qui peut nier que la Di-*
vine THERESE *en diſparoiſſant*

à nos yeux, ne ſoit entrée dans la gloire? C'eſt de là qu'Elle obtiendra de nouveaux Triomphes à ſon auguſte Epoux, à ſon cher Fils, & à toute voſtre Royale Poſtérité. Donnons donc à la Nature & à la coûtume, les larmes, les crépes, & tout cet appareil funebre; mais gardons-nous bien de pleurer à la maniere ordinaire, une Princeſſe dont le nom ſera réveré ſur nos Autels, & dont la mort fera quelque jour une de nos Feſtes.

Ces trois Diſcours reçeurent les applaudiſſemens de toute la Cour, & vous ne

ous en étonnerez pas, Ma-
lame, ſçachant qu'ils ſont de
M^r Charpentier. Les beaux
Ouvrages qu'il a publiez par
e paſſé, & les deux Volumes
qu'il vient de nous donner
ouchant *l'Excellence de la*
Langue Françoiſe, juſtifient
ſſez que ſa réputation n'eſt
as établie par cabale. Vous
erez peut-eſtre bien-aiſe de
çavoir le jugement qu'un
rand Miniſtre d'Etat avoit
ait de ce dernier Ouvrage
eu de temps avant ſa mort,
uand il dit, *Que l'éloquence*
vec laquelle M^r Charpentier

avoit ſoûtenu l'Excellence d
noſtre Langue, eſtoit la plus con
vaincante de ſes preuves; je ne
vous en diray pas davantage
puis qu'il n'y a pas deux avi
ſur ce ſujet. Il vous ſouvien
dra ſans-doute, qu'il y a cinq
ou ſix ans, que Mr Char
pentier fit imprimer un au
tre Livre, intitulé *Défence d*
la Langue Françoiſe, pour l'In
ſcription de l'Arc-de-Triomphe
dans lequel il fait voir par de
argumens invincibles, que
lſ Arc-de-Triomphe qu'on
éleve à la gloire de Sa Ma
jeſté, doit eſtre accompagn

d'une Inſcription Françoiſe. C'eſt ce premier Volume qui a fait naître les deux derniers, où il acheve d'établir ſi fortement le mérite & les droits de noſtre Langue, qu'il n'y a plus que la prévention & l'opiniâtreté qui s'y puiſſent oppoſer.

Le Jeudy 2. de ce mois, Mr de Spanheim, Envoyé Extraordinaire de Mr l'Electeur de Brandebourg, fut reçeu à l'Audience de Sa Majeſté, à laquelle il fit les meſmes Complimens de condoléance, & en ſuite à Madame la

Dauphine. Comme Mon
ſeigneur le Dauphin eſtoi
alors à Paris, ainſi que Leur
Alteſſes Royales, il ne les fi
à ce Prince que le 7. non
plus qu'à Monſieur & à Ma
dame.

Le Mardy 6. l'Univerſit
remplit les meſmes devoirs
la parole eſtant portée pa
Mr Tavernier, qui en eſt Re
cteur. Par ſes Statuts, elle n
doit jamais ſortir de Paris
mais il n'en eſt point de ſ
anciens, dont la grandeur du
Roy ne diſpenſe.

L'Eſtampe que je vous en

F
G
F
N
G

voye, contient un Prodige fort particulier. Un Boucher de Marni en Italie, ouvrant un Mouton il y a deux mois, trouva dans ſon ventre toutes les Figures que l'on voit icy marquées. Celles des Couteaux eſtoient de couleur de ſang, du coſté que l'on s'en ſert pour couper. C'eſt ce que le Marquis Petrella a écrit de Pérouge, comme témoin oculaire, au Seigneur Hippolito Ricci de Florence. Ils croyent que ce Mouton, Animal timide de ſa nature, avoit veu les Couteaux ſan-

glans, avec l'ombre de la
Tour, dans la Boutique du
Boucher, & que cette veuë
avoit fait les meſmes impreſ-
ſions dans ſes entrailles, que
la veuë de certains objets fai
aux Femmes groſſes.

J'aurois trop à dire, ſi je
vous parlois de tous les Ser-
vices qui ont eſté faits pour
le repos de l'ame de la Reyne;
mais je les remets juſqu'au
mois prochain, pour venir à
celuy de S. Denys, dont le
détail eſt fort long. Jamais
on n'a examiné ſi à fond ce
qui regarde les Cerémonies

que dans cette occaſion, & je vay vous dire des choſes qui n'ont point encore eſté remarquées, ny imprimées dans aucune Relation. Ainſi ce que je vous manderay ſera peut-eſtre digne d'eſtre conſervé, par l'utilité qu'on en peut tirer un jour.

Le Corps de la Reyne ayant eſté tranſporté du milieu du Chœur de S. Denys dans la Chapelle haute, y a repoſé ſous une Chapelle ardente juſques au jour qui a précedé celuy du Service ſolemnel qu'on a fait pour l'in-

humer. Des Gardes, & deux Religieux, relevez de temps en temps, ont toûjours esté aupres du Corps. Mr l'Abbé d'Hantecour, Aumônier de la Reyne de quartier, estoit de ce nombre; mais il y avoit cette diférence, que n'estant point relevé, on peut dire qu'il n'a point abandonné le Corps jusqu'à ce qu'il ait esté mis dans la Sépulture. Comme la Maison de la Reyne n'estoit point rompuë, & que les Tables estoient servies à S. Denys, les Officiers y venoient les uns apres les au-

tres. Quelques Dames venoient auſſi de temps en temps de Paris pour garder le Corps, quoy qu'elles n'y fuſſent plus obligées que par leur zele pour la Reyne, qui y faiſoit ſouvent venir des Perſonnes de la plus haute qualité. On a auſſi remarqué une Dame, qui eſtoit ſi attachée à cette Princeſſe par devoir, par inclination, & par l'honneur qu'elle avoit d'en eſtre eſtimée, quelle n'a pas quitté le Corps un moment. Depuis cinq heures du matin juſques à une heure apres-midy, on

disoit des Messes chaque jour pour le repos de son ame, & chaque jour on faisoit un Service. Le Corps fut mis au milieu du Chœur le Mardy 31. du dernier mois.

Le jour précedent, les Compagnies furent invitées au Service solemnel de cette Princesse par Mr de Saintot Maistre des Cerémonies de France. Il se trouva sur les sept heures du matin à la Sainte Chapelle du Palais à Paris, où se rendirent le Roy d'Armes, six Hérauts d'Armes de France, & les trente

urez Crieurs. Ils allerent en
a Grand' Chambre du Par-
ement, & en ſuite aux autres
Compagnies, en cet ordre.

Les Six Hérauts d'Armes
marchoient deux à deux en
Robes de deüil, la Cotte-
d'Armes par deſſous, qui eſt
de Velours violet, & un Cha-
peron auſſi par deſſus, le
deüil rabatu ſur l'épaule. Ces
Robes eſtoient ſemées de
trois grandes Fleurs-de-Lys
d'or, & marquée ſur la Man-
che d'une Deviſe, ou Titre
particulier, comme Charo-
lois, Xaintonge, &c. Ils

avoient chacun un Caducée à la main, voilé d'un Crêpe. C'eſt un Baſton couvert de Velours ſeurdeliſé.

Le Roy d'Armes de France ſuivoit ſeul, veſtu comme les ſix autres, & ayant comme eux un Chapeau en forme de Toque, avec un long Crêpe. Sa queuë traînante eſtoit portée par un Domeſtique, & ſon Caducée diféroit des autres, à cauſe d'une Fleur-de-Lys d'or qui eſtoit au plus haut de ce Caducée, que quelques-uns nomment Sceptre.

Mr de Saintot, Maiſtre des Cerémonies, venoit ſeul apres le Roy d'Armes. Il eſtoit veſtu d'une Robe de deüil à longue queuë, portée par un de ſes Domeſtiques, ayant un grand Chaperon de deüil renverſé ſur le dos, le Bonnet quarré en teſte, l'Epée au coſté, & le Baſton de Maiſtre des Cerémonies à la main.

En ſuite alloient les trente Jurez Crieurs de la Ville de Paris, en Robes de deüil, le Bonnet quarré en teſte, tenant des Clochetes, & ayant au devant & au derriere de

leurs Robes, des Ecuſſons peints aux Armes de la Reyne. Lors qu'ils furent arrivez en la Grand' Chambre, l'Audience eſtant ouverte, M de Saintot, Maiſtre des Cerémonies, prit ſa ſéance apres le dernier des Conſeillers; & le Roy d'Armes, & les Hérauts, demeurerent debout & couverts derriere le Barreau, & les Crieurs teſtes nuës en forme de demy cercle. Le Maiſtre des Cerémonies ayant dit à la Cour les ordres qu'il avoit du Roy, pour l'avertir de ſe trouver

au Service & à l'Inhumation de la Reyne à S. Denys, & à Noſtre-Dame de Paris, il préſenta la Lettre de Cachet, que Mr le Premier Préſident mit entre les mains d'un des Conſeillers qui en fit la lecture; apres laquelle, Mr le Premier Préſident dit, *que la Cour exécuteroit les ordres de Sa Majeſté.* Alors le Roy d'Armes dit; *Jurez Crieurs, faites voſtre devoir.* Au meſme inſtant, le Sieur Spens, l'un des Crieurs, s'eſtant avancé, dit tout haut.

MESSIEURS, priez Dieu pour l'ame de Tres-Haute, Tres-puissante, Tres-Excellente, & Tres-Vertueuse Princesse, Marie-Thérese, Infante d'Espagne, Reyne de France & de Navarre. Dans ce moment tous les Jurez Crieurs sonnerent de leurs Clocheres, & le Spens continua.

Priez Dieu pour l'ame de Tres-Haute, Tres-Puissante, Tres-Excellente, & Tres-Vertueuse Princesse, Marie-Thérese, Infante d'Espagne, Reyne de France & de Navarre, Epouse de Tres-Haut, Tres-Puissant, &

Tres-Excellent Prince, Loüis, *par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, décedée au Chasteau de Versailles le 30. de Juillet.* Tous les Crieurs sonnerent une seconde fois de leurs Clochetes, & le Crieur ajoûta.

Pour l'ame de laquelle Sa Majesté fait faire deux Services solemnels; le premier, Mercredy prochain 1. Septembre, en l'Eglise de S. Denys, où son Corps repose, & où se fera son Inhumation; le second, le Samedy suivant 4. du mesme mois, en l'Eglise de Paris. Demain, à

deux heures apres midy, ſe diront Veſpres & Vigiles des Morts en l'Egliſe de S. Denys; & Vendredy, à pareille heure, en l'Egliſe de Paris. Priez Dieu pour le repos de ſon ame. Tous les Crieurs ſonnerent pour la troiſiéme fois de leurs Clochetes.

Le Maiſtre des Cerémonies eſtant ſorty de la Grand' Chambre, alla dans le meſme ordre en la Chambre des Comptes, en la Cour des Aydes, en la Cour des Monnoyes, en l'Election de Paris, puis en la grande Salle du

Palais, à l'endroit où estoit autrefois la Table de Marbre, vis-à-vis la Grand'Chambre; en suite à l'Université, qui estoit assemblée en la Salle du College de Navarre, où demeure le Recteur, à l'Ancien & au Nouveau Chastelet, à l'Hostel de Ville, devant la Porte du Louvre, & enfin devant la principale Porte de l'Eglise de Paris.

Il donna à chaque Compagnie une Lettre de Cachet du Roy, & l'invitation s'y fit de la mesme sorte qu'au Parlement, à l'exception que le

Maiſtre des Cerémonies eut la ſéance à la Cour des Monnoyes, au deſſous du Doyen de cette Cour ; à l'Univerſité, à la gauche du Recteur ; ainſi qu'aux Chaſtelets, à la gauche des Lieutenans Civils ; & à l'Hoſtel de Ville, ſur le Banc, à la gauche du Prevoſt des Marchands.

A l'égard de la Table de Marbre, de la Porte du Louvre, & de la Porte de l'Egliſe de Paris, la Proclamation s'y fit par les Jurez Crieurs au ſon des Clocheres ; & ces Proclamations furent faites

aux Compagnies, & aux Pla-
ces publiques alternative-
ment, par les S^r Loüis Spens,
& Laurens le Blanc, Jurez
Crieurs, qui au lieu de *Mes-
sieurs*, dirent à l'Universite,
*Nobles & Scientifiques Per-
sonnes.*

Le Mercredy 1. Septembre,
les Compagnies partirent de
Paris pour le rendre à S. De-
nys, où elles descendirent
dans les Maisons & Convents
qui leur avoient esté mar-
quez; le Parlement, à l'Ab-
baye de S. Denys; la Cham-
bre des Comptes, aux Filles

de Sainte Marie; la Cour des Aydes, aux Carmelites; la Cour des Monnoyes, aux Filles de l'Annonciade; l'Université, aux Récolets; les deux Chastelets, aussi aux Récolets; & l'Election, aux Ursulines. En venant de Paris, quelques unes de ces Compagnies avoient des Archers devant elles, & entre autres la Cour des Aydes, qui avoit les Archers des Gabelles & des Tailles. Le Prevost General des Monnoyes & Maréchaussée, à la teste de sa Compagnie, dont les Archers

chers avoient des Caſaques rouges, précedoit la Cour des Monnoyes. L'Hoſtel de Ville avoit ſes Archers avec leurs Caſaques bleuës ordinaires.

Toutes ces Compagnies qui eſtoient en Robes de deüil de Drap noir, à l'exception du Parlement & de l'Univerſité, ſortirent toutes ſéparément du lieu où elles eſtoient deſcenduës à S. Denys, & ſe rendirent en l'Egliſe de l'Abbaye dans l'ordre ſuivant, les Bonnets quarrez en teſte.

Les Huiſſiers du Parlement, deux à deux, en Robes ordinaires noires, avec leurs Baguetes.

Les Notaires & Secretaires de la Cour, & le Greffier Criminel, en Robes & Chaperons rouges.

Mr Jaques, Greffier en chef, veſtu de ſon Epitoge & Manteau rouge fourré d'Hermines, ſeul, ſans Baguete.

Le Premier Huiſſier, ayant en ſa teſte ſon Bonnet quarré de Drap d'or, fourré, & rebordé d'Hermines, avec ſa

Robe rouge, ſeul.

Mr Potier de Novion, Premier Préſident, ayant à ſa gauche Mr le Préſident de Bailleul.

Mrs les Préſidens de Neſmond, & de Meſmes, enſemble.

Mr le Préſident Molé de Champlaſtreux, ayant à ſa gauche Mr de la Briffe, Conſeiller d'honneur au Parlement.

Quatre Maiſtres des Requeſtes, deux à deux.

Mrs les Conſeillers de la Grand' Chambre, Laïques

& Clercs ; & parmy eux, M^rs les Préſidens des Enqueſtes, & des Requeſtes du Palais.

M^rs les Conſeillers des Enqueſtes & des Requeſtes, tant Clercs que Laïques, deux à deux, ſuivant l'ordre de leurs receptions.

M^r Talon, Ancien Avocat General, M^r de Harlay Procureur General, & M^r de Lamoignon, Second Avocat General, tous trois enſemble; M^r de Harlay au milieu.

M^rs les Préſidens avoient

eurs grands Manteaux d'écarlate, fourrez d'Hermines, & retrouſſez ſur l'épaule. Les Conſeillers d'honneur, les Maiſtres des Requeſtes, les Cõſeillers Laïques & Clercs, les Avocats & Procureur Généraux, eſtoient en Robes rouges, avec des Chaperons fourrez d'Hermines blanches ſur leurs épaules. Ils furent placez dans tout le coſté droit du Chœur en entrant, à la réſerve des quatre dernieres places, apres Meſdames les Princeſſes, y ayant des places vuides entr'elles

& le Parlement. Les Gens du Roy, Greffiers, & Premier Huiſſier, eurent place dans les Chaiſes baſſes du meſme coſté, au deſſous du Parlement. Il y avoit auſſi des Bancs de ſecours pour placer ceux qui ne pouvoient eſtre aux hautes Chaiſes.

La Chambre des Comptes vint en cet ordre.

Les Huiſſiers, deux à deux, la Baguete en main.

Le Premier Huiſſier ſeul, ſans Baguete.

Les deux Greffiers enſemble.

Mr Nicolaï Premier Préſident, & Mrs les Préſidens, deux à deux.

Mrs les Maiſtres, Correcteurs, & Auditeurs, deux à deux.

Mr Nicolaï AvocatGeneral, & Mr Girard Procureur General, enſemble.

Ils furent placez dans le coſté gauche du Chœur, en quatorze Chaiſes, apres Monſeigneur le Dauphin, & Mrs les Princes, y ayant des places vuides entre Mrs les Princes & la Chambre des Comptes. Les Gens du Roy, Gref-

fiers, & Premier Huiſſier, occuperent les Chaiſes baſſes du meſme coſté, au deſſous de la Chambre des Comptes. Ceux qui ne pûrent eſtre aux hautes Chaiſes, eurent auſſi des Bancs de ſecours.

Voicy l'ordre dans lequel la Cour des Aydes marcha.

Les Huiſſiers, deux à deux, avec leurs Baguetes.

Le Premier Huiſſier ſeul.

Le Greffier ſeul.

Mr le Camus Premier Préſident, & Mrs les Préſidens, deux à deux.

Mrs les Conſeillers, deux à deux.

Mr Ravot d'Ombreval, Ancien Avocat General; Mr Bosc du Bois, Procureur General; & Mr de Monchal, Second Avocat General, tous trois ensemble; le Procureur General entre les deux Avocats Généraux.

Ils furent placez en sept hautes Chaises à gauche, à la suite de la Chambre des Comptes; & les Gens du Roy, Greffier, & Premier Huissier, aux Chaises basses au dessous, avec deux Bancs de secours.

Les Huissiers de la Cour

des Monnoyes vinrent auſſ
deux à deux, la Baguete en
main.

Le Premier Huiſſier ſeul,
ſans Baguete.

Deux Commis au Greffe,
enſemble.

Le Greffier en chef, ſeul.

Mr Cotignon de Chauvry,
Premier Préſident, & Mrs les
Préſidens, deux à deux.

Mrs les Conſeillers, deux à
deux.

Mr le Vacher Ancien Avo-
cat General, Mr de Selve Pro-
cureur General, & Mr Guil-
loire Second Avocat Gene-

ral, tous trois enſemble.

Ils furent placez à la ſuite des hautes Chaiſes, du coſté gauche, apres la Cour des Aydes; les Gens du Roy, Greffier, & Premier Huiſſier, aux baſſes Chaiſes au deſſous, & en deux Bancs de ſecours.

L'Univerſité garda cet ordre.

Les Bedeaux veſtus de leurs Robes noires à manches pliſſées, le Bonnet quarré en teſte, & les Maſſes de vermeil doré ſur l'épaule, deux à deux.

Les Procureurs des Quatre Nations de France, Picardie, Normandie, & Allemagne, deux à deux, celuy de France eſtant le premier, tous veſtus de Robes noires ; des Repréſentans les Maiſtres és Arts de l'Univerſité, des Docteurs des Facultez de Theologie, Droit Canon, & Medecine; en ſuite les Doyens de ces trois Facultez, & M^r Tavernier Recteur, tous deux à deux.

Le Recteur eſtoit veſtu d'une Robe violete à manches froncées, avec une Cein-

ure d'un tiſſu de ſoye, aux
Pendans de laquelle eſtoit
ttachée une grande Eſcar-
celle de Velours violet, gar-
nie de Boutons & Galons
auſſi d'or, avec un Mantelet
d'Hermine blanche ſur ſes
épaules, qui luy deſcendoit
juſqu'à la moitié des bras.

Les Docteurs en Theolo-
gie avoient de grandes Cha-
pes ou Robes noires, avec
leurs Fourrures par deſſus,
en maniere de tour de col,
d'Hermine blanche.

Les Docteurs en Droit Ca-
non eſtoient en Robes rou-

ges, avec des Chaperons fourrez d'Hermines sur l'épaule.

Les Docteurs en Medecine estoient aussi en Chapes ou Robes rouges, & avoient des Fourrures blanches sur leurs épaules.

L'Université fut placée aux quatre dernieres places à droite en entrant, à la suite du Parlement, & en un Banc de secours qu'on y avoit mis, ainsi qu'on en mit tout du long des hautes Chaises, pour placer plus aisément les Officiers de chaque Compagnie.

Les deux Chaſtelets, ancien
t nouveau, vinrent enſem-
le, ſuivant l'ordre de leurs
ceptions.

Les Huiſſiers Audianciers,
eux à deux.

Le Greffier en chef, ſeul.

M^r le Camus, & M^r Girar-
lin, Lieutenans Civils; M^r
Deffita, & M^r Chopin, Lieu-
enans Criminels; & M^rs Fer-
and & de Vienne, Lieute-
nans Particuliers, deux à
deux.

M^s les Conſeillers des deux
Chaſtelets, deux à deux.

M^rs les Avocats & Pro-

cureurs Genéraux, tant de l'ancien que du nouveau.

Ils furent placez en neuf basses Chaises à droite, à la suite des Gens du Roy & Greffiers du Parlement ; & les Gens du Roy & autres, en deux Bancs de secours mis au devant d'eux.

Le Corps de Ville de Paris arriva en suite.

Les Huissiers de la Ville, deux à deux.

Le Greffier seul.

Mr de Pomereu, Conseiller d'Etat, Prevost des Marchands, ayant à sa gauche

Mr le Brun, Premier Eche-
in.

Mrs Gamare, Chauvin, &
arque, Echevins; Mr Truc,
rocureur du Roy; Mr Bou-
ot, Receveur; ſix Conſeil-
rs, & quatre Quarteniers,
eux à deux.

Ils furent placez en cinq
aſſes Chaiſes du coſté gau-
he, au deſſous de la Cham-
re des Comptes, à la ſuite
es Gens du Roy & Greffiers
e la meſme Chambre, & en
eux Bancs de ſecours que
'on avoit mis au devant
l'eux.

Les Huiſſiers de l'Election de Paris, & des Tailles, deux à deux, avec Baguetes.

Le Premier Huiſſier, ſeul, ſans Baguete.

Le Greffier en chef, ſeul.

Mr de Chenevieres Préſident, les Lieutenant Aſſeſſeur, Eleus, & Controlleurs, deux à deux.

Mr de Chenedé, Avocat & Procureur du Roy, ſeul.

Ils furent placez en quatre Chaiſes baſſes, au coſté droit, au deſſous de l'Univerſité, & en deux Bancs de ſecours mis au devant d'eux.

Dans le temps que chaque Compagnie arrivoit, les Jurez Crieurs qui estoient des deux costez de la Nef, sonnoient de leurs Clochetes; & alors Mr de Saintot, Maistre des Cerémonies, sortoit du Chœur, les recevoit, & les y faisoit entrer & placer. Les Gardes du Corps estoient aux Portes du Chœur, & à toutes les avenuës de l'Eglise.

Mr les Archevesques & Evesques, que les Agens du Clergé avoient invitez, eurent leurs places vers l'Autel,

du coſté de l'Epiſtre. Ils eſtoient en Rochet & en Camail.

Le Conſeil de la Reyne eſtoit placé à quelque diſtance du meſme coſté ; & enſuite, ſur la meſme ligne, mais plus pres du Corps, Madame de Monteſpan, Sur-Intendante de la Maiſon de cette Princeſſe ; Madame la Ducheſſe de Créquy, Dame d'Honneur ; Madame de Béthune, Dame d'Atour ; quelques Dames du Palais ; & derriere elles, les Femmes de Chambre de la Reyne. Vis-à-

vis du Conſeil, furent placez
es principaux Officiers de la
Maiſon, & les Dames du Pa-
ais, plus pres du Corps. Mr
e Duc de Montauſier, avec
les Perſonnes de qualité de
a Suite de Monſeigneur le
Dauphin, eſtoit proche de la
Chaire du Prédicateur. Le
Lieutenant qui commande
es Gardes du Roy qui ſer-
vent aupres de Monſeigneur
le Dauphin, eſtoit derriere
Mr le Duc de Montauſier.
Les Aumôniers de la Reyne
eſtoient vis-à-vis du Caveau,
dans lequel on devoit deſ-

cendre le Corps de cette Princeſſe.

Monſeigneur le Dauphin, Monſieur, Madame, Mademoiſelle, Mademoiſelle d'Orleans, & Monſieur le Duc, arriverent ſur les onze heures à l'Abbaye, & apres avoir eſté conduits aux Apartemens tendus de deüil qu'on leur avoit préparez, ils ſe rendirent à l'Egliſe par la grande Porte.

Trois cens Pauvres veſtus de gris, marchoient devant eux. Ils portoient chacun un Flambeau de cire blan-

che, & estoient suivis des trente Crieurs. Apres venoient trois Hérauts, & le Roy d'Armes, puis Mr Martinet Ayde des Cerémonies, Mr de Saintot Maistre des Cerémonies, Mr le Marquis de Rhodes Grand-Maistre des Cerémonies, & Mr de la Vieuville Chevalier d'Honneur de la Reyne, comme Chef du Convoy, tous vestus de longues Robes de deüil, le Chaperon en forme.

Monseigneur le Dauphin, Monsieur, & Monsieur le Duc, estoient en Manteaux

longs, & avoient le Collier de l'Ordre par deſſus. Leurs queuës n'eſtoient point portées, parce que les Princeſſes repréſentoient le Deüil, & que les Princes n'eſtoient que pour les accompagner. Ce ſont les Femmes qui repréſentent le Deüil à la mort des Femmes, comme les Hommes le repréſentent à celle des Hommes.

Madame, Mademoiſelle, & Mademoiſelle d'Orleans, eſtoient en Mantes M^r le Marquis d'Eſtampes Chevalier d'Honneur de Madame, M^r

le

le Marquis de Bron ſon Premier Ecuyer, & Mr le Chevalier de Nantoüillet, portoit la queuë de la Mante de cette Princeſſe.

Celle de Mademoiſelle eſtoit portée par M le Marquis d'Effiat Premier Ecuyer de Monſieur, & par Mr le Marquis de Flamarin Premier Maiſtre-d'Hoſtel de Son Alteſſe Royale.

Mr le Comte d'Eſcars, & M le Comte de Beauveau, ſecond Fils de Mr le Marquis du Riveau, portoient celle de Mademoiſelle d'Orleans.

Madame fut conduite à sa place à la droite par Monseigneur le Dauphin; Mademoiselle, par Monsieur; & Mademoiselle d'Orleans, par Monsieur le Duc. Ces Princes allerent en suite se placer à la gauche, & firent l'honneur aux Princesses, parce qu'elles représentoient le Deüil.

Les quatre coins du Cercueil furent occupez par le Sr le Lievre Roy d'Armes, au Titre de S. Denys-Montjoye; & par les Srs de Chaume, au Titre de Normandie; le

Blanc, au Titre de Xain-
onge; Bezincour, au Titre
le Bourgogne; & Daubini,
u Titre de Charolois. Le
Roy d'Armes estoit à la droi-
e; le premier Héraut, à la
auche; & les deux autres,
ux deux autres coins.

Mr le Comte de Monti-
nac, Premier Ecuyer de la
Reyne, se plaça au pied de
a Chapelle ardente; & Mr le
Duc de la Vieuville se mit à
a teste. Ils estoient en Capot
t Bonnet quarré, aussi-bien
que Mr de Villacerf Premier
Maistre-d'Hostel, M Devizé

Maiſtre d'Hoſtel ordinaire, & les quatre Maiſtres-d'Hôtel de quartier. Le reſte de la Maiſon eſtoit en Rabat, & en long Manteau.

Mr le Marquis de Rhodes, Mr de Saintot, & Mr Martinet, Grand-Maiſtre, Maiſtre, & Ayde des Cerémonies, prirent leurs places pres de la Chapelle ardente.

Il faut vous dire préſentement en peu de mots quelle eſtoit la Décoration de l'Egliſe, dont l'invention eſt deuë au Pere Meneſtrier Jeſuite.

A l'entrée du Chœur eſtoit
ne Perſpéctive, qui faiſoit
aroiſtre un Temple ouvert.
On voyoit des deux coſtez
es Tombeaux des Roys de
rance. Les Images de la
Mort, & de l'Immortalité,
ortoient une Inſcription
atine, qui faiſoit entendre
e qui ſuit. *Manes des Mo-*
narques inhumez dans ces Tom-
eaux, venez au devant du
Corps de Marie-Thereſe, Reyne
e France. Voila où ſe réduiſent
outes les grandeurs de la Terre.
La Majeſté Souveraine qui par
out ailleurs eſt ſi puiſſante & ſi

réverée, n'eſt icy qu'un peu de cendre.

Dans un Fronton élevé au deſſus de ce Temple, paroiſſoient les Saints de la Maiſon Royale, ſçavoir, Clovis, Dagobert, Charlemagne, Robert, S. Loüis, Sainte Bathilde, Sainte Radegonde, Sainte Iſabelle Sœur de S. Loüis, la Reyne Blanche leur Mere, & pluſieurs autres. Ils montroient tous un Trône de lumiere préparé pour l'ame de la Reyne. Il y avoit au deſſous du Trône quelques mots Latins, qui ſembloient faire

ire à tous ces Saints, comme
'ils euſſent parlé à la Reyne,
Paſſez d'un Trône à l'autre,
& régnez parmy nous.
Au deſſus de ce Fronton
ſtoient des Ecuſſons de la
Reyne, & l'on voyoit une
Teſte de Mort avec des aîles
le Chauveſouris dans le haut,
qui ſéparoit les Armoiries de
rance & d'Eſpagne. On
oyoit auſſi pour ſimboles de
a Réſurrection, une Croix
ntre deux Lampes allumées,
lle ſurmontoit un Globe du
Monde. Deux Phares allu-
nez ſur des Rochers, expri-

moient la meſme choſe.

On avoit oppoſé huit Deviſes les unes aux autres, & ces Deviſes marquoient l'incertitude de cette vie, & l'eſpérance de la vie eternelle, dont joüiſſent les Bienheureux. Elles avoient toutes pour ame des paroles Latines, que vous trouverez icy renduës par autant de Vers François.

La premiere eſtoit une Horloge de ſable.

Son cours ſe précipite en ce Vaſe fragile.

La ſeconde, qui luy eſtoit

ppoſée, faiſoit paroiſtre un
Oyſeau de Paradis, qui dé-
chargé des ſoins de la vie, ne
egarde que le Ciel.

Je vivray pour le Ciel, en vivant de l'Eſprit.

La troiſiéme, un Bucher d'Apothéoſe, où les Romains brûloient les Corps de leurs Empereurs, avec des doreures, des parfums, & des meubles prétieux.

Et tout cela bientoſt ne ſera plus que cendre.

La quatriéme, le meſme Bucher, d'où une Aigle s'élevoit, ſi-toſt que le fil qui

l'y retenoit, estoit brûlé.

Au milieu de la mort il conserve sa vie.

La cinquiéme, un Arc-en-Ciel.

D'un grand éclat, mais de peu de durée.

La sixiéme, un Flambeau fumant, qui se rallumoit à un autre.

Et d'un peu de fumée il tire un grand éclat.

La septiéme, la constellation de Cassiopée, où l'an 1572. parut une nouvelle Etoile, qui ne fut veuë que pendant deux ans.

Où jadis on la vit, elle ne paroiſt plus.

L'Echelle de Jacob, au haut de laquelle ce Prophete vit la Divinité, & par laquelle montoient & deſcendoient des Anges.

Le Ciel nous l'a donnée, & le Ciel la retire.

Deux Inſcriptions, & deux Revers de Médailles, eſtoient aux baſes des Piédeſtaux. La premiere Inſcription vouloit dire, *Sa mémoire ſera immortelle, parce qu'elle a eſté connuë de Dieu & des Hommes.* La ſeconde, *Tandis qu'elle a veſcu,*

elle a eſté un Modele à imiter. On la deſire apres ſa mort, & entrant dans l'Eternité, une Couronne immortelle y fait ſon triomphe.

Le premier Revers eſtoit d'une Médaille de Tite. La Paix que l'on y voyoit repréſentée avec ces mots, *Pax æterna*, faiſoit connoiſtre que la Paix qu'elle nous avoit apportée par ſon Mariage, luy avoit fait mériter une Paix eternelle dans le Ciel. L'autre Revers eſtoit une Imitation d'une Médaille de Trajan, & d'une autre de Pertinax. On

voyoit la Reyne tendre les
ras à un Globe qui deſcen-
oit du Ciel, & fouler aux
ieds un autre Globe, avec
es paroles, *Providentiæ au-*
ustæ, pour faire entendre
que par une ſage prévoyan-
e, la Reyne avoit penſé à
'Eternité au milieu des plai-
irs du monde. Sur la friſe
égnoient quelques mots La-
ins, qui ſignifient,

Pratiquer la vertu, c'eſt ſe rendre immortel.

Le reſte de la Nef, qui eſ-
toit toute tenduë de deüil
depuis le haut juſqu'au bas,

avoit pour ornemens de grandes Armoiries de cette Princeſſe, avec des Sceptres croiſez, & au deſſus une Couronne Royale.

Une Chapelle ardente, compoſée de ſix Colomnes de lumieres, eſtoit dãs le Chœur au deſſus du Corps, avec autant de Conſoles, qui portoient une Pyramide de lumiere. On n'y avoit point dreſſé de Mauſolée, parce que toute l'Egliſe ſert de Mauſolée par elle-meſme à nos Roys & à nos Reynes. Ainſi l'on n'y fait jamais qu'une Chapelle ardente.

Au deſſus des ſix Colomnes,
levées au zele, à la charité,
la pieté, & aux autres vertus
le la Reyne, comme autant
le monumens des victoires
qu'elle a remportées ſur les
grandeurs & les vanitez du
monde, eſtoient l'Image &
es Chifres de cette Princeſſe,
& au deſſus de ſon Corps, une
Couronne de lumiere, avec
des paroles de l'Ecriture, qui
marquoient que cette Cou-
ronne ne luy ſeroit jamais
oſtée.

Quatre Deviſes faiſoient
l'ornement des quatre coſtez

de cette Chapelle ardente.

La premiere, repréſentée par une Flâme de feu, eſtoit pour la Reyne.

Elle eſtoit pour le Ciel, & non pas pour la Terre.

La ſeconde eſtoit un Phénix mourant.

Si je meurs, c'eſt le ſort des choſes naturelles.

La troiſiéme, un Phénix qui renaiſſoit en regardant le Soleil.

Et je dois au Soleil une immortelle vie.

La quatriéme, pour Monſeigneur le Dauphin, eſtoit

a conſtellation du Dauphin
ttachée à la Voye de lait.

Attaché par amour, & par reconnoiſſance.

Seize Figures couchées ſur
es ceintres des huit Arcades
ui entourent le Chœur, re-
réſentoient les divers avan-
ages de la Fortune, que la
Reyne n'avoit regardez que
omme des moyens offerts
our arriver à une plus par-
ite pratique de la vertu.

La Naiſſance eſtoit repré-
ntée par une Figure, dont
Habit eſtoit ſemé des Tours
e Caſtille, & des Lyons de

La Distinction, son Habit en Echiquier.

La Félicité, ses Simboles ordinaires.

Le Chœur estoit tendu de noir, avec trois Lez de Velours, chargez de Larmes d'argent, de Fleurs-de-Lys d'or, de Chifres & Armoiries de la Reyne, de Testes de Mort, d'Ossemens croisez, & de Festons de crêpe, pendans au dessous des Consoles. Vous observerez, Madame, qu'il n'y a que les Souverains qui ayent ces trois Lez ou Bandes. On en met

e nombre, pour marquer
eurs trois ſupérioritez ſur les
rois Etats du Royaume.

Il y avoit de grands Draps
oirs placez au deſſous des
Chaiſes du Chœur, avec ces
ix-neuf Deviſes ſur les prin-
ipaux évenemens de la vie
e la Reyne, & ſur ſes ver-
us.

Pour ſa naiſſance le 20. Se-
tembre. Le Globe de la
Terre ſous le Signe de la
Balance.

Tout eſt auguſte en vous depuis
voſtre naiſſance.

Pour les vertus de ſon en-

fance. Le Soleil levant.

En un moment tout paroiſt lumineux.

Pour ſes premieres actions. Le Plan d'un grand Baſtiment.

On voit quelle ſera ſon élevation.

Pour ſon Mariage. Une Piſtole d'Eſpagne, qui ſous le Balancier des Monnoyes, change de figure, & devient un Loüis d'or.

Il m'eſt avantageux de changer de figure.

Pour ſon reſpect envers le Roy. Un Giraſol qui ſuit le

Soleil, la teſte panchée.

Son reſpect eſt amour, & ſon amour reſpect.

Pour la naiſſance de Monſeigneur le Dauphin. Une Perle dans une Nacre.

Ce Fruit eſt digne d'elle, & digne des Couronnes.

Pour ſes ſoins donnez également à Dieu & au Roy. Un de ces Tableaux canelez à trois figures, dont l'une eſt un Chriſt; l'autre, le Roy; & celle du milieu, la Reyne.

Sous diférens aſpects on y voit l'un & l'autre.

Pour ſes Communions fré-

quentes. La conſtellation du Poiſſon Auſtral, qui ſelon les figures de nos Globes, voit un Fleuve de lumiere dans le Ciel.

Sa nourriture eſt celeſte & divine.

Pour ſa conduite reglée en toutes choſes. Un Compas de proportion.

Rien ſans meſure & ſans proportion.

Pour ſon obeïſſance envers Dieu, accompagnée de la crainte de l'offencer. Une Bouſſole, dont l'Eguile cherche le Pôle en tremblant.

C'eſt

C'eſt en tremblant qu'elle ſuit ſes attraits.

Pour l'accord de ſes plus petites actions de pieté avec celles de cerémonie. Une Harpe, dont les Cordes inégales de Baſſes & de Deſſus, font un Concert agreable.

Quel accord merveilleux de Cordes inégales!

Pour ſa charité envers les Pauvres. Une Grénade ouverte, d'où ſortent les grains.

L'abondance du cœur fait ſes profuſions.

Pour ſa puiſſance, qui eſtoit plutoſt un effet de ſa vertu

que de ſa grandeur. Une
Pierre d'Ayman.

Son pouvoir eſt l'effet d'une vertu ſecrete.

Pour cette meſme puiſ-
ſance. Le Roy des Abeilles,
qui n'ayant point d'éguillon,
ne laiſſe pas de ſe faire ſuivre
par amour.

L'exemple eſt l'Eguillon qui par tout le fait ſuivre.

Pour ſon ſage diſcernement
dans le choix des Perſonnes,
& la pratique des choſes. Une
Main qui tient la Balance
d'un Trébuchet pour peſer
des Pieces d'or, & qui a au-

pres une Pierre de touche pour les éprouver.

Pour en faire un bon choix, & pour les bien connoiſtre.

Pour ſon deſir ardent de voir Dieu. Le Soleil caché ſous des nuages, & un Aigle qui le cherche.

Le deſir de le voir, l'oblige à le chercher.

Pour l'innocence de ſa vie. La Voye de Lait.

Ce qu'on en voit n'eſt que lumiere.

Pour ſon application à faire juſtice à tout le monde. Un Baſtiment commencé, avec

un Equerre, un Plomb, une
Regle, &c.

Que de soins pour le rendre agreable & solide!

Pour le temps qu'elle don-
noit à penser à la mort. Une
Chapelle ardente, avec une
Représentation, sur laquelle
estoient une Couronne & un
Sceptre.

Il ne reste des Roys que ces tristes dépoüilles.

Pour sa mort. Un Bastiment
achevé, où l'on met le cou-
ronnement.

Apres un long travail, la fin est la Couronne.

On voyoit un ſuperbe Pavillon entre le Daiz qui couvroit l'Autel, & celuy que l'on avoit élevé au deſſus de la Chapelle ardente. Les Pentes de ce Pavillon, qui eſtoit ſemé de Larmes & de Fleurs-de-Lys, & bordé d'Hermines, eſtoient attachées aux quatre Piliers de la grande Croiſée de l'Egliſe, & ſervoient comme de Couronne au lieu où ſe devoient faire les Cerémonies. Toute cette enceinte eſtoit flanquée de quatre Pyramides, chacune à deux faces, feintes

de marbre, & semées de Lar-
mes, avec huit Camayeux a
antiques pour ornemens.

Toutes les choses estant ainsi disposées, & les séances ayant esté prises, Mr l'Evesque de Langres, qui avoit officié pontificalement aux Vespres & aux Vigiles, que les Religieux de l'Abbaye avoient chantées le jour précedent, commença la Messe, revestu de ses Habits Pontificaux. Mrs les Evesques de Troyes & de S. Omer, en Chape & en Mitre, luy servirent d'Assistans; & ceux de Châlons

& de Boulogne, firent les fonctions de Diacre & de Sous-Diacre, l'un & l'autre en Dalmatique. Ses Aumôniers, les Officiers de la Chapelle de la Reyne, & plusieurs Religieux de l'Abbaye, faisant Chœur avec la Musique de la Chapelle & de la Chambre du Roy, estoient aussi Assistans.

Lors que l'Evangile eut esté dite, le Prélat celébrant se plaça dans un Fauteüil qu'on luy avoit préparé un peu au deça de l'Autel, & il y reçeut les Offrandes. Les quatre

autres Prélats s'aſſirent auſſi
dans des Fauteüils.

Le S^r le Liévre, Roy d'Ar-
mes, apres avoir fait les revé-
rences à l'Autel, à la Repré-
ſentation de Loüis XIII. au
Clergé, au Corps de la Reyne,
à Monſeigneur le Dauphin,
à Monſieur, à Madame, à Ma-
demoiſelle, à Mademoiſelle
d'Orleans, à Monſieur le Duc,
au Parlement, à la Chambre
des Comptes, à la Cour des
Aydes, à la Cour des Mon-
noyes, à l'Univerſité, à l'An-
cien & au Nouveau Chaſte-
let, au Corps de Ville, & à

l'Election, alla se ranger au costé droit de l'Autel, avec un Cierge de l'Offrande. En mesme temps, M' le Marquis de Rhodes, Grand-Maistre des Cerémonies, invita Monseigneur le Dauphin à l'Offrande par les mesmes revérences; & ce Prince, en ayant fait à l'Autel, à la Représentation du feu Roy, au Corps de la Reyne, & aux Compagnies, alla prendre Madame. Ils firent toutes les revérences que le Roy d'Armes avoit faites, & s'approcherent en suite de l'Evesque

celébrant. Mr le Marquis de Rhodes préſenta à Madame un Cierge qu'il prit des mains du Roy d'Armes ; & cette Princeſſe s'eſtant miſe à genoux ſur un Carreau, baiſa l'Anneau de M de Langres, & luy préſenta le Cierge ; apres quoy Monſeigneur le Dauphin la reconduiſit à ſa place, & retourna à la ſienne.

Cette premiere Cerémonie eſtant faite, le Sr le Blanc Premier Héraut d'Armes, fit les meſmes revérences, ainſi que Mr de Saintot, pour inviter

Monſieur à aller à l'Offrande, Son Alteſſe Royale y mena Mademoiſelle, qui préſenta le Cierge à genoux, ainſi qu'avoit fait Madame. Le reſte ſe paſſa de la meſme ſorte.

Monſieur le Duc mena en ſuite Mademoiſelle d'Orleans à l'Offrande. Ce fut Mr Martinet Ayde des Cerémonies, qui l'invita par ſes revérences, apres que le Sr Bezincour ſecond Héraut d'Armes, eut fait les ſiennes.

Les Offrandes eſtant achevées, le Sr Daubini troiſiéme

Héraut, alla prendre à l'Abbaye M l'Eveſque de Meaux, qui vint prononcer l'Oraiſon Funebre. Je ne vous dis point avec quel ſuccés. Sa haute réputation dans la Chaire, & les ſçavans Livres qu'il a donnez au Public, vous perſuadent aſſez de ſon ſçavoir. Il meſla beaucoup d'érudition dans ſon Diſcours, & apoſtropha Monſeigneur le Dauphin, à qui il fit voir que pour eſtre parfait, il n'avoit qu'à imiter les grandes actions du Roy, & la pieté de la Reyne.

Le Prélat officiant acheva la Meſſe, apres laquelle il vint vers le Corps, ainſi que les quatre autres qui avoient ſervy d'Aſſiſtans, de Diacre, & de Sous-Diacre. Ils avoient la Mitre en teſte, & eſtoient ſuivis de leurs Aumôniers, & des Religieux de l'Abbaye. Ils firent les Prieres, les Encenſemens, & les Aſperſions ordinaires, ce qui s'appelle Abſolution. Chaque Prélat fit la ſienne, les quatre autres demeurant aſſis dans des Fauteüils pendant ce temps. Apres cela, douze Gardes du

Corps ayant descendu le Cercueil de dessus l'Estrade, le porterent au Caveau. Mrs de Novion, Premier Président, & Mrs de Bailleul, de Nesmond, & de Mesme, Presidens au Mortier, tenoient les quatre coins du Drap Mortuaire. En mesme temps, le Roy d'Armes estant au haut des degrez du Caveau, appella les Honneurs en ces termes.

Mr le Marquis de Villacerf, Premier Maistre d'Hostel de la Reyne, venez faire vostre Charge.

Mr Devizé, Maistre-d'Hostel ordinaire de la Reyne, venez faire vostre Charge.

Il se servit en suite des mesmes paroles pour appeller Mrs de Vaudetart & de Beaumont, Mr le Baron de Palieres, & M Desbournais. Ce sont les Maistres-d'Hostels qui servoient la Reyne par quartier.

Le Manteau Royal fut apporté par Mr de Montignac Premier Ecuyer de la Reyne; & la Couronne, par Mr le Duc de la Vieuville, Chevalier d'Honneur. Il la tenoit

couverte d'un Crêpe, sur un Carreau de Velours noir, garny de Galon & de Houpes d'argent. Le Roy d'Armes reçeut le Manteau Royal, la Couronne, & les Bastons Royaux, aussi couverts de Crêpe, des mains de ces Officiers; & à mesure que ces choses luy estoient données, il les remettoit au S^r le Blanc, qui les recevoit de mesme au milieu du degré par où l'on avoit descendu le Corps, & en suite les donnoit à deux Religieux qui estoient au bas du degré. Ces Religieux met-

toient tout ſur le Cercueil qui renferme le Corps de la Reyne, & qui eſt envelopé de Velours noir, croiſé de Moüere d'argent, & bordé de Galon d'argent. Les Baſtons du Premier Maiſtre-d'Hoſtel, & des Maiſtres-d'Hoſtel ordinaire & de quartier, furent rompus; & alors le Roy d'Armes s'avança trois pas du coſté du Chœur, & cria deux fois; *Marie-Théreſe, Infante d'Eſpagne, Epouſe de* Loüis le Grand, *eſt morte; priez Dieu pour ſon ame.* Ces triſtes paroles firent répandre des lar-

mes à tous les Assistans, dont
le *Dies iræ*, *Dies illa*, & le *Te*
profundis, qui furent chantez
en Musique, l'un & l'autre
de la composition de Mr de
Lully, avoient déja fort at
tendry le cœur. Ils estoient
remplis de tons si touchans
que rien ne pouvoit mieux
entretenir la douleur que cau
soit la perte d'une si grande
Princesse. Jamais il n'y avoit
eu de Cerémonie en Franc
exécutée avec plus d'ordre
& moins de confusion, mais
gré le grand monde qui s'
trouva. Ce fut un effet de

ſoins de Mr le Duc de Noailles, & de l'exactitude avec laquelle Mr de S. Eſteve, Lieutenant des Gardes du Corps, s'acquita des choſes dont il s'eſtoit repoſé ſur luy.

Mr le Marquis de Rhodes, M de Saintot, & Mr Martinet, reconduiſirent Monſeigneur le Dauphin, Monſieur, Madame, Mademoiſelle, Mademoiſelle d'Orleans, & Monſieur le Duc, au meſme endroit où ils les avoient reçeus.

Les Compagnies ſortirent auſſi par les principale Porte du Chœur, à l'exception de

la Chambre des Comptes,
qui sortit par la Porte qui est
du costé de l'Evangile. Elles
furent en suite, sçavoir le Par-
lement, la Chambre des Comp-
ptes, & la Cour des Aydes,
dans le Réfectoir de l'Ab-
baye, & les autres Compa-
gnies, en divers lieux, où el-
les furent magnifiquement
traitées à dîner par les Offi-
ciers de la Maison du Roy.
Il y avoit quatre-vingts Cou-
verts pour le Parlement, soi-
xante pour la Chambre des
Comptes, quarante pour la
Cour des Aydes, vingt pour

la Cour des Monnoyes, vingt pour l'Université, quarante pour les deux Chastelets, dix pour l'Election, & vingt pour le Corps de Ville. Toutes ces Tables furent servies avec beaucoup de magnificence & de propreté, par les soins de M de Morfontaine-Hotman, Maistre d'Hôtel du Roy.

Apres la Cerémonie, Mr Faverel, Trésorier des Offrandes, Aumônes, & Devotions de Sa Majesté, fit une distribution considérable par les ordres de Mr le Cardinal de Boüillon, à plus de quatre

mille Pauvres qui s'eſtoient
aſſemblez dans la Court
Récollets. Cette diſtribution
ſe fit en préſence de M. l'Ab
bé d'Hantecour, Aumônier
de la Reyne.

Je ne vous ay point
graver de Mauſolée, par
qu'il n'y avoit qu'une Ora
pelle ardente à S. Denys
vous en ay dit la raiſon;
au lieu d'un Mauſolée, qui
ſe fait jamais dans un Ed
qui de luy-meſme eſt
Mauſolée, je vous envoye
quelque choſe de plus cu
rieux. C'eſt le Plan de l'Egl

Amphitheatres ou il y avoit des personnes de Qualité

Tombeaux Amphitheatre

Ma: da: me | Made: moi- selle | Made moi- selle d'Or- leans

Premi: er Presi: dent | Presid.s à Mor: tier | Con.er d'hon neur | Maistres des Req.tes | Doien et Con.er de la Grand Cham: bre | Presid.s des En- quetes et Req.tes | Con.ers de la Grand Cham bre | Con.ers des Enq.tes | Et Req.tes du Palais

Mr. le Duc de Noailles J.er Cap.ne des Garde du Corps

Gens du Roy Greff.rs J.er Huiss.r du Parlement | Lieut.s Civils | Lieut.s Crimi- nels | Lieut.s par.ers | Con.ers des deux Chatelets | Presid.t de l'Elec- tion | Lieu: Con.er Eleus et Controleurs | Doien Doien Doien Rec- teur de Me de de de decine Droit Theo- logie | Proc.rs des Nations

Conseil de la Reine | Femme de Chambre de la Reine | Parlement | Chatelets | Chatelets | Election | Election

Conseil de la Reine | Surintendante Da- me d'honneur et Dateur | Parlement | Chatelets | Chatelets

Mr. Martinet, Mr. de Rodes, Mr. de Saintot, Roy d'Armes, Maistre, Ayde, Grand Maistre des Ceremonies, Mr. de Montignac premier Ecuier de la Reine

Garde | Garde | Herault | Herault

Mr. le Duc de la Vieuville

Mr. le Comte de Montesson Exempt des Garde

Chapiers Chantre ayant le bâton de Chantre couvert de Crepe

Chapiers

Cour des aydes | Hotel de Ville | Chamb.bres des Comp.tes | Dames du Palais | Maison de la Reine

Cour des aydes | Hotel de Ville | Chambre des comptes | Maison de la Reine | Maison de la Reine

Cour des Monnoyes | Cour des Monnoyes | Greffier. Gens du Roy de la Cour des Monnoyes

Cour des aydes

Greff.r Gens du Roy de la Cour des aydes

Cour des Monnoyes

Premier Presid.t Premier Presidens

Conseillers

Cour

Chambre des Comptes

Con.ers Presid.s Premier Presidents

Auditeurs · Correcteurs · Maistres · Presid.s Premiers Presidents

Mons. le Duc | Mon- sieur | MON- SEIGNEUR

Lieutenant des gardes du corps

Chaire du Pre- dicateur

Amphite: atre

Tombeaux

Clergé | Clergé | Clergé | Clergé

Representation de Louis le Iuste

Caveau

Aumoniers de la Reine

Autel

Eveques Officians

Personnes de Qualité | Personnes de Qualité | Personnes de Qualité | Personnes de Qualité

Mr. de Montauser et Cour de Monseigneur

Mr. de Vilac. Maistre d'hotel ordinaire

Mr. des Vrz. Maistre d'hotel ordinaire

Maistres d'hotel

Ecuyers

Preuot des Mar.x chans

1.er Huiss.r Greff.r Gens du Roy de la Chambre des Comptes

Le Huissier Maistre de Monseigneur

Le Huissier Maistre de Monseigneur

Amphitheatres ou il y avoit des personnes de Qualité

de S. Denys, telle qu'elle eſ-
toit le jour de cette Pompe
funebre. On y a marqué les
Places de tous ceux qu'on y
avoit invitez.

Le Samedy ſuivant 4. de
ce mois, on fit le Service ſo-
lemnel de Noſtre-Dame. Il
n'y eut que la Décoration de
l'Egliſe qui fut diférente, puis
que les Cerémonies furent
les meſmes qu'à S. Denys, à
l'exception qu'il y en eut
moins, à cauſe que le Corps
de la Reyne n'y eſtant pas, il
n'y eut point d'Inhumation,
& que les Officiers de cette

Princeſſe n'eurent aucu
fonction à y remplir. Voo
de quelle maniere l'Egg
eſtoit décorée.

On avoit tendu de m
toute la Nef depuis le
juſques à la Voûte, avec tr
Lez de Velours, ornez d
pace en eſpace de Chifres
des Armes de la Reyne. O
Ecuſſons & ces Chifres
toient ſept ou huit fois p
grands que ceux qu'on e
ploye ordinairement en
occaſions de cette natu
Cela convenoit tres-bien
un auſſi grand Vaiſſeau o
ce

celuy de Noſtre-Dame.
A la Porte du Chœur, du
coſté qui regarde la Nef,
eſtoit un Tableau en maniere
de Bas-relief, de Marbre
blanc, ſur un fond noir. La
Reyne ſortant du Tombeau,
y eſtoit repréſentée. Elle eſ-
toit appuyée ſur un Ange,
qui tenoit ſon Cœur, & ſem-
bloit l'offrir à Dieu. Un autre
Ange luy donnoit la main,
comme pour la conduire au
Ciel. On voyoit la Mort au
bas du Tombeau. Elle tenoit
un Rouleau, ſur lequel eſ-
toient des paroles de l'Ecri-

ture, qui vouloient dire,

La Mort d'ores ſnavant ne pourra
rien ſur elle.

Tout le Chœur eſtoit au
tendu de noir juſques à
Voûte. Les Arcades avoie
pour ornement de gran
Cartouches aux Armes
France & d'Eſpagne. D
trois Bandes de Velours il n
avoit que celle du milieu q
fuſt droite. Les deux autr
eſtoient rattachées en F
tons, & toutes les trois ſemé
de Fleurs-de-Lys d'or,
d'Armes. Des manieres
Frontons ſéparez les uns d

autres par des Obéliſques de
ſeize pieds de hauteur, ſer-
voient d'ornement tout au-
tour à la Corniche des Chai-
ſes. Ces Frontons eſtoient
bordez de Flambeaux de cire
blanche. Il y avoit au milieu
une Teſte de Mort couverte
de Crêpe, & ſoûtenant une
Urne, d'où une groſſe flâme
ſortoit. Les Obéliſques, qui
avoient chacune une Inſcri-
ption Latine ſur leur Piédeſ-
tal, eſtoient auſſi bordez de
flambeaux. Imaginez-vous
l'effet que faiſoit ce grand
éclat de lumieres. Chaque

Obélisque posé sur une Teste de Mort, estoit couronné d'une Fleur-de-Lys, de laquelle pendoit un Cartouche orné de branches de Cyprés, avec une Devise au milieu. Ces Devises estoient conformes aux Inscriptions, qui jointes ensemble, composoient l'Epitaphe de la Reyne, rendu par ces mots en nostre Langue.

A LA MEMOIRE
DE MARIE-THERESE D'AUSTRICHE,
REYNE DE FRANCE ET DE NAVARRE,
TRES-DIGNE EPOUSE DE LOÜIS
LE GRAND,
SA TRES-CHERE COMPAGNE,
DE LAQUELLE IL N'A JAMAIS REÇEU
AUCUN DEPLAISIR,
QUE CELUY DE SA MORT,
MERE AUGUSTE DU DAUPHIN,
FEMME D'UN RARE EXEMPLE,
TRES-PIEUSE,
TRES-ILLUSTRE,
NEE POUR LE BIEN DU ROYAUME,
UNIQUEMENT ATTACHEE
A LA FRANCE,
TRES-FIDELLE A LA RELIGION,
RECOMMANDABLE PAR TOUTES
SORTES DE VERTUS.
LA FRANCE AFFLIGEE,
PLEURANT SA MORT TROP PRECIPITEE
LUY REND SI-TOST, CONTRE
SON ATTENTE,
LES DERNIERS DEVOIRS.

Vous ne seriez pas con-
tente, si je n'ajoûtois toutes
ces Devises avec leur raport
aux Inscriptions. Rien ne
peut estre plus digne de vôtre
curiosité, puis qu'elles sont
de Mr l'Abbé Tallemant le
jeune, de l'Academie Fran-
çoise, Intendant des Devises
du Roy.

Marie-Thérese d'Austriche.

Un Jet d'eau fort élevé, &
ces paroles pour ame,

SUBLIMES ARGUIT ORTUS.

Il montre en s'élevant, la hauteur
de sa source.

Les nobles & admirables

qualitez de la Reyne marquoient la grandeur de sa naissance.

Reyne de France & de Navarre.

Un Lys, & ces mots,

CANDORE IMPERAT.

Il est par sa blancheur préférable à toute autre.

La candeur & la vertu de la Reyne, la rendoient digne de commander.

Tres-digne Epouse de LOÜIS LE GRAND.

Une Aigle.

UNA HÆC DIGNA JOVE.

Seule elle a mérité le choix de Jupiter.

La Reyne ſeule eſtoit digne d'eſtre l'Epouſe de Loüis le Grand.

Sa tres-chere Compagne.

L'Etoile de Vénus.

COMES FIDISSIMA SOLIS.

Elle ne quitte point le grand Aſtre du jour.

Cette Deviſe s'explique par elle-meſme.

De laquelle il n'a jamais reçeu aucun déplaiſir que celuy de ſa mort.

Un Oyſeau de Paradis.

TERRIS MORARI METUENS.

S'arreſter ſur la Terre, eſt ce qu'il craint le plus.

Cet Oyſeau eſtant ſans pieds, craint de s'arreſter ſur la Terre, de peur de ne pouvoir plus s'élever pour prendre ſon vol. Il ſemble que la Reyne ne ſoit morte ſi jeune, que parce qu'elle craignoit de s'attacher aux grandeurs, ſi elle s'arreſtoit trop ſur la Terre.

Mere auguſte de Monſeigneur le Dauphin.

Un Phénix qui ſe conſume ſur ſon Bucher.

NON OMNIS MORITUR.

Il ne meurt pas entier, il laiſſe ſon ſemblable.

La Reyne ne meurt pas tout-à-fait, puis qu'elle nous laiſſe un Fils heritier de ſes vertus.

Femme d'un rare exemple.

La Reyne des Abeilles qui ſuit ſon Eſſain.

OMNIBUS EXEMPLUM PRÆBET.

A toutes, ſans relâche, elle donne l'exemple.

La Reyne eſtoit exacte à tous ſes devoirs, & ſervoit d'exemple à toute la Cour.

Tres pieuſe.

Un Cierge allumé ſur un Autel.

TOTA SACRIS VITA.

Il ſe conſume entier pour les ſacrez Offices.

La Reyne employoit toute ſa vie aux exercices de pieté.

Tres-illuſtre.

Une Grénade qui créve.

CLARIOR DUM DISSOLVITUR.

Ce qui la fait périr, augmente ſon éclat.

La Reyne devient plus éclatante par ſa mort, puis qu'elle partage dans le Ciel la gloire des Saints.

Née pour le bien du Royaume.

Une Perle dans ſa Nacre.

E CÆLO DELAPSUM MUNUS.

Le Ciel par ſa roſée a ſoin de la former.

La Reyne eſt un veritable don du Ciel.

Uniquement attachée à la France.

Un Cygne ſur une Riviere, ſuivy de ſes Petits.

TOTA SUIS, PATRIÆ IMMEMOR.

Tout aux Siens, ſans ſonger aux lieux de ſa naiſſance.

Comme cet Oyſeau, dés qu'il a fait ſes Petits, ne conſerve plus aucun deſir de retourner aux lieux où il eſt né, la Reyne n'avoit dans le

cœur que l'intéreſt de la France, par l'attachement qu'elle avoit pris pour le Roy, & pour Monſeigneur le Dauphin.

Tres-fidelle à la Religion.

Un Phare.

DIRIGIT ERRANTES.

Au milieu des écueils je montre le chemin.

La Reyne montre à toutes les Reynes, & à tous ceux qui vivent dans les vanitez & dans les grandeurs, le chemin qu'ils doivent tenir pour ſe ſauver.

Recommandable par toutes ſortes de vertus.

Une Bouſſole.

CÆLO MEDIJS IN FLUCTIBUS HÆRENS.

Toûjours malgré l'orage elle eſt tournée au Pôle.

La Reyne, au milieu de la Cour, eſtoit uniquement attachée à Dieu.

La France affligée.

Une Hirondelle qui paſſe la Mer.

TEMPORA LÆTA, VALETE.

Apres l'avoir perduë, il n'eſt plus de beaux jours.

L'application de cette Deviſe eſt aiſée.

Pleurant ſa perte trop précipitée.

Une Flâme.

IMPATIENS CÆLO REDDI.

Le Feu cherche toûjours à monter à ſon centre.

La Reyne attachée à Dieu, ſemble avoir eu impatience de ſe joindre à luy.

Luy rend ſi-toſt, contre ſon attente, les derniers devoirs.

De l'Encens qui brûle ſur un Autel.

DEO MORITUR.

Il meurt pour rendre à Dieu le Culte qu'on luy doit.

La Reyne meurt pour aller à Dieu.

Un Tombeau feint de

Porphire à l'antique, avec les
Armes de cette Princesse,
estoit élevé au milieu du
Chœur. Il avoit un Piédestal
auquel on montoit par trois
degrez, & il estoit posé par
le milieu sur une Urne, ornée
de Bas-reliefs, ainsi que le
Piédestal. Quatre Figures
feintes de Marbre blanc, re-
présentant la Foy, l'Espé-
rance, la Charité, & la Pieté,
portoient ce Tombeau. La
Représentation estoit dessus,
couverte du Poësle Royal,
avec la Couronne volée
d'un Crêpe, & posée sur une

Carreau. Aux quatre coins eſtoient des Torcheres, jettant des Parfums. Au milieu de chaque face du Piédeſtal, on remarquoit des Teſtes de Mort de bronze, couronnées de Cyprés, avec des Aîles de Chauveſouris, & il en ſortoit deux Branches de Chandeliers, qui portoient de gros Flambeaux. Les Angles eſtoient garnis de Conſoles de bronze. Sur ces Conſoles eſtoient des Caſſoletes fumantes, & il en ſortoit auſſi deux Branches de Chandeliers avec des Flambeaux.

Quatre Obéliſques, ornez à chaque face d'une Médaille de bronze, & des Chifres de la Reyne, occupoient les quatre coins du Mauſolée. Ils avoient leurs Piédeſtaux remplis de Bas-reliefs, & eſtoient poſez ſur des Teſtes de Mort, couronnées de Cyprés, & couvertes de Crêpe comme les autres. Ils eſtoient auſſi accompagnez de Vaſes qui jettoient de groſſes flâmes; & tous les endroits du Tombeau, la corniche du Piédeſtal, & les degrez, eſtoient ſi pleins de lumieres,

qu'on croyoit tout voir en feu.

Il y avoit au dessus de la Représentation, un grand Daiz orné d'Hermine, de Gaze d'argent, & de Crêpe. Il estoit extrémement élevé, & il en sortoit quatre grandes Pentes, qui formoient une maniere de Pavillon magnifique d'Etofe noire, meslée d'Hermine. Ces Pentes estoient attachées aux quatre coins du Chœur. L'Autel estoit orné d'une maniere si agreable, qu'on eust pû la nommer galante dans un au-

tre occaſion. C'eſtoit quelque choſe de ſurprenant que le nombre preſque infiny de lumieres, dõt il eſtoit éclairé. Un grand Cartouche aux Armes de la Reyne, avec des Teſtes de Mort, des Sceptres briſez, & des Couronnes renverſées, avoit eſté mis dans le milieu du Jubé, qui eſt à l'autre bout du Chœur. Deux grands Obéliſques de feu aux deux coſtez, accõpagnoient ce triſte appareil.

Toute la Décoration de l'Egliſe, & le Mauſolée, eſtoient du Deſſein de Mr Ber-

rin, Désignateur ordinaire du Cabinet du Roy, qui avoit pris mesme le soin de tout faire exécuter. Cela est des fonctions de sa Charge ; & s'il n'a point travaillé à S. Denys, c'est parce qu'il n'y avoit point de Mausolée à y élever, & que les deux Services se devoient faire presque en mesme temps. Ainsi l'on s'estoit servy des Tapissiers du Roy, afin que tout fust plutost prest à S. Denys. Je ne vous envoye point le Dessein du Mausolée que je viens de vous décrire, parce

qu'on en a fait graver trois grandes Planches, à ſçavoir, un des coſtez du Chœur, les Deviſes, & la Repréſentation.

Les Compagnies furent placées de la meſme ſorte qu'elles l'avoient eſté à Saint Denys ; mais la Cour des Monnoyes ne ſe trouva pas à Noſtre-Dame, non plus que l'Election. Ce n'eſt pas qu'elle n'aille toûjours aux Services à S. Denys en ſon rang de Cour Souveraine, & qu'elle ne faſſe les Complimens aux Roys & aux Rey-

nes en ce meſme rang, ainſi que les autres Cours ; elle a meſme toûjours eſté à N. Dame, mais depuis un Démeſlé qu'elle y a eu, elle a ceſſé d'y aller.

Monſeigneur le Dauphin, Monſieur, Madame, Mademoiſelle, Mademoiſelle d'Orleans, & Monſieur le Duc, eſtant deſcendus à l'Archeveſché entre neuf & dix heures du matin, Mr l'Archeveſque les y reçeut, & les conduiſit aux Apartemens qu'il avoit fait préparer. Ils ſe rendirent de là à Noſtre-Dame,

menez avec les meſmes cerémonies dont je vous ay déja parlé, c'eſt à dire, trois cens Pauvres veſtus de gris, marchant les premiers avec des Flambeaux de Cire blanche; en ſuite les Jurez Crieurs, puis trois Hérauts d'Armes, & apres eux, le Grand-Maiſtre, le Maiſtre, & l'Ayde des Cerémonies.

Les Séances eſtant priſes, Mr l'Archeveſque, reveſtu de ſes Habits Pontificaux, & ayant pour Diacre Mr l'Abbé de la Mothe Archidiacre, & pour Sous-Diacre Mr l'Abbé Parfait,

Parfait, le plus ancien Chanoine, commença la Messe, qui fut chantée par la Musique de l'Eglise.

Je ne vous dis rien des Offrandes. Elles se firent comme à S. Denys, apres les Invitations & les Revérences. Mr de Grignan, Coadjuteur d'Arles, prononça l'Oraison Funebre avec un applaudissement general. Il fit voir que la Reyne avoit rendu la Grandeur agreable à Dieu, & la Vertu agreable aux Hommes; la Grandeur, en la dépoüillãt de son fastueux

orgueil, & de tout ce qui ac-
compagne les vanitez de la
Terre ; la Vertu, en la ren-
dant douce & facile, & en
ſuprimant ces grandes auſ-
téritez qui épouvantent. Il
ajoûta, que bien que cette
Princeſſe n'affectaſt que des
vertus qu'on pouvoit nom-
mer aiſées, elle en pratiquoit
beaucoup qui ne paroiſſoient
pas, & que jamais il n'y avoit
eu de devotion plus reglée
& plus également ſuivie que
la ſienne.

Apres les Prieres, les Aſper-
ſions, & les Encenſemens

qui furent faits à la fin de la Messe selon la coûtume, les Compagnies se retirerent, & Mr le Marquis de Rhodes, Mr de Saintot, & M Martinet, conduisirent Monseigneur le Dauphin, Monsieur, Mademoiselle, Mademoiselle d'Orleans, & Monsieur le Duc, au Palais Archiépiscopal Mr l'Archevesque les y traita avec toute la magnificence possible.

Les Aumônes furent faites dans le Cloistre de S. Denys du Pas à tout ce qui s'y trouva de Pauvres, par le mesme

Mr Faverel, qui les avoit faites apres le Service de S. Denys. Mr l'Abbé de Brou, Aumônier du Roy, y estoit présent. C'eust esté à un Aumônier de la Reyne à s'y trouver, mais la Maison de cette Princesse ne subsistoit plus.

Si en vous parlant la derniere fois du transport du Corps de la Reyne à S. Denys, je ne vous dis rien de Mr le Duc de Gesvres, Premier Gentilhomme de la Chambre en année, c'est parce que vous n'ignorez pas que tout ce qui regarde

les dépenſes ordinaires & extraordinaires de l'Argenterie & des Menus Plaiſirs & Affaires de la Chambre du Roy, pour la Perſonne & hors la Perſonne de Sa Majeſté, eſt ordonné par Mr les Premiers Gentilshommes de la Chambre, & que celle des Pompes funebres de la Reyne fait partie des dépenſes extraordinaires, qui conſiſtent en pluſieurs choſes conſidérables, comme Sacres & Couronnemens des Roys & des Reynes, Mariages, Baptémes des Enfans de France,

Tournois, Carouſels, Balets, Opéra, Comédies, & une infinité d'autres. Ils ont ſous eux les Intendans & Controlleurs Genéraux de l'Argenterie, & des Menus Plaiſirs & Affaires de la Chambre du Roy, qui exécutent, & qui font le détail de toutes choſes. Mr Duché eſt préſentement en année, comme il a bien paru par ſes ſoins, par ſa vigilance, & par ſon exactitude dans tout ce qui a eſté fait pour les Pompes funebres. Mrs de Soubeiran, & Melique, Tréſoriers Ge-

néraux de l'Argenterie & des Menus Plaiſirs, ſont en exercice.

Le Mardy 7. de ce mois, Mr de Rians, Procureur du Roy de l'Ancien Chaſtelet, fit celébrer une Meſſe ſolemnelle en la Paroiſſe de S. Germain l'Auxerrois, qui eſt la ſienne, en action de graces de la protection particuliere de Dieu ſur la Perſonne ſacrée du Roy, dans l'accident de ſa chute. A l'iſſuë de cette Meſſe, il fit faire une diſtribution de pain & d'argent à tous les Pauvres qu'on y avoit

appellez, & qui ſe trouverent en fort grand nombre. Le meſme Mr de Rians avoit fait faire, incontinent apres la mort de la Reyne, des Services au Grand & au Petit Chaſtelet, pour le repos de l'ame de cette Princeſſe. Il en racheta pluſieurs Priſonniers, que l'on élargit, & fit donner à diſner, & diſtribuer de l'argent à ceux qui voulurent bien le recevoir.

Vous attendez que je vous parle de la mort de Mr Colbert, & je dois ſatisfaire voſtre curioſité. Ses Titres

eſtoient, Marquis de Seignelay, & de Chaſteauneuf ſur Cher, Baron de Sceaux, Limours, & autres Lieux, Conſeiller du Roy ordinaire en tous ſes Conſeils, du Conſeil Royal, Miniſtre & Secretaire d'Etat, & des Commandemens de Sa Majeſté, Commandeur, & Grand Tréſorier de ſes Ordres, Controlleur General de ſes Finances, Sur-Intendant, & Ordonnateur General de ſes Baſtimens, Arts, & Manufactures de France. Il eſtoit Fils de Nicolas Colbert, S^r de Vandie-

res, & de Marie Puſſort, Sœur de Mr Puſſort Conſeiller d'Etat, & avoit épouſé Marie Charron, Fille de Jacques Charron Sr de Menars, Bailly de Blois, & de Marie Begon. De ce Mariage ſont ſortis pluſieurs Enfans, ſçavoir, Mr le Marquis de Seignelay, M le Coadjuteur de Roüen, Mr le Bailly Colbert, Mr le Marquis de Bleinville, Mr l'Abbé Colbert, Mr le Chevalier de Sceaux, & Meſdames les Ducheſſes de Chevreuſe, de Beauvilliers, & de Mortemar. Il eſt mort âgé

de 64 ans, accablé par le travail exceſſif qu'il a ſoûtenu dés ſes premieres années, & qui luy avoit cauſé diverſes incommoditez. Il avoit commencé à faire connoiſtre ſon génie laborieux ſous Mr le Tellier, aujourd'huy Chancelier de France. Mr le Cardinal Mazarin ayant beſoin d'un Homme d'une capacité pareille à la ſienne, Mr le Tellier voulut bien s'en priver en ſa faveur. Il fut infatigable dans les ſervices qu'il luy rendit, & le fit avec tant d'ordre, que Son Eminence

en parla souvent au Roy. Sa Majesté s'en souvint, lors que ce Ministre fut mort; & apres plusieurs entretiens qu'Elle eut avec Mr Colbert, Elle commença à s'en servir pour rétablir l'ordre dans ses Finances. Son Domaine estoit engagé, & le Roy avoit touché d'avance plusieurs années de son Revenu. On ne doit pas en estre surpris. La Guerre qu'on venoit de terminer, avoit duré vingt-cinq années sans aucun relâche, & les Mouvemens civils avoient longtemps divisé la

France pendant la Minorité de ce Monarque. Toutes ces choſes avoient épuiſé les Finances; elles pouroient s'épuiſer à moins. Il falloit les rétablir. Il y alloit du repos, de la gloire, & de la ſeûreté de l'Etat, & la France eſt obligée à Sa Majeſté d'avoir jetté les yeux ſur Mr Colbert, puis que par le rétabliſſement qu'il en a fait, il l'a miſe en état de ſe faire craindre par la Guerre, & de ſe faire admirer en faiſant fleurir les beaux Arts chez elle, & en donnant par ce moyen à la

Capitale du Royaume la ſplendeur qu'avoit l'ancienne Rome. Vous n'aurez pas de peine à en convenir, ſi vous ſongez que le Roy joüiſſant de tout ſon Revenu, apres qu'on eut rétably ſes Finances, & retire ſes Domaines par le rembourſement de ceux à qui on les avoit engagez, ce Prince connut ſes forces, & ſe vit le maiſtre de tout ce qui luy appartenoit légitimement; ce qui n'eſtoit jamais arrivé à aucun de ſes Prédeceſſeurs. Par là il ſe vit ſeul auſſi puiſſant en revenu

que tous les Souverains de l'Europe enſemble. Je n'y comprens point le Grand Seigneur. Il eſt regardé comme un Prince d'Aſie. Le Roy ſe vit de plus maiſtre d'un Peuple aguerry, & d'un Royaume abondant en Hommes, & aſſez fertile, pour pouvoir fournir beaucoup de choſes aux autres Nations. Il falloit un Souverain ſage, & qui aimaſt ſes Sujets & la gloire, pour bien uſer de ces avantages. En effet, il n'y a rien de plus dangereux que les richeſſes

& le pouvoir dans les mains d'un Prince qui ne ſçait pas gouverner. Par l'uſage que le Roy fit d'abord de ſes Finances, il ſembla vouloir en rendre comme un compte public à ſes Sujets, en les employant pour la gloire de la Nation, qui met toute ſa joye à voir paroiſtre ſon Souverain au deſſus des autres, parce qu'elle tire tout ſon éclat de cette grandeur. Un employ ſi juſtement ordonné, eſtoit neceſſaire pour remettre dás une entiere ſplendeur tout ce que de longues

Guerres, étrangeres & civiles, avoient fait diſſiper pendant la Minorité du Prince ; & il falloit que le Roy, ayant fait remettre ſes Finances dans un ſi bon ordre, paruſt avec tout l'éclat du plus grand Monarque de l'Univers. Il ne le pouvoit par la Guerre, elle venoit de finir. Ainſi Sa Majeſté ne ſongea qu'à faire remplir les Garde-meubles de toutes les Maiſons Royales de Meubles ſuperbes, & les Apartemens de Peintures; qu'à faire travailler à des Ouvrages d'Orfévrerie qui en

ſiſſent l'ornement ; qu'à augmenter le nombre des Pierreries de la Couronne, & enfin qu'à amaſſer tout ce qui fait l'éclat des grands Roys, en faiſant celuy des Nations, & qu'un Souverain eſt obligé d'avoir, parce qu'il marque par là ſa puiſſance aux Etrangers. On ne peut aſſez admirer ce que le Roy fit en cette occaſion pour le bien de ſes Sujets. Ce Prince ne voulant point que l'argent ſortiſt de France pour la plûpart de ces choſes, il fit travailler à l'avancement des

Arts dans ſon Royaume, & fleurir les Gobelins, qui en renferment une Pépiniere. L'Académie de Peinture & de Sculpture eut les meſmes avantages. Il y fit diſtribuer des Prix tous les ans, & entretint des Etudians en Italie, pour venir à leur retour tenir leur place dans cette Academie de Peintres & de Sculpteurs. Il fit travailler aux Baſtimens de toutes les Maiſons Royales, au rétabliſſement de la Marine, aux Manufactures de tout ce qui eſt neceſſaire à l'armement des

Vaiſſeaux, à la conſtruction des Arſenaux de Marine, & à pluſieurs Ports & Baſtimens magnifiques. Il établit une Académie des Sciences, comme du temps du feu Roy on en avoit établ̃y une pour la Langue Françoiſe. Il fit baſtir l'Obſervatoire pour la plûpart de ceux qui compoſent cette Académie des Sciences, & donna un fond pour faire chaque année des gratifications aux Gens de Lettres, tant François qu'Etrangers. Enfin on peut dire que le Roy fit ſeul plus que

tous les autres Roys de France n'avoient jamais fait enſemble. Ce Monarque s'eſtant chargé de toutes les Affaires de l'Etat, apres la mort de Mr le Cardinal Mazarin, ne pouvoit donner tous ſes ſoins à tant de diverſes choſes qu'il avoit réſoluës, & il n'eſtoit pas meſme de ſa dignité d'entrer dans tout le détail qu'elles demandoient. Il falloit pour cela choiſir un Homme, non ſeulement intelligent & laborieux, mais encore qui euſt beaucoup d'ordre & d'exactitude dans ce qu'il faiſoit,

& le Roy ne pouvoit faire un plus digne choix qu'en la perſonne de M^r Colbett, qui avoit mis un ſi bon ordre dans ſes Finances. Il eſtoit infatigable; & comme il ne prenoit preſque jamais de repos, il croyoit que ceux qui ſervoient Sa Majeſté, pouvoient comme luy ſoufrir un travail continuel. Ce que je vous dis parut un jour, lors qu'ayant fait donner à un fameux Avocat un grand nombre de Papiers, qui demandoient au moins huit jours de lecture ſans aucune autre

occupation, il n'en pût passer que trois sans luy en envoyer demander des nouvelles. L'Avocat luy répondit, *qu'il ne les avoit que depuis trois jours;* & M. Colbert luy fit dire, *qu'il y avoit aussi trois nuits qu'il les avoit eus.* Il en passoit peu d'entieres dans son Lit; il s'endormoit dans le travail, & on le deshabilloit tout endormy. M^r le Chancelier a rendu justice à sa mémoire, lors qu'apres sa mort il a dit en plein Conseil, avec l'honnesteté qui luy est ordinaire, *qu'on ne pouvoit mieux servir le Roy que ce Mi-*

niſtre avoit fait. Il a eſté aſſiſté à la mort par Mr Cornuaille Vicaire de S. Euſtache, & par le Pere Bourdalouë Jeſuite. Pendant les quatre ou derniers jours de ſa maladie, on ne luy a point caché qu'il n'en pouvoit revenir. Il a fait ſon Teſtament, & mis ordre à ſes affaires, ſans montrer d'attachement pour le monde. Lors qu'il ſe vit à l'extrémité, il voulut entretenir ſes Enfans les uns apres les autres, & ayant reçeu tous ſes Sacremens d'une maniere tres-édifiante, il mourut le Lundy

Lundy 6. de ce mois, avec une grande fermeté.

Si-toſt qu'il fut mort, Sa Majeſté nomma Mr le Pelletier, Conſeiller au Conſeil Royal, & Controlleur General des Finances. Quand un Prince entierement éclairé connoît un Sujet digne de remplir un grand Poſte, il ne balance point à ſe déclarer dans le moment qu'il voit ce Poſte vacant. Auſſi le Roy qui ne s'eſt jamais trompé dans aucun choix, & qui connoiſſoit à fond Mr le Pelletier, a d'abord jetté les yeux

ſur luy, pour luy faire occu-
per la place que je viens de
vous marquer. J'avouë, Ma-
dame, que je me trouve icy
dans un fort grand embarras.
Vous avez ſouffert que mes
Lettres devinſſent publiques;
& ſi je rens juſtice à la verité,
en vous apprenant mille cho-
ſes glorieuſes touchant ce
nouveau Miniſtre, ſa mo-
deſtie qui a toûjours fuy l'é-
clat, en ſera bleſſée. Cepen-
dant ſi je la reſpecte aſſez
pour me réſoudre à les taire,
je ſuprime les juſtes éloges
qui ſont dûs au Roy. Cet in-

réreſt le doit emporter, & puis qu'il y va de la gloire de ce Prince, dont les lumieres n'éclatent jamais davantage que dans le choix des Perſonnes qu'il éleve aux grands Emplois, je ſerois blâmable, ſi en publiant le mérite de Mr le Pelletier, je ne faiſois voir avec combien de juſtice Sa Majeſté ſe repoſe ſur ſes ſoins de l'Adminiſtration qu'Elle luy confie. Ce que je vous en diray plaira aux Peuples, qui en ſçavent une partie. Il apprendra aux Etrangers ce que la France

doit eſpérer de ſa vigilance & de ſa ſageſſe ; & aux Ennemis de la France, qu'elle ſera toûjours en état de leur réſiſter. Le Peuple & la Cour ſont ſatisfaits de ſon élevation. C'eſt ce qui arrive fort rarement. Il eſt neantmoins ſi vray qu'elle a eſté applaudie de tout le monde, qu'un Duc & Pair prit la liberté de dire au Roy ſi-toſt qu'il eut déclaré ſon choix, *qu'il luy en faiſoit compliment au nom de toute la Cour & de tout le Royaume.* La joye devint générale en un inſtant, & elle fut ſi

grande parmy tout le Peuple de Paris, pour qui ce nouveau Miniſtre a fait de tres-grandes choſes, que s'il euſt oſé, il euſt eſté en faire ſes remercîmens à Sa Majeſté. Quelque grand Monarque que l'on ſoit, cette qualité n'eſt pas ce qui fait que l'on juge toûjours juſte. Au contraire, comme on tend de tous côtez des pieges aux Roys pour ſurprendre leurs faveurs, ils ont une peine extréme à bien diſtinguer ceux qui les méritent véritablemẽt, puis que ſi l'on voit de faux Devots dans

le monde, on trouve à la Cour des Hipocrites d'autant plus adroits, qu'ils ſont élevez dans le Lieu où l'on apprend à feindre. Les uns & les autres ont le meſme extérieur, & il eſt bien mal-aiſé de deſmeſler le vray mérite d'avec le faux. Malgré ces difficultez, les acclamations publiques font voir que le Roy ne s'eſt point trompé. C'eſt un ſujet de loüange d'autant plus grand pour ce Prince, que lors que ſon rang oblige les Hommes à ſe déguiſer devant luy, afin de n'en eſtre

pas connus, les lumieres de ſon eſprit luy font penétrer juſques au fond de leurs ames, pour y découvrir la verité, que l'envie de s'élever les engage à tenir cachée.

Mr le Pelletier a eſté Conſeiller au Parlement, Préſident aux Enqueſtes, Prevoſt des Marchands, & Conſeiller d'Etat ordinaire. Il a toûjours eu la réputation d'un Juge exact, vigilant, & judicieux; & ſon intégrité a eſté remarquée juſque-là, que les Plaideurs ſouhaitoient de voir leurs Procés diſtribuez dans

ſa Chambre, afin de l'avoir pour Juge. On s'eſt meſme remis fort ſouvent à luy pour des Arbitrages. Il ſeroit difficile de trouver un Homme plus honneſte, & plus éclairé en tout. Il aime, il connoît les belles Lettres, & a l'eſprit extrémement penétrant. Sa ſageſſe & ſa modération ont toûjours eſté dignes de ſervir d'exemple, & il ne s'eſt jamais prévalu de la faveur où ſon mérite & ſes alliances l'ont fait arriver. Il a eu l'honneur d'eſtre Tuteur des Enfans de feu Mr le Duc d'Or-

leans, Fils de France, Frere de Loüis XIII. & Oncle du Roy. Ce choix eſt ſi glorieux pour luy, que je me tais, n'en pouvant rien dire qui ne fuſt infiniment au deſſous des avantages qu'il en peut tirer. J'ay aſſez de choſes à vous aprendre touchant ce qu'il a fait pendant qu'il a eſté Prevoſt des Marchands. Quoy que cette Dignité ne s'exerce qu'un certain nombre d'années, elle luy a eſté continuée trois ou quatre fois; & ſi l'on avoit pû la luy laiſſer toute ſa vie, il auroit toûjours remply

ce Poſte. On peut voir par là avec combien d'applaudiſſement il l'a occupé. Il a garanty les Pauvres de l'oppreſſion, les a préferez aux Riches ; & le grand nombre d'Ouvrages importans qu'il a fait faire pour l'embelliſſement & l'utilité de Paris, & pour la gloire de la France, eſt preſque incroyable. Les bons Architectes, & les meilleurs Ouvriers, y ont toûjours eſté employez, & le ſeul mérite l'a déterminé dans le choix qu'il en a fait. Voicy le détail de ces Ouvrages.

En l'année 1670. il commença à faire travailler au grand Mur du Rampart entre les deux Bastions de la Porte S. Antoine, pour y faire un Cours planté d'Arbres. On coupa neuf à dix pieds de terre en divers endroits, & on les rejetta dans d'autres qui servoient alors de Jeux de Paume & de Jeux de Boule. C'estoit un Cahos d'ordures, accompagné de Retraites, où des Vagabonds s'alloient cacher dans des trous pour y joüer. A ce mesme endroit, on a explané

toute la ſuperficie de la terre, & l'on a planté un Cours de trois Allées, depuis la Porte S. Antoine juſques au coin des Murs du Calvaire, vis-à-la Vieille Ruë du Temple. Ce Cours a eſté reveſtu de Murs de toute ſa longueur, qui eſt de ſix cens toiſes, dont la grande Allée en a dix de large, & chacune des Contre-Allées trois.

En 1671. il fit rebaſtir la Porte S. Antoine. C'eſtoit l'Arc-de-Triomphe qui fut fait à l'Entrée de Henry III. à ſon retour de Pologne, &

c'eſt en partie par cette raiſon,&à cauſe desFleuvesque l'on eſtime beaucoup, & qui ſont de Mr Ponſe, fameux Architecte, qu'on l'a conſervé. Ce qu'il y a de ſingulier en cet Arc, c'eſt une Arriere-vouſure du coſté de la Ville. Cet Ouvrage eſt le premier qui ait paru de ce genre. Auſſi a-t-il donné le nom à tous ceux qui ont eſté faits depuis à ſon exemple. Pour rendre cette Porte plus commode, on en a fait deux grandes aux deux coſtez de l'ancienne, à la place de deux

petites, qui n'estoient que pour les Gens de pied. On a marié pour cela la nouvelle addition d'Architecture avec l'ancienne, & l'on a fait deux Arriere-vousures semblables à l'Original. Il y avoit à l'entrée de la mesme Porte, du costé du Fauxbourg, une Chaussée fort étroite; on l'a abatuë, & on l'a fait ensuite plus large. On a aussi fait une grande Demy-lune pour les avenuës du Fauxbourg à cette Porte, & l'on y a porté les anciennes Figures d'Hercule & de Pallas, qui estoient po-

fées plus avant. Dans le meſme temps on a fait le Quay Malaquais du Fauxbourg S. Germain, depuis le College des Quatre Nations juſques au Pont-rouge. C'eſt un des plus grands Ouvrages que l'on ait faits à Paris.

En 1672. l'on abatit l'ancienne Porte S. Denys, qui eſtoit un paſſage tres-étroit, & tres-difficile. L'on éleva la nouvelle Porte; & parce que dans la meſme année le Roy alla en Hollande, où il conquit grand nombre de Villes, & paſſa pluſieurs Ri-

vieres, l'on mit des Pyrami-
des pour y attacher des Pen-
tes de Trophées, & au bas
de ces Pyramides, on repré-
senta le Rhin & la Meuse sub-
juguez, avec des Inscriptions
qui se rapportent à ses Con-
questes. En suite on continua
le Cours depuis la Porte
S. Denys jusques à la Porte
S. Martin. On le revestit d'un
grand Mur de Rampart, &
l'on y planta plusieurs Ar-
bres.

En 1674. on bastit la Porte
S. Martin, & l'on démolit
l'ancienne. C'estoit un gros

Pavillon moderne, fait par les ordres de Mr le Cardinal de Richelieu. Cette nouvelle Porte eſt un morceau d'Architecture ruſtique, avec un Attique au deſſus, où ſont les Inſcriptions. Dans les quatre Angles des deux coſtez de la meſme Porte, ſont des Basreliefs. La Priſe de Beſançon eſt marquée dãs l'un de ceux qui ſont du coſté de la Ville; & dans l'autre, on voit la Rupture de la Triple-Alliance, repréſentée par le Roy en Hercule, qui a vaincu Gérion. Du coſté du dehors, eſt la

Défaite des Allemans, sous la figure allégorique de Mars, qui repousse un Aigle On voit de l'autre costé la Prise de la Ville de Limbourg. On a élargy l'entrée de la Ruë en dedans la Ville, des deux côtez de la Porte, & l'on y a fait des Maisons neuves. On a travaillé dãs le mesme temps à la Porte S. Bernard. On s'est servy de la Masse de l'ancienne Porte, qui estoit un gros Pavillon, & l'on a fait deux grandes Arcades pour la commodité publique, à l'imitation de quelques Arcs

anciens. Il y a dans cette Porte deux grands Bas-reliefs, qui repréſentent le Commerce pour la Navigation. L'on a auſſi fait dans la meſme année le Quay S. Bernard, & de Neſmond.

En 1675. on a fait le Quay de la Gréve, appellé *le Quay Pelletier.* C'eſtoit auparavant le derriere des Maiſons des Taneurs, & de l Ruë de la Taneţie, paſſage étroit, & de mauvaiſe ſenteur. On a oſté les Taneurs, & l'on a fait un Mur dans la Riviere pour ſoûtenir ce Quay, avec une Ban-

quete de ſix pieds en l'air. Ce paſſage, qui eſtoit le plus vilain de Paris, en eſt préſentement le plus beau. On a auſſi fait un Pont dans la Gréve pour la commodité des Marchands, & ſéparé & oſté les choſes qui embaraſſoient dans cette Place. On a fait dans la meſme année pluſieurs autres Ouvrages, parmy leſquels il y a deux Pompes conſidérables ſous le Pont Noſtre-Dame L'une, qui eſt de M Manſe, & d'une invention nouvelle, a donné 80 pouces d'eau ; l'autre eſt

de Mr Joly, & en a donné 40.
A l'entrée du lieu où ſont ces Machines, on a fait un Portail d'Architecture, avec des Attributs au ſujet des Eaux. On y voit auſſi des Médailles de Sa Majeſté. On a élargy le bout du Pont N. Dame dans la Ruë des Arcis, juſques à l'Egliſe de S Jacques de la Boucherie ; & à l'autre bout, la Ruë de la Draperie, qui conduit au Palais. On a abatu dans le Fauxbourg S. Germain les anciennes Portes, Dauphine, de Buſſy, & de S. Germain, qui eſtoient

inutiles, & l'on a retranché proche la Gréve la Ruë de S. Jean, qui regardoit S. Gervais; celle de la Coûtellerie, le bout de celle de la Verrerie, & plusieurs autres. L'on a ramassé toutes les Eaux qu'on a pû, de Rongis, d'Arcueil, & de Belleville; & pour les distribuer, on a fait dix Fontaines publiques. Enfin M le Pelletier, pour couronner tant d'Ouvrages, a fait faire un Plan general de Paris par les ordres de Sa Majesté pour faire connoître l'état où est aujourd'huy

cette grande Ville, & celuy où elle doit estre dans quelque temps. On y a marqué tous les retranchemens, additions, & embellissemens qu'on a résolu d'y faire, selon qu'il a esté conclu par le Roy dans son Conseil. Tous ces Ouvrages ont esté faits sur les Desseins, & sous la conduite de M Bulet, Architecte & Ingénieur du Roy, & de la Ville. Son sçavoir paroist dans ce qu'il a exécuté, & dans le choix que Mr le Pelletier a fait de luy. Je devrois vous donner icy les Inscriptions,

mais il me reſte & trop peu de temps, & trop peu de place. On doit eſtre convaincu qu'un Homme qui aime les belles Lettres comme Mr le Pelletier, n'a rien fait faire qui ne ſoit tres-digne d'eſtre conſervé. Le Public ſçait que celles des Fontaines, qui ſont de Mr de Santeüil, ont eſté fort eſtimées. Je dois, à propos de ces Inſcriptions, vous dire une choſe ſurprenante de la modeſtie de M le Pelletier. Quoy que la maniere dont en ont uſé la plûpart de ceux qui ont eſté

avant

avant luy Prevoſt des Marchands, luy fourniſt pluſieurs exemples fondez ſur l'uſage, qui l'autoriſoient à laiſſer mettre ſon nom ſur les Ouvrages qu'il a fait faire pendant qu'il a poſſedé cette Dignité, il ne l'a jamais voulu ſoufrir, & s'eſt contenté d'avoir donné tous ſes ſoins à l'utilité de ſa Patrie, ſans ſe mettre en peine que la Poſterité en fuſt informée. Cet effet de ſa modération eſt d'autant plus eſtimable, qu'il pouvoit, ainſi que les autres, déferer à la coûtume, ſans

eſtre accuſé de vanité. Il fut élû Prévoſt des Marchands au mois d'Aouſt 1668. & continué dans les trois Elections ſuivantes. Paris luy doit l'élargiſſement de ſes Ruës, car dans ces ſortes de choſes, avoir commencé, c'eſt avoir tout fait. Cependant la peine de ces Ouvrages conſiſtoit moins dans l'Ouvrage meſme, que dans ce qui n'a point paru à nos yeux. Ce n'eſtoit pas peu que le rembourſement de mille & mille Particuliers, la plûpart fantaſques, & qui n'examinant

pas la juſtice qu'il y a de pré-
ferer l'intéreſt public à tout,
ſont chagrins de voir qu'on
abate leurs Maiſons. M le
Pelletier eſt venu à bout de
les contenter, & s'eſt attiré
par là mille benédictions.
C'eſt ce qui fait que le Peu-
ple en donne au Roy, pour
l'avoir élevé dans le rang où
il l'a mis, & ce qui nous
oblige en meſme temps d'ad-
mirer la bonté de ce Monar-
que, & la parfaite connoiſ-
ſance qu'il a du mérite diſtin-
gué de ſes Sujets.

Ce choix de Sa Majeſté

avoit eſté précedé d'un autre, qui n'avoit pas moins reçeu d'applaudiſſemens. Mr le Marquis de Blainville, quatriéme Fils de Mr Colbert, avoit la Survivance de la Charge de Sur-Intendant, & Ordonnateur General de ſes Baſtimens, Arts, & Manufactures de France. Ce Marquis eſtant encore dans un âge fort peu avancé, n'agiſſoit dans les fonctions de cette Charge, que ſous Mr Colbert qui en avoit la principale direction. Il falloit que Mr de Blainville l'exerçaſt

entierement apres la mort de ce Miniſtre. Il devoit diſpoſer de pluſieurs Millions par an, & ce n'euſt pas eſté trop que d'avoir vieilly dans un Employ de cette nature, pour l'exercer avec l'application & l'exactitude qu'il demande. Ainſi le Roy en payant cette Charge, a pû avec juſtice la donner à un autre. On aſſure meſme que Sa Majeſté en eſtoit convenuë avec M Colbert. Auſſi Mr de Blainville a-t-il conſenty comme il le devoit à ſes volontez ; & pour mar-

quer qu'il n'avoit point d'autre paſſion que de ſervir toûjours ce Monarque, il a pris le party de la Guerre ; & dans le deſſein d'apprendre ce noble Meſtier, il s'eſt fait ſimple Lieutenant dans le Regiment de Picardie. Cette maniere d'agir a eſté fort approuvée, & j'aurois peine à vous expliquer tous les applaudiſſemens qu'il en a reçeus.

Je viens à Mr de Louvoys, dont la conduite a donné tant de ſatisfaction à Mr le Chancelier, qu'on peut dire

que la joye qu'il en reçoit, le fait vivre. C'eſt en quoy ce grand Chef de la Juſtice a toûjours eu l'avantage d'exceller, puis que dans les temps difficiles, il s'eſt fait aimer également de tous les Partis; ce qui s'eſt trouvé pluſieurs fois utile aux Affaires de Sa Majeſté. Vous ſçavez, Madame, qu'il n'a pas eſté moins chéry du Peuple, qui pendant les maladies que ſon grand âge luy a quelquefois cauſées, a eſté ſouvent veu pleurant autour de ſon Hoſtel, & faiſant des

vœux pour ſa guériſon. Pluſieurs meſme ont pouſſé leur zele juſqu'à rendre graces à Dieu du recouvrement de ſa ſanté, par des Meſſes ſolemnelles. J'aurois pû me diſpenſer d'en rien dire icy; mais comme l'eſtime & la réputation ſont les ſeules choſes qui reſtent de nous, lors que nous avons ceſſé de vivre, il eſt juſte d'en parler, afin que ce grand Homme qui eſt ſi cher à la France, connoiſſe dés ſon vivant ce que l'on dira de luy apres ſa mort. C'eſt une eſpece de

récompenſe, dont Dieu permet qu'il joüiſſe dés ce monde pour le prix de ſes vertus; & nous avons lieu de croire, que comme il comble le Roy de proſpéritez, il ne luy enlevera pas ſi-toſt un Sujet qui luy eſt ſi neceſſaire. Il ne ſe pouvoit que le Fils d'un Pere ſi remply de zele, n'euſt toutes les qualitez dont on peut avoir beſoin pour bien ſervir ce grand Prince. Comme c'eſt loüer Sa Majeſté, que de faire voir la juſtice de ſon choix, je dois à ce choix au moins un court éloge de

M^r de Louvoys. Quelque court qu'il ſoit, je le puis faire fort grand, en nommant cinq choſes, dont j'ay parlé au long, & ſéparément, en pluſieurs occaſions. Elles ſe ſont faites depuis qu'il eſt dans le Miniſtere, & c'eſt par ſes ſoins qu'elles ſe ſont faites. Il y a trois Etabliſſemens qu'on ne peut trop eſtimer ; l'Etabliſſement des Invalides, celuy des Magazins d'Armes ſous la conduite de M Titon, & celuy des jeunes Gentilshommes, au nombre de quatre mille,

inſtruits dans le Meſtier de la Guerre en diverſes Places du Royaume. Joignez à cela les ſoins qu'il a donnez pour faire paſſer les Commanderies de S. Lazare, aux Officiers qui ont eſté bleſſez dans le Service. Les Fortifications qu'il a fait faire depuis quinze ans, peuvent tenir icy leur place, puis qu'il eſt inoüy que depuis pluſieurs Siecles, on en ait fait autant dans tout le monde. Le détail de toutes ces choſes demanderoit des Volumes. Cependant Mr de Louvoys ſeul eſt

venu à bout de faire exécuter les volontez du Roy ſur tout ce qui les regarde, & cela, ſans s'appliquer moins aux Affaires de ſon Département de la Guerre, qui ont toûjours demandé un attachement qui répondiſt à la maniere dont Sa Majeſté s'eſt diſtinguée par ſes Conqueſtes. Apres les grandes choſes que Mr de Louvoys a exécutées avec une facilité ſurprenante, il ſembloit qu'il n'y euſt que luy qui puſt ſoûtenir l'Employ de feu Mr Colbert dans les Baſtimens.

La magnificence du Roy ayant rendu cette Charge l'une des plus importantes du Royaume, quel autre eſtoit plus capable d'en porter le poids qu'un Homme, à qui les Fortifications ont appris ce que c'eſt que de baſtir; qui les a, pour ainſi dire, fait ſortir de terre, & qui a toûjours fait trouver dans les temps, tout ce qui eſtoit neceſſaire aux grandee Armées du Roy? Il ne faut pas s'étonner apres cela, ſi le choix de Sa Majeſté a eſté ſi généralement applaudy. Ce qui

doit ſurprendre, c'eſt que dans un âge ſi peu avancé, Mr de Louvoys ait fait tant de grandes choſes. On luy pourroit faire la meſme queſtion qu'on fit autrefois à Alexandre, en luy demandant, *comment à ſon âge il avoit pû faire tant de Conqueſtes;* & il auroit ſujet de répondre à l'égard des diférens Emplois qu'il a remplis avec tant de gloire, *qu'il s'en eſt ſi bien acquité, en ne remettant jamais rien à faire au lendemain.* Il fit voir quelle eſt ſon activité, ſi-toſt qu'il eut la nouvelle

Charge dont le Roy l'a honoré. Cinquante Lettres partirent incontinent apres pour tous ceux qui ont employ dãs les Baſtimens. Il alla viſiter ceux de Verſailles, de Marly, & de S. Germain, & fit venir tous les Ouvriers, auſquels il fit pluſieurs queſtions, & qu'il écouta les uns apres les autres. Il parla à ceux qui excellent dans les Arts, avec une civilité qui les égaloit preſque à luy. Cette honneſteté marque qu'il ſçait connoiſtre le mérite acquis, qui eſt celuy qu'on doit le

plus eſtimer. Ce ſont des Illuſtres que la Nature ne ſçauroit produire. Il faut que le temps, l'étude, & l'eſprit, leur donnent les connoiſſances qu'ils ont. On naiſt avec de la qualité & des richeſſes, mais on ne peut eſtre Bernin, ny le Brun, & il n'y auroit point de grands Hommes, s'ils ne travailloient à ſe faire eux-meſmes. Quand Mr de Louvoys ſera reçeu Profeſſeur des Arts dans l'Académie de Peinture & de Sculpture, ce que je vous diray à l'avantage de ces Arts, & des

Privileges qu'ils ont eus chez les Anciens, vous fera connoiſtre combien il eſt glorieux d'eſtre Protecteur de ce qui pourroit immortaliſer l'Univers, s'il eſt permis de parler ainſi d'une choſe qui doit finir.

Mr Magnin, Conſeiller au Préſidial de Mâcon, a fait une Deviſe ſur la promptitude de ce vigilant Miniſtre à exécuter les deſſeins du Roy. Un Eclair qui ſort de la Nuë en fait le corps, & elle a ces mots pour ame,

Præcurſor fulminis erit.

Le meſme Mr Magnin en a donné l'explication par ce Madrigal.

Une activité ſurprenante
Le fait paſſer en un inſtant
De l'Orient à l'Occident;
Par tout il ſeme l'épouvante.
Du Tonnerre, en marchant, il annonce le bruit;
Dés qu'on le voit paroiſtre, on n'a qu'à ſe réſoudre.
Le Monarque des Cieux, dont l'eſprit le conduit,
Ne fait pas apres luy toûjours ſuivre la Foudre,
Mais tres ſouvent elle ſuit.

Mr le Marquis de Seignelay, qui exerçoit par Survi-

vance la Charge de Secretaire d'Etat, à laquelle le Département de la Maiſon du Roy & la Marine ſont des choſes attachées, en joüit préſentement en chef. Le Clergé, le Commerce, & les Eaux & Foreſts, ſont encore de ſa fonction, auſſi-bien que les Manufactures, à la réſerve de celles qui ſe font aux Gobelins & à la Savonnerie, & de tout ce qui regarde les Meubles & les Arts qui peuvent contribuer à l'embelliſſement des Maiſons Royales, & qui par cette raiſon ſont

joints à la Sur-Intendance des Baſtimens. On peut juger par le nombre des Emplois qui reſtent à Mr de Seignelay, qu'il doit eſtre laborieux, & que ſes ſervices ſont agreables au Roy.

Enfin, Madame, je vous envoye *la Seconde Partie des Dialogues des Morts*, ſi ſouhaitée, & tant de fois demandée depuis ſix mois. Quand elle n'auroit pas eſté déja fort avancée dés le temps que la Premiere parut, l'Autheur n'auroit pû la refuſer à l'empreſſement du Public, qui

s'eſt imaginé qu'il devoit une Suite au grand & preſque incroyable ſuccés de ſes premiers Dialogues, & qui l'a attenduë, comme ne pouvant douter qu'il ne la donnaſt. Ainſi il s'eſt ſenty obligé à revoir avec grand ſoin ce qu'il avoit déja fait de cette Seconde Partie, & à la continuer. Ce travail eſt d'autant plus long & plus pénible, que ne s'agiſſant que de Faits, il faut ſçavoir à fond l'Hiſtoire genérale du monde. Un ſeul Dialogue renferme la Vie de deux grands Hom-

mes, ou de deux Persónes dif-
tinguées par des choſes, dont
la mémoire ſe conſervera
eternellement, & bien ſou-
vent meſme l'Hiſtoire de tout
un Siecle s'y trouve dépeinte.
Comme ces deux Volumes
contiennent une eſpece de
Recueil des plus belles ac-
tions des grands Hommes,
ou de ce que d'autres ont
fait de ſottiſes éclatantes, le
Public y peut beaucoup pro-
fiter, & s'inſtruire en ſe di-
vertiſſant. La Morale qui re-
bute ordinairement le beau
Sexe, eſt ſi agreablement

neſlée dans l'un & dans l'au-
re, qu'elle y eſt leuë des Da-
nes avec beaucoup de plai-
r. Ce n'eſt pas aſſez que de
amaſſer des traits hiſtori-
ques, il en faut trouver qui
rapent, & qui donnent lieu
cette Morale inſinuante
ui ſe fait ſentir d'abord par
es veritez qu'elle découvre.
Ce ſont ces traits fort heureu-
ement choiſis, qui font eſti-
ner ces Dialogues. On en
eut faire de tres-galants, &
ui ſeront meſme tres-bien
crits; mais comme ces ſortes
'Ouvrages veulent plus de

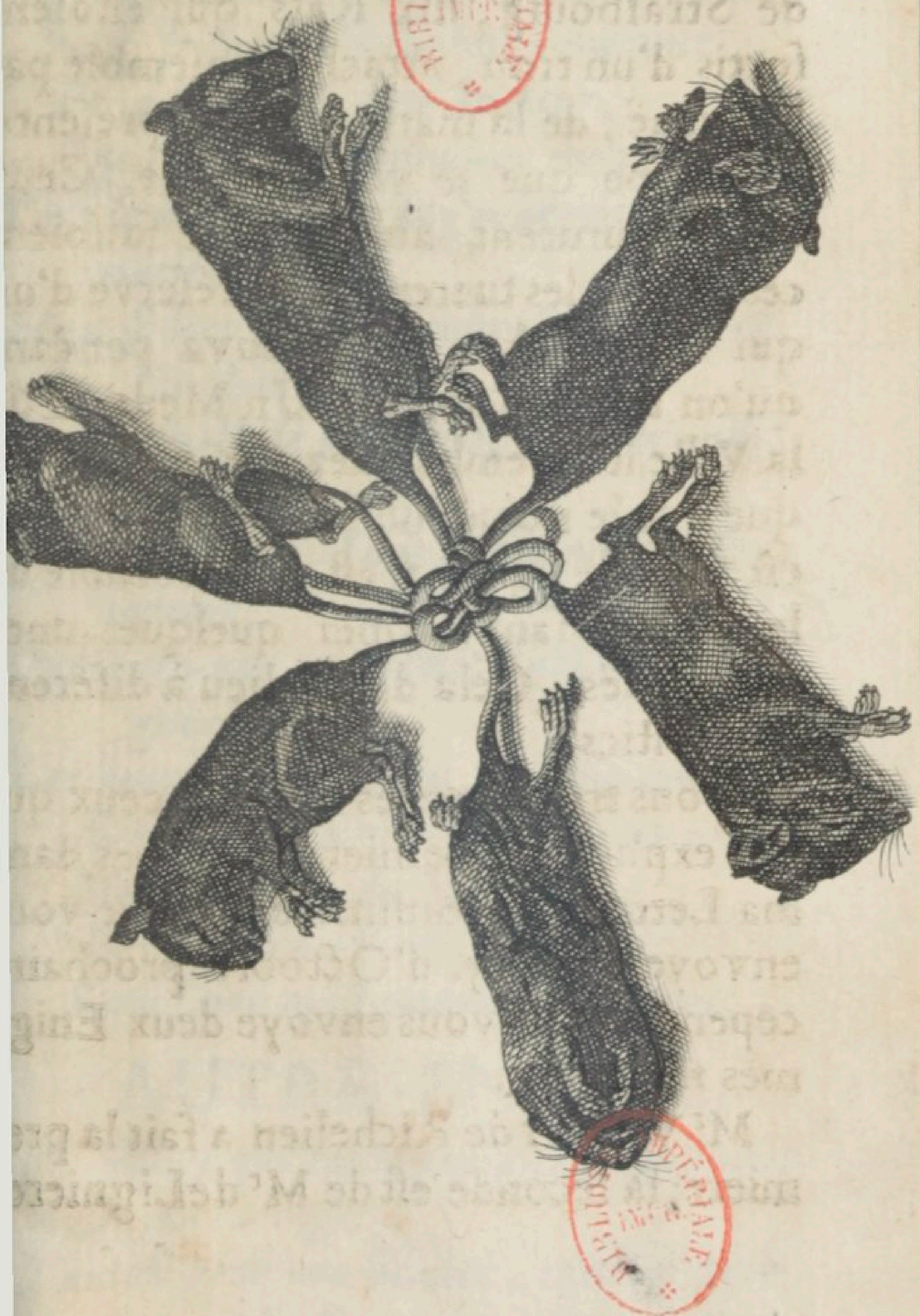
Faits reſſerrez avec eſprit, que de Diſcours étendus avec moins de Faits, je ne ſçay ſi l'aſſortiment ſeroit ſemblable, & ſi l'on n'y remarqueroit pas la diférence qu'il y eut toûjours d'un Original à une Copie. Quoy qu'il en ſoit, en vous envoyant la Seconde Partie des Dialogues, je ne vous dis point ny qu'elle eſt meilleure, ny qu'elle eſt moins bóne que la Premiere. C'eſt ce qui me paroiſt impoſſible de décider. Si ces deux Parties ne contenoient chacune qu'un Dialogue, la matiere

matiere pourroit rendre l'une plus agreable, & meſme plus forte que l'autre, ſans qu'il y euſt de la faute de l'Autheur ; mais je ne croy pas que de deux Volumes contenant chacun dix-huit Dialogues ſur des ſujets diférens, on fuſt bien fondé à dire que l'un l'emporteroit de beaucoup. Il y a meſme une impoſſibilité abſolüe à cela, & les dix-huit nouveaux Dialogues de la Seconde Partie ne peuvent eſtre tous plus parfaits que ceux de la Premiere. On peut dire qu'il y en a de plus & de moins beaux dans chaque Partie ; encore cette diférence ne peut-elle eſtre que ſelon les gouſts, les uns admirant ſouvent ce que les autres condamnent, & les autres trouvant moins de beautez dans ce que les premiers approuvent.

Il y a quelques jours que l'on trouva dans la Cave d'un des ſix Ammaiſtres de Straſbourg, ſix Rats qui eſtoient ſortis d'un trou, attachez enſemble par la queuë, de la maniere que repréſente l'Eſtampe que je vous envoye. Ceux qui accoururent au bruit que faiſoient ces Rats, les tuerent, à la réſerve d'un qui ſe détacha, & ſe ſauva pendant qu'on tuoit les autres. Un Medecin de la Ville les a embaumez, & on remarque que le nœud qui les tient attachez eſt ſi meſlé, qu'il n'eſt pas poſſible de le défaire ſans couper quelques-unes des queuës. Cela donne lieu à diférens Pronoſtics.

Vous trouverez les noms de ceux qui ont expliqué les dernieres Enigmes dans ma Lettre Extraordinaire, que je vous envoyeray le 15. d'Octobre prochain; cependant je vous envoye deux Enigmes nouvelles.

Mr Vignier de Richelieu a fait la premiere; la ſeconde eſt de Mr de Ligniere.



ENIGME.

QVand je ſors du ſein de ma Mere,
Je ſuis de ſi fâcheuſe humeur,
Et je fais auſſi tant de peur,
Que l'on n'oſe approcher mon Pere.
Tout le monde pour luy marque de l'amitié;
Mais ſi lors qu'on s'empreſſe à joüir de ſes charmes,
Sans reſpect de perſonne, & ſans nulle amitié,
A ſes meilleurs Amis je fais verſer des larmes,
Quelques-uns en fuyant tâchent de ſe guérir,
Les autres plus mutins, ſoudain courent aux armes,
Afin de me faire périr;
Mais en dépit de leur colere,
On ne peut me faire mourir,
Sans faire auſſi mourir mon Pere.

AUTRE ENIGME.

CEluy qui me connoiſt, bien ſouvent me carreſſe,
Tantoſt pour ma beauté, tantoſt pour mon adreſſe;

Mais ce dernier bonheur m'a couſté bien des pleurs.
Quoy qu'on eſtime mes ſervices,
Et que toûjours quelqu'un, pour cauſer des ma'heurs,
Soit preſt d'aller ſous mes auſpices,
Cependant, le Printemps, cette aimable ſaiſon,
M'oblige avec chagrin de garder la Maiſon.
En d'autres temps, ſans grand bruit, je préſage
Le bonheur de mon Maiſtre, & d'aucuns le malheur.
Quoy qu'il en ſoit, ſi l'on m'en dit l'Autheur,
C'eſt pour eſtre trop ſage.

Comme il ne ſe peut que les Nouvelles publiques ne vous ayent appris depuis quelques-jours la Levée du Siege de Vienne, je ne doute point que vous n'en cherchiez les circonſtances dans la fin de cette Lettre. Elles ſont encore ſi inconnuës, que ne voulant rien dire que de vray, je me contenteray aujourd'huy de reprendre d'un peu haut l'hiſtoire de ce Siege, quoy qu'il me

t difficile de le faire, ſans y meſler
elque choſe de ce que je vous ay déja
. Le Grand Vizir n'ayant rien fait
ſſez éclatant pour la gloire de l'Em-
e Othoman depuis qu'il eſt dans le
iniſtere, réſolut il y a quelques années
porter la guerre en Hongrie, & en
triche, & fit travailler pendant ce
mps-là à de grands préparatifs dans
us les lieux de l'obeïſſance du Sultan.
amuſa l'Envoyé de l'Empereur à
onſtantinople, & les Turcs ne faiſant
s grand ſcrupule de rompre la Paix,
la Treve, ſelon qu'il y va de leurs
antages, il prit le deſſein d'entrer en
ongrie un an avant que la Treve
uſt finir. Il ſçavoit qu'il n'eſtoit pas
né à la Porte, & il vouloit ſe rendre
nſidérable au Grand Seigneur par des
ploits extraordinaires. Les Grands
la Porte s'oppoſoient à cette guerre,
cette oppoſition mettant au cœur du
izir une ardeur plus forte de ſe ſigna-
, il fit faire des apprêts capables d'en-
hir le plus grand Empire. Vous ſça-
z ſon arrivée en Hongrie, & ce qui
éceda la déroute des Allemands; je

vous ay fait un long détail de toutes
ces choſes. Le Grand Vizir ſe vit alors
en état de tout oſer. Il n'avoit que deux
partis à prendre, l'un d'attaquer les
Places qui eſtoient ſur ſon paſſage pour
aller à Vienne ; l'autre, d'aſſieger Vien-
ne. Son Armée eſtant formidable, &
pourveuë de toutes choſes, il eſtoit ſeûr
d'emporter ces Places ; mais il ne dou-
toit pas auſſi que pendant ce temps
Vienne ne ſe mit en état de ſe défendre,
& que les Chreſtiens ne s'aſſemblaſſent
de toutes parts pour arrêter ſes progrés ;
au lieu qu'en prenant Vienne, il ſe te-
noit aſſuré que les Places qu'il auroit
laiſſées derriere luy ſe rendroient en
ſuite, quelques fortes quelles fuſſent :
La priſe de cette Ville le rendoit maî-
tre de toute l'Allemagne, & de toute
l'Italie. Le coup eſtoit beau, mais il ne
le faloit pas manquer, il y pouvoit réüſ-
ſir s'il euſt eſté plus habile. Je vous ay
marqué l'état de la Place dans ma der-
niere Lettre. On la pouvoit prendre en
l'attaquant dans les formes, comme auroient fait des Peuples de l'Europe, des
Places de cette conſéquence ne pouvant

eſtre inſultées. Pendant qu'il perdoit ainſi du temps dans un Siege irrégulier, le Comte de Staremberg, Gouverneur de Vienne, Homme de cœur & de teſte, a pris des meſures pour ſe bien défendre. La cruauté des Attaquans, & le zele pour la Religion, avoient fait de grands effets ſur les Habitans. Ils prirẽt réſolution de vendre bien cher leurs vies; & comme ils eſtoient mal attaquez, quoy que rudement, les Turcs ont eſté repouſſez en tant d'Aſſauts, qu'ils ont à la fin perdu courage. Je devrois vous donner un Journal de ces Attaques; mais ce qu'on en a dit de vray a eſté meſlé de tant de choſes fauſſes, qu'il faut attendre pour en parler ſeurement. On a fait trois grandes Relations entierement fabuleuſes, pendant que les Turcs ont eſté devant la Place. La premiere, marque un Combat, dans lequel on a feint que le Grand Vizir avoit eſté pris. Dans la ſeconde Bataille imaginaire, on a fait balancer la victoire, & tüer neuf on dix mille Hommes de part, & d'autre, pendant qu'on faiſoit entrer ſix mille Huſſars

dans Vienne, dont on vouloit que le Siege fuſt levé. Enfin les Relations des Couriers qui ont apporté les vrayes nouvelles de la levée de ce Siege, ſe ſont trouvées toutes remplies de fauſſetez. On y a meſlé un Combat qui n'a point eſté donné, & l'on a fait prendre de riches Tentes, avec tout le Tréſor des Turcs dans un grand nombre de Coffres forts. Cependant il demeure pour certain que les Turcs ayant réſolu de lever le Siege, l'ont fait en bon ordre, & qu'il n'y a point eu de Combat. Vous aurez peut-eſtre de la peine à me croire, parce que toutes les Nouvelles imprimées parlent de ce grand Combat; il eſt pourtant auſſi imaginaire que les deux autres, & je puis vous aſſurer qu'il n'y a de veritable que la levée du Siege. Je ſuis, &c.

A Paris, ce 30. Septembre 1683.

Il vient d'arriver des Nouvelles qui marquent qu'apres la levée du Siege de Vienne, l'Armée Impériale ayant pourſuivy celle des Turcs, cette derniere a eſté batuë. Je le veux croire; mais vous me permettrez de douter encore du premier Combat. Je publiray toûjours avec beaucoup de plaiſir tout ce qui regardera l'avantage des Armes Chreſtiennes, mais je ne puis aſſurer une Nouvelle à laquelle je ne voy nulle certitude. On la croit, parce qu'on la ſouhaite, mais la ſeule verité doit faire parler un Hiſtorien, & ſi j'aſſurois une choſe fauſſe, on ne me croiroit pas lors que j'en publirois une veritable, & plus importante à la Chreſtienté.

FIN.